L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1211 - VENDREDI 29 MARS 2013 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire

En direct de la MSA

Quatre pages spéciales proposées par la MSA Bourgogne Page 17 à 20

P 06 **Actualité** Côte d'Or
Bourgogne Pellets: La commercialisation, une obsession

P 09 **Actualité** Nièvre
Visite du Préfet : Immersion dans l'agriculture nivernaise pour Pascal Mailhos

P14 **Actualité** Yonne
Telepac 2013 : A vos marques

P22 **Filières** Cultures
Méligèthes du colza : Nouveautés dans la lutte insecticide

P23 **Filières** élevage
Réseau équin : Des stratégies de fonctionnement différentes

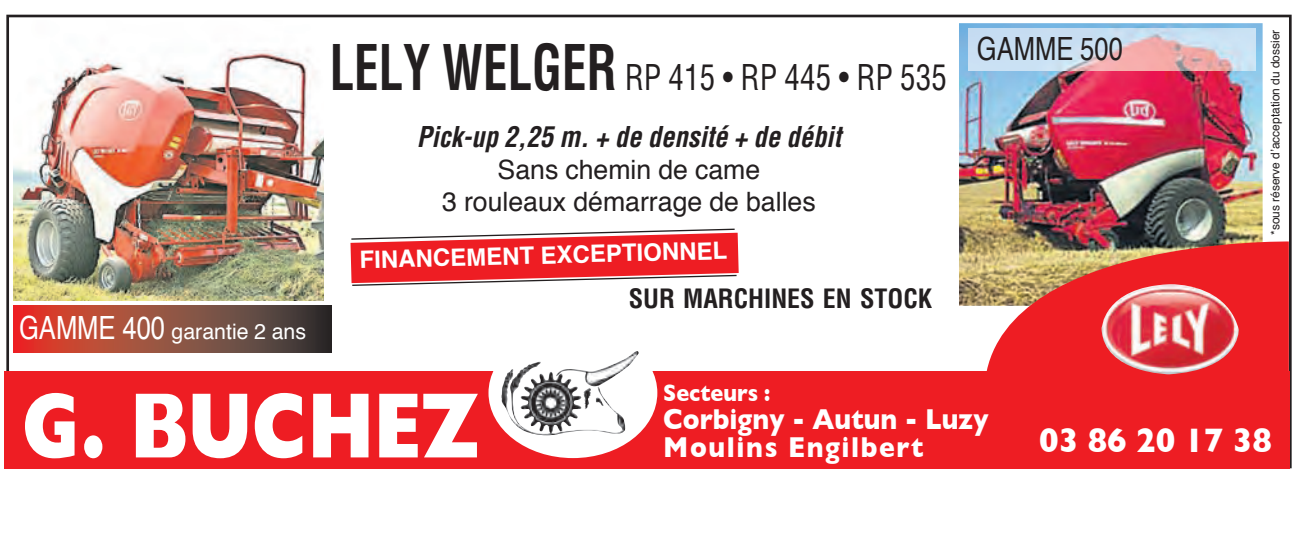
Encart: Mailing Avenir Motoculture (sur certains cantons de Cote d'Or)

Production porcine

Quel avenir pour la filière ?

Le temps des décisions politiques est arrivé pour la filière porcine. Il faut faire repartir la production à la hausse, personne n'en doute, mais la situation de l'abattage-découpe semble bloquée et la filière peine à trouver des solutions partenariales et à se projeter durablement dans l'avenir. Sur le terrain, la situation apparaît bien «compliquée». Entre coût des mises aux normes et coûts alimentaires, les éleveurs trinquent et se raccrochent à leur grande technicité et à une traçabilité à toute épreuve. Il ne faudrait cependant pas trop charger la barque, comme en témoigne Emmanuel Thiery, président de la commission porcine FDSEA 21, qui prône le VPF.

Pages 5 et 23.



l'Agenda

Côte d'Or

Charolais Journées commerciales ce week-end

La fédération charolaise de Côte d'Or organise trois journées commerciales les 28, 29 et 30 mars dans les exploitations de ses adhérents. Seront notamment proposées : des promotions sur des veaux reproducteurs de l'année, pour un montant de 2200 euros. Garanties sanitaires et éligibilité à l'aide du Conseil général.

Sombernon Journées artisanales et agricoles

Organisées par les JA du canton de Sombernon et les Communautés de Communes de Sombernon et de la Vallée de l'Ouche , les Journées artisanales et agricoles de Sombernon auront lieu les 6 et 7 avril prochains. Rendez-vous à la salle des fêtes de Sombernon, à partir de 11h00 le samedi et à partir de 10h00 le dimanche. Au programme, exposition et démonstration de matériels agricoles et animaux, présence des artisans locaux. Repas le samedi soir et le dimanche midi. Renseignements et inscriptions au 06 75 42 56 20.

Beaune Marché Bienvenue à la ferme

Organisé par L'Association Départementale de Tourisme Rural avec le soutien de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et la Ville de Beaune, le quatrième marché de Bienvenue à la ferme aura lieu sous les halles de Beaune le samedi 6 avril, de 17 à 21heures et le dimanche 7 avril, de 10 à 19 heures.

Groupama Assemblées générales des caisses locales

Saint-Seine : mardi 2 avril à 18h30 à l'hôtel de la Poste de Saint-Seine. Montigny : jeudi 4 avril à 10 heures à la salle des rencontres de Montigny. Châtillon : jeudi 4 avril à 18h30 à la salle Luc Schréder à Châtillon. Nuits Terre et vin : vendredi 5 avril à 18h30 à la maison de Nuits. Sombernon : mardi 9 avril à 18h30 à la salle polyvalente de Sombernon. Mirebeau-Arc : jeudi 11 avril à 18h30 au centre socio-culturel de Mirebeau. Semur-Epoisses : vendredi 12 avril à 18h30 à l'ancien lycée agricole de Semur. Nolay : mardi 16 avril à 18h30 à la salle des fêtes de La Rochepot. Vitteaux : 18 avril à 18h30 à la salle multimédia. Minot Grancey Salives : 19 avril à 18h30 à la salle polyvalente de Minot. Bligny-sur-Ouche : 23 avril à 18h30 à la salle des fêtes. Arnay : 24 avril à 18h30 à la sall e Saint Laurent. Pouilly : 25 avril à 18h30 à la salle des fêtes de Sainte-Sabine.

MSA Instants santé pour les cantons de Baigneux et Recey

Les Instants santé de la MSA se dérouleront, pour le canton de Baigneux-les-Juifs, les 29 et 30 avril de 7h30 à 11h30 au CFA de Baigneux, situé au 30, rue de Quemingy. Ces mêmes Instants santé, pour le canton de Recey, se dérouleront le 6 mai à la maison du Val de l'Ource, située à Leuglay, de 7h30 à 11h30

Nièvre

MSA Séniors au volant

La MSA Bourgogne, en collaboration avec l'association Prévention routière, organise un stage de 6 séances pour quinze personnes, sur le thème « pour rester vigilant au volant ». Dédiée aux seniors, cette opération vise à tester ses réflexes, sa vue, réviser le code de la route, reprendre confiance en soi, continuer à se déplacer en toute sécurité et préserver son autonomie. Les frais d'inscriptions se montent à 20 euros pour les retraités agricoles et 40 euros pour les autres retraités. Une première réunion d'information aura lieu jeudi 4 avril à 9h30 à la salle de la mairie de Saint-Saulge. Contact: Espace socio-culturel Coeur du Nivernais (Delphine) au 03 86 58 21 10.

Matériel agricole Concours de conduite

Un concours de conduite de matériel agricole est proposé par l'Association des salariés agricoles pour la vulgarisation du progrès agricoles (ASAVPA) et les JA de la Nièvre, le 21 avril prochain, au musée de la machine agricole de Saint-Loup des Bois. L'épreuve est ouverte à tous les salariés et apprentis agricoles (ressortissants de la MSA) et comportera un volet théorique et un volet pratique. En parallèle, une exposition-vente de matériel agricole viticole et de bûcheronnage d'occasion est prévue sur une parcelle voisine du musée, ainsi que, toute la journée, diverses animations: marché du terroir, exposition de matériel, brocante, et visite du musée... Contacts: Marie-Aline Saltel (ASAVPA58) au 03 86 93 40 27 ou asavpa58@yahoo.fr et Aline Rouleau (JA58) au 03 86 93 40 91 ou cdja58@orange.fr.

Moulins-Engilbert Congrès européen des Marchés aux bestiaux

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert, membre de la Fédération nationale des marchés au bétail vif (MABV), organise le Congrès de l'Association européenne des marchés aux bestiaux (AEMB), les 13, 14 et 15 mai dans la Nièvre. Près de 250 délégués venus de toute l'Europe participeront aux travaux qui se dérouleront au Casino de Pougues-les-Eaux, au cinéma de Saint-Honoré-les-Bains, à la SICAFOME, entrecoupés de visites sur des exploitations, à Préporché et Isenay. Le mercredi matin sera consacré à l'assemblée générale de la fédération nationale.

AFDI BFC AG à Château-Chinon

La section Bourgogne Franche-Comté de l'association Agriculteurs français développement international (AFDI) tiendra cette année son assemblée générale régionale dans la Nièvre. Le mardi 9 avril, les adhérents de cette structure de solidarité se retrouveront donc au Lycée agricole du Morvan, à Château-Chinon, et aborderont «les échanges entre professionnels agricoles du nord et du Sud: quels impacts? »

Yonne

Formation Certificat Phytosanitaire - Opérateur

La FDSEA de l'Yonne organise une formation de 2 jours les jeudis 4 et 11 avril, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du « certificat phytosanitaire - opérateur », destinée aux salariés de la production viticole. Parmi les points abordés : identification des risques liés à l'utilisation de produits phyto, les mesures à prendre pour réduire les risques vis-à-vis de l'homme et de l'environnement, savoir réagir en cas d'intoxication ou d'accident, les éléments essentiels de la réglementation en vigueur, les intérêts de la protection intégrée… Cette formation se déroulera au Domaine Louis Moreau, à Beine.
D'autres dates sont prévues : mardi 5 et 12 novembre ; vendredi 15 et mardi 19 novembre
Renseignements et inscriptions : Sandrine Vatinelle au 03 86 49 48 10

Conférences Rencontres auxerroises du développement durable

Dans le cadre des rencontres auxerroises du développement durable qui se dérouleront vendredi 5 et samedi 6 avril, plusieurs conférences au programme :
Vendredi 5 avril, au Silex, 7 rue de l'Ile aux Plaisirs à Auxerre :
17h15 : conférence «Pour un contrat mondial de l'eau» par Riccardo Petrella
18h00 : conférence «L'eau, un bien commun à protéger sur notre planète», par Ghislain de Marsily
Samedi 6 avril :
11h30 : table ronde sur le thème «Quelle est la qualité de nos eaux ? Qui sont les sentinelles ?»
14h30 : conférence «Les fleuves ont une histoire», par Jean-Paul Bravard
15h30 : table ronde sur le thème «Protéger notre eau : quelles solutions locales ?»
16h45 : conférence «Protéger l'eau : quelles politiques en Europe ?» par Bernard Barraqué

DDCSPP et DDT-SE Modification des horaires

A compter du 25 mars 2013, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et la Direction Départementale des Territoires pour son service environnement, situées 3, rue Jehan Pinard à Auxerre, seront fermées au public les mercredis et vendredis après-midi.
Durant ces plages de fermeture, les usagers pourront adresser leurs demandes
Pour la DDCSPP :
Envoyer un courriel: ddcspp@yonne.gouv.fr
Pour la DDT–Service environnement :
Envoyer un courriel : ddt-se@yonne.gouv.fr - tel : 03 86 72 70 00
Les horaires d'accueil téléphonique et physique pour ces services seront les suivants :
Les lundis, mardis et jeudis : de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h
Les mercredis et vendredis : de 8 h 45 à 11 h 45



Abonnement

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

Je m'abonne pour 1 an
à TerresdeBourgogne 98 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €
Total.....

Je m'abonne pour 2 ans
à TerresdeBourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:
.....
Lieu-dit:.....CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile: Email:@.....
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

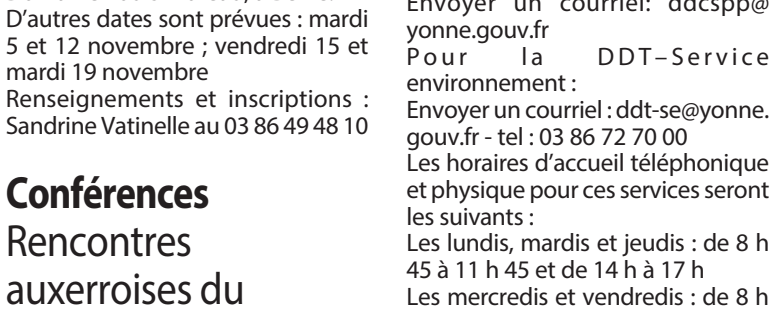
ABO2012-1173

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Landini GAMME TRACTEURS SPÉCIALISÉS
Tracteurs spécialisés de 70 à 120 cv



Tecnoma PRECIJET
Pulvérisation à jet porté face par face



S.A.S. ALABEURTHE De la Vigne au Vin
Beaune 03 80 26 25 80
Chassagne-Montrachet 03 80 21 90 34
Morey-Saint-Denis 03 80 34 33 78

Assemblée générale de la FNPL à Nantes

Le prix, rien que le prix, tout le prix...

Réunis en assemblée générale à Nantes les 20 et 21 mars derniers, les producteurs de lait de la FNPL ont fait de la revalorisation du prix du lait la priorité des priorités. En présence du ministre de l'Agriculture, ils ont martelé *«un signe sur les prix est vital et l'enjeu de la Pac est primordial»*. Stéphane Le Foll doit organiser le 2 avril une table ronde avec la distribution pour examiner les voies et les moyens pour les producteurs de retrouver une marge, dans un contexte de hausse durable des matières premières. Retour sur cet événement et perspectives avec Nathalie Mairet, administratrice FNPL et Nadine Darlot, présidente de la section lait de la FRSEA Bourgogne.

Nathalie Mairet : *«il faut des mécanismes de compensation adaptés à la réalité de nos élevages»*



«La nécessaire revalorisation du prix du lait, c'était l'essentiel du message que la FNPL voulait faire passer au ministre. Si l'on se base sur l'indicateur des charges que nous avions déterminé, soit une base 100 (niveau de prix de l'année 2005), à ce jour le différentiel nécessite une augmentation immédiate de 30 euros au 1000 litres pour compenser la hausse des charges d'alimentation et le prix des protéines en particulier. Les répercussions sur le panier de la ménagère seraient minimes, 2cts d'euro au litre de lait et 6 cts pour le fromage. Il ne s'agit pas de peser systématiquement sur le consommateur, mais il faut que la filière dans son ensemble réfléchisse aux enjeux et aux conséquences du manque de décision actuel. Quelques centimes suffiraient à sortir les producteurs de l'ornière où ils s'enfoncent...
Ce que nous voulons c'est un prix du lait qui ne soit pas totalement déconnecté de la réalité du terrain. Nous sommes confrontés au marché mondial, c'est un fait, mais nous devons pouvoir bénéficier de mécanismes de compensation en cas de crise avérée, comme aujourd'hui. Le rendez-vous pris avec le ministre, la filière lait et les GMS le 2 avril apparaît comme le rendez-vous de la dernière chance. Ce n'est pas faute d'avoir tiré la sonnette d'alarme depuis l'automne, il faut maintenant que l'indicateur des marges, acquis sur le principe, s'inscrive dans les faits et joue son rôle, car d'avril à juillet les producteurs ont besoin de ce filet de sécurité pour compenser les pertes de marge.
Sur la réforme de la Pac, la FNPL a alerté le ministre sur les incertitudes de la réforme et ses conséquences pour l'élevage, dans le cadre de la convergence des aides et de la surdotation des 50 premiers hectares. Pour nos zones, le compte n'y est pas. Il faut que nous obtenions une prime au maintien de la vache laitière, sur le modèle de la PMTVA. Mais le niveau de recouplage possible selon les propositions des différentes instances européennes est encore insuffisant.
Nous devons déboucher sur des avancées concrètes, sur la question du prix comme sur la réforme de la Pac. C'est un enjeu majeur pour nos exploitations et pour la pérennité de la production laitière en Bourgogne, c'est vital».

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

Nadine Darlot : *«le ministre entend mais n'écoute pas»*

«Les différentes annonces du ministre montrent que nous avons été entendus, mais pas écoutés. Ses propos restent au niveau du constat et il ne semble pas avoir compris combien la situation réclamait des mesures d'urgence. Au-delà des affirmations, nous attendons que les lignes bougent vraiment et vite.

La LME doit être révisée c'est un fait, mais cette mise en œuvre prendra du temps et nous n'en avons plus. Car l'avenir du lait ne passera que par une évolution du prix. Les producteurs ne peuvent pas continuer de produire à perte. Beaucoup et y compris des jeunes installés, s'interrogent sur leur avenir, alors qu'ils sont obligés de contracter des prêts court terme pour acheter de l'aliment.

Car la réalité est là et ce ne sont pas les 20 millions d'euros annoncés par le ministre qui changeront la donne. Le problème de fond c'est d'obtenir un prix rémunérateur qui couvre le niveau des charges. Nous attendons de toute urgence l'organisation de cette table ronde qui doit amener dès avril une évolution significative du prix du lait.

Les fourrages récoltés en 2012 sont de mauvaise qualité et limitent la production, mais le prix des aliments décourage aussi nombre de producteurs, qui préfèrent brider leur production.
En l'absence de marge sur le lait produit, moins on produit moins on perd, c'est triste à constater



mais cela montre la gravité de la situation.

Pourtant, un coup de pouce de 30 euros aux mille litres n'aurait que peu d'impact sur le panier de la ménagère, 2cts d'euro. Que pèsent ces centimes au regard de toute une économie locale qui génère de l'activité et des emplois, qui préserve et entretient l'environnement ?
Le ministre, encore une fois, nous a entendus mais pas écoutés, il n'a surtout pas pris la mesure du ras-le-bol des producteurs qui ont le dos au mur.
Faudra-t-il en arriver à des manifestations violentes pour enfin faire vraiment bouger les choses ? La question est posée, mais certains producteurs estiment déjà qu'ils n'ont plus rien à perdre».

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

En bref

Aides directes

Bruxelles propose une baisse de 4,9 % en vertu de la *«discipline financière»*

La Commission européenne a proposé, mercredi 27 mars, au titre de la *«discipline financière»*, une réduction de 4,89 % des aides directes de la Pac demandées pour 2013 imputables au budget 2014, soit une baisse de 1,471 milliard d'euros des fonds du premier pilier.

Ce règlement est mis en œuvre afin d'ajuster le niveau des soutiens directs lorsque les prévisions indiquent que le plafond des crédits du premier pilier va être dépassé, ce qui sera pour la première fois le cas en 2014.

À cela s'ajoute le besoin de débloquer 425 millions d'euros pour la réserve de crise comme prévu par le cadre financier pluriannuel décidé par les chefs d'États et de gouvernement les 7 et 8 février.

La réduction ne s'appliquera qu'aux bénéficiaires percevant plus de 5 000 euros par an selon la proposition de Bruxelles.Mais le taux et le seuil à partir duquel cette discipline sera appliquée pourraient changer d'ici le mois d'octobre.

En effet, le cadre financier pluriannuel est toujours en discussion entre le Conseil et le Parlement. De plus, les ministres de l'Agriculture, dans leur projet de réforme de la Pac ont demandé une diminution du seuil de 5 000 à 2 000 euros.

Cette question est au programme des négociations entre Bruxelles, le Conseil et le Parlement européen qui doivent aboutir à un accord en juin.



Élevages laitiers

La Montbéliarde a fait le point

Le syndicat d'élevage bovin s'est réuni le 12 mars en assemblée générale. Petit tour d'actualité en compagnie du président Guy Minot.



Le Gaec des Forges où travaille Guy Minot élève 115 vaches Montbéliardes pour un quota de 950 000 litres. L'exploitation familiale compte 450 hectares , dont 250 en céréales.

Éleveur à Cussey-lès-Forges dans le canton de Grancey-le-Château, Guy Minot a présidé sa toute première assemblée générale. François Bourguignon a été salué pour ses dix-huit années passées à la tête du syndicat. Guy Minot est tout d'abord revenu sur 2012 : *«Une année de plus très atypique en météo. Après les gelées dévastatrices de fin d'hiver, le sec, et ensuite trop de pluie en juin. Il a fallu, entre deux orages, voler nos foins à la nature. Nos maïs ont desséché sur place en quelques jours»*. Cette récolte de mauvaise qualité a entraîné une baisse de la production laitière. Lors de cette assemblée générale, des doutes ont été émis sur le virus de Schmallenberg, qui serait également responsable de cette baisse de production qui oscille entre *«un et deux kilos par animal et par jour»* selon Guy Minot.

Des satisfactions

Si la quantité n'est pas au rendez-vous, ce n'est pas le cas de la qualité. Les taux sont plutôt bons, et les cellules, très nombreuses l'an passé, tendent vers une diminution que les spécialistes ont toujours du mal à expliquer. Concernant le prix du lait, Guy Minot attend une valorisation sur le deuxième semestre : *«Les prix rémunérateurs ne sont malheureusement pas au rendez-vous, mais il serait logique d'assister à une prochaine hausse. En effet, il s'est produit moins de lait en France et les quotas ne seront pas réalisés»*. Toujours dans le secteur économique, le président du syndicat s'est réjoui de la hausse significative des sous-produits de la viande. Ensuite, sur l'aspect plus promotionnel de la race, Guy Minot a tenu à féliciter les éleveurs qui participent aux concours et différentes manifestations bovines. L'année 2013 est chargée et le président a invité les éleveurs à se mobiliser une nouvelle fois Le prochain rendez-vous sur l'agenda est d'ailleurs le Montbéliard prestige de Besançon qui se tiendra les 7, 8 et 9 mai.

Vers un vêlage plus précoce

Un exposé sur l'âge au premier vêlage a attiré l'attention des éleveurs lors de cette réunion. *«Nous avons une stagnation en race Montbéliarde, généralement autour de trois ans. Pourtant, tendre vers les deux ans apporterait bien des bénéfices, selon l'étude présentée par l'OS»* explique Guy Minot. L'expérimentation a porté sur 80 000 femelles et les résultats sont sans appel. Une génisse trois ans produit neuf litres de lait par jour de vie, alors qu'une génisse vêlant à deux ans en produit douze ! Au final, une génisse vêlant entre 24 et 27 mois produit en moyenne près de 5 000 kg de lait de plus dans sa carrière qu'une génisse vêlant entre 36 et 39 mois. Cette différence de productivité s'explique par la différence de durée de vie productive. Une femelle vêlant à trois ans ou plus serait improductive près de la moitié de sa vie. Pour sa part, Guy Minot fait vêler à l'âge de deux ans et demi. Et pourquoi pas à deux ans ? *«Il y aurait des frais supplémentaires en aliments. En fait, il y a un certain équilibre à trouver»* répond l'éleveur, qui suivra prochainement la publication des résultats de l'Organisme de sélection sur le volet économique de cette même étude.

AURÉLIEN GENEST

Lycée de Quetigny

Un projet qui tombe à Pic

Quatre étudiants de BTS *«productions végétales»* ont organisé une journée technique dédiée à la moutarde et au désherbage mécanique.

« En classe de BTS, chaque élève travaille sur un projet d'initiative et de communication appelé Pic. C'est un moment très important de l'année» signale Raphaël Moretto, professeur d'éducation socioculturelle (ESC) au lycée agricole de Quetigny. Deux de ses élèves avaient choisi le thème de la moutarde, deux autres avaient opté pour le désherbage mécanique. *«Nous sommes allés à la Chambre d'agriculture préparer nos projets et là, on nous a dit qu'il existait des problèmes de désherbage sur la moutarde»* explique l'un d'eux. Les projets ont donc fusionné, un sujet d'actualité était trouvé ! Jérôme Gervais, technicien à la Chambre d'agriculture, revient sur cette problématique *«moutarde»*: *«Toutes les cultures avaient été re-semées au printemps dernier. De gros problèmes de désherbage chimique avaient été constatés, notamment sur les renouées. Ces mauvaises herbes résistaient, d'où l'idée d'utiliser le désherbage mécanique»*.

Des spécialistes et du matériel

Gaël Normand, Tanguy Theurel, Clément Laporte et Mathieu Moutrille préparaient leur journée technique depuis trois mois. Ces quatre jeunes Côte d'oriens âgés de 20 ans avaient choisi la ferme du lycée, située à Tart-le-Bas, pour recevoir l'évènement. *«L'objectif était de proposer un rendez-vous de sensibilisation et de conseils techniques, à destination des agriculteurs mais aussi des étudiants»* explique Mathieu Moutrille. Thierry Guinet (chercheur à AgrosSup Dijon) et Pascal Farcy (Inra) sont intervenus sur plusieurs points techniques, en plus de Jérôme Gervais qui a présenté les différentes caractéristiques de la filière. Les constructeurs Agronomic, Garford, et Hatzenbichler avaient accepté l'invitation des quatre étudiants. Une partie de leur gamme de matériels était présentée. *«Il y a avait trois bineuses, une houe rotative et une herse étrille»* informe Gaël Normand. Seule déception de la journée : les démonstrations au champs ont dû être annulées, la faute à une capricieuse météo les jours précédents.



Gaël Normand, Tanguy Theurel, Clément Laporte et Mathieu Moutrille, jeudi dernier à Tart-le-Bas.

Organisation de A à Z

Cette journée a attiré près de 150 personnes. Cette affluence est tout à fait satisfaisants pour ces quatre jeunes passionnés de l'agriculture. Ces derniers avaient tout organisé, de A à Z : de l'invitation des intervenants au petit café de bienvenue, en passant par l'important travail de communication (affiches, articles de presse...). L'oral de ce ce Projet d'initiative et de communication aura lieu dans quelques jours. Gaël Normand, Tanguy Theurel, Clément Laporte et Mathieu Moutrille reviendront, devant leur professeur, sur cette belle expérience humaine qui leur sera sans doute utile à l'avenir.

AURÉLIEN GENEST



Filière porcine

«Ne laissons pas le consommateur penser n'importe quoi»

Le président de la commission porcine de la FDSEA de Côte d'Or réagit au récent «scandale» de la viande et se veut rassurant pour la partie «éleveurs».

«*Nous avons un produit noble, tracé, qui répond à toutes les normes environnementales et sanitaires qui existent aujourd'hui. L'idée qu'un doute sur l'origine de la viande soit jeté dans l'opinion publique, après les évènements qui viennent de se passer, nous dérange beaucoup*». Emmanuel Thiery, l'un des vingt-deux producteurs porcins du département, est très remonté. Et n'en démord pas : «*tout ce que nous faisons est enregistré, nous devons garder nos factures durant cinq ans. J'ai été contrôlé la semaine dernière par les services de l'environnement. Tout a été contrôlé au niveau de l'exploitation. Ils ont vérifié l'utilisation des produits, l'ambiance et les superficies dont disposent les animaux et bien d'autres choses. Nous sommes en permanence contrôlés pour vérifier que l'on réponde bien à ce que dicte Bruxelles et à l'interprétation qu'en fait la France*». Si le récent scandale de la viande concerne les bovins et les équins, c'est bien «*l'ensemble de la filière qui est concernée, puisque les interactions sont très nombreuses dans le métier*» et «*le grand public ne doit surtout pas faire l'amalgame entre les faits de certains industriels et la production de qualité assurée par les éleveurs*», «*nous ne sommes ni sur un scandale de produits de mauvaise qualité, ni sur un problème sanitaire*».



Emmanuel Thierry, 45 ans, est éleveur dans le canton de Nuits-Saint-Georges.

La pierre jetée aux grandes surfaces

Pour Emmanuel Thiery, les responsables de cette affaire sont certains industriels mais surtout la grande distribution : «*Elle met la pression aux industriels et joue un double jeu. Elle dit qu'elle veut des produits tracés, ce qui est très bien. Mais ses contraintes de prix sont énormes. Au bout du compte, la grande distribution ne laisse pas trop le choix aux industriels*».

Le président de la commission porcine de la FDSEA évoque l'observatoire des marges et des prix, souvent cité par les grandes surfaces : «*elles n'arrêtent pas de dire qu'elles ne gagnent rien dans le rayon boucherie. Cet argument ne vaut rien. Elles ont des montages très complexes qui masquent la réalité*». L'éleveur côte d'orien ajoute une ligne à sa liste des accusés, en l'occurrence l'État : «*il a mis en place la LME, la loi de modernisation de l'économie. Mais il y a quoi à l'intérieur ? Personne ne respecte personne. Nous entendons dire : les industriels sont en train de négocier avec la grande surface la vente des produits sur une année entière. Ce n'est vraiment pas sérieux ! On ne sait même pas comment sera la moisson, et comment évolueront les charges de production !*».

Emmanuel Thiery ne souhaite pas s'acharner sur les industriels, même s'il regrette que tous ne jouent pas le jeu : «*leur traçabilité pourrait être meilleure s'ils utilisaient Viande de porc française, plus connue sous l'abréviation VPF. Ce dispositif permet de recenser l'ensemble des informations nécessaires pour connaître la composition d'un produit tout au long de son parcours. Les outils sont pourtant là, tout est prévu dans les accords interprofessionnels de 2010*».

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Un point sur la conjoncture porcine

Pour Emmanuel Thiery, la conjoncture porcine est «*relativement compliquée*» pour trois raisons. Il y a tout d'abord la mise aux normes qui concerne le bien-être des animaux. «*Elle oblige à faire d'importants investissements qui ne rapporteront malheureusement rien. Aucune plus-value ne sera captée*» regrette l'éleveur, qui vient de dépenser 500 euros pour chacune de ses 55 truies... Deuxième point : le coût de l'aliment. «*Nous avons un niveau du cadran relativement élevé, entre 1,3€ et 1,4€ de moyenne sur l'année dernière. Avec le prix des céréales, des tourteaux et de la protéine, nous avons un coût de production compris entre 1,6€ et 1,8€. Nous avons du mal à couvrir les charges. Concernant le prix du porc, quand on descendait en dessous de 10 francs, soit 1,5€, dans les années 1980, on considérait que l'on était en crise. Il serait donc normal d'être à un niveau plus haut aujourd'hui*». Troisième et dernière raison évoquée par Emmanuel Thiery : le problème de la parité entre l'euro et le dollar qui implique une dévaluation concurrentielle pour la production européenne.

Action syndicale FNO

«Consommateur trompé, producteur roulé»

Des éleveurs ovins se sont rendus samedi dernier dans trois supermarchés dijonnais. A l'approche de Pâques, l'arrivée d'agneaux néo-zélandais à prix bradés les rend furieux.

C'était une action nationale, Dijon n'était pas dans le calendrier FNO (seules huit grandes villes l'étaient), mais les moutonniers côte d'oriens ont tout de même décidé de rejoindre la capitale des Ducs. «*Les produits néo-zélandais ne sont pas frais. Les consommateurs doivent le savoir*» insiste Thierry Besançon, président de la commission ovine de la FDSEA. Ces agneaux arrivent de l'hémisphère sud par cargos entiers et à prix bradés, au terme de longues semaines de voyage sous atmosphère modifiée.



Des clients ont été alertés à l'entrée des supermarchés.

Concurrence déloyale et dénomination abusive

Les marchés européen et français se retrouvent destabilisés. «*Nous n'avons pas besoin de cela. Les cours de nos agneaux baissent avec la mise en vente de gigots néo-zélandais. En conséquence, notre revenu baisse et on n'encourage pas du tout l'installation des jeunes. Cette mécanique d'agneaux à bas prix ne peut qu'accentuer l'effondrement de la production française*» souligne Hubert Mony, président du syndicat d'élevage ovin.

Thierry Besançon parle de «concurrence déloyale» : «*on ne peut vraiment pas lutter face à des prix qui sont parfois deux fois moins chers. Ce que nous ne supportons pas, c'est qu'ils soient déclarés frais comme les nôtres. Ce ne sont pas les mêmes produits ! Le consommateur est trompé et le producteur français est roulé*». Pour Thierry Besançon, tout le monde est «complice» dans cette affaire : la grande distribution, l'OMC et les Pouvoirs publics : «*On trompe le consommateur avec la mondialisation, c'est vraiment le gros problème. Il y a beaucoup trop de circulation et personne ne s'y retrouve, on l'a bien vu avec les récentes histoires de viandes de cheval. Ce sont des affaires du même ordre. il est grand temps qu'il y ait une remise en question des Pouvoirs publics sur la façon de faire. Nous voulons plus de transparence. La viande néo-zélandaise ne doit pas être étiquetée fraîche alors qu'elle ne l'est pas*».

AURÉLIEN GENEST



Semaine du développement durable

Trois tours de plaine en Côte d'Or

Dix-sept visites et réunions techniques seront organisées en Bourgogne du 2 au 18 avril. Parmi elles, trois rendez-vous concernent le département. Mardi 2 avril, le rendez-vous sera donné à 9h30 au Gaec du Vesvrand à Menesble, dans le canton de Recey-sur-Ource. Un tour de plaine Geda Aignay-Baigneux-Recey sera au programme jusqu'à 12 heures. Jeudi 4 avril, le Geda du bassin de l'Armançon proposera un tour de plaine aux mêmes horaires. Le lieu du rendez-vous sera communiqué lors de l'inscription. Troisième et dernier tour de plaine : celui du Geda de la Tille mercredi 10 avril de 14 heures à 17h30. Ce rendez-vous, donné chez M. Schneider à Salive, sera ouvert aux agriculteurs souhaitant découvrir l'agriculture de conservation. Pour s'inscrire ou obtenir des renseignements, contacter Damien Ronget au 03 80 91 06 76.

GDS-Chambre d'agriculture Collectes des déchets vétérinaires

L'opération de collecte des déchets vétérinaires en Côte d'Or, organisée par le GDS 21 et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or se déroulera du 8 au 11 avril.
Toute la procédure sera détaillée dans notre prochaine édition. Pour tous renseignements vous pouvez toutefois contacter Mariette Aupy au GDS, Tél. 03 80 68 67 30 ou Laure Ohleyer à la Chambre d'agriculture, Tél. 03 80 28 81 40.
Calendrier des collectes:

• Lundi 8 avril.
- Châtillon sur Seine : Chambre d'agriculture - 110 Bourgogne, de 08h00 à 09h15.
- Lucenay le Duc : Dijon Céréales, de10h00 à 11h15.
- Munois - Darcey : Silo Dijon Céréales de 12h00 à 13h15.

• Mardi 9 avril.
- Aignay Le Duc : Dijon Céréales, de 08h00 à 09h15.
- Saint Seine l'Abbaye : Dijon Céréales, de 10h15 à 11h30.
- Is sur Tille : Cour du Cabinet Vétérinaire (Dr Behiels), de 12h45 à 14h00.
- Pontailler sur Saône : Dijon Céréales, de 15h00 à 16h15.

• Mercredi 10 avril.
- Saulieu : Dijon Céréales, de 08h00 à 09h15.
- Précy sous Thil : Dijon Céréales, de 09h45 à 11h00.
- Semur en Auxois : Dijon Céréales, de 11h30 à 12h45.
- Vitteaux : Dijon Céréales, de 14h00 à 15h45.

• Jeudi 11 avril.
- Pouilly en auxois : Dijon Céréales, de 8h30 à 10h15.
- Arnay Le Duc : Marché aux Bestiaux (Comice Agricole), de 11h00 à 12h15.
- Ivry en Montagne : Société Coopérative Agricole pour l'élevage Moderne en Bourgogne. De 13h30 à 14h45.
- Brazey en Plaine : Dijon Céréales, de 16h00 à 17h00.

Promotion dans les élevages charolais
du 28 au 30 mars 2013

La fédération Charolaise de Côte d'or organise ses journées commerciales...

Nombreux reproducteurs Charolais.
Nés du 1er novembre 2011 au 1er avril 2012
Inscrits au HBC sont en vente dansles élevages

Garanties sanitaires et de race pure
Mise à prix unique 2200 €

ELEVAGE	ADRESSE	TELEPHONE	Nb animaux à vendre
CHOUBLEY LAURENT	Mercueil - 21210 LA MOTTE TERNANT	06 76 65 35 98	6
COLLIETTE CHRISTIAN	21210 VILLARGOIX	03 80 64 12 78	4
EARL LA COLOMBIERE	8 Rue de Grosbois - 21350 ST THIBAULT	06 67 09 79 80	4
EARL LECHENAULT YVES	21230 FOISSY	06 68 67 74 41	3
EARL MENETRIER PARIZOT	Barain -21350 AVOSNES	06 88 00 66 35	4
EARL TURSIN BERNARD	Goix - 21210 VILLARGOIX	06 73 95 62 82	9
GAEC BAUDOT ELEVAGE	21140 PONT ET MASSENE	03 80 97 23 28	7
GAEC BAULOT Y & S	2 Route de Saulieu - 21140 SEMUR EN AUXOIS	06 74 71 75 30	2
GAEC DE PERGEOT	Dionne - 21320 CHATELLENOT	03 80 84 12 09	3
GAEC DES GRANGES DE VESVRES	21350 VESVRES	03 80 33 93 52	8
GAEC HENRIOT	12 Grande rue - 21700 VILLEBICHOT	06 21 88 22 77	6
GAEC LECHENAULT FRERES	21350 ST THIBAULT	06 24 24 69 93	5
GAEC ST ROCH	21290 RECEY SUR OURCE	06 85 33 82 34	5
GAEC TERRAND	21360 CUSSY LA COLONNE	06 81 83 95 05	3
LUCAND FRANCOIS	21210 MOLPHEY	06 76 52 81 85	1
ROULOT JEAN PIERRE	Montabon - 21210 CHAMPEAU EN MORVAN	03 80 64 04 31	5
VIRELY GERARD	Epoissottes - 21460 EPOISSES	06 73 10 01 13	4

Ne laissez plus le hasard décider pour vous : Investissez dans la génétique

Renseignements, liste d'éleveurs participants et d'animaux à vendre sur simple demande
HR : 06 24 24 69 93 - HB : 03 80 90 68 80 - Fax. : 03 80 90 76 14

Bourgogne Pellets

La commercialisation, une obsession

La coopérative spécialisée dans le miscanthus a organisé son assemblée générale vendredi dernier. La mobilisation est générale pour valoriser au mieux la production.

Le successeur de Sécopulpe connait des *«débuts difficiles»*, notamment en ce qui concerne la commercialisation de ses produits dérivés du miscanthus. *«Nous produisons 5 000 tonnes mais aujourd'hui, nous ne savons bien vendre que la moitié»* souligne Cyrille Fèvre, le président de Bourgogne Pellets. Tous les moyens sont mis en œuvre pour valoriser les volumes produits par les agriculteurs. *«C'est la préoccupation quotidienne de notre conseil d'administration»* souligne le président. Le miscanthus est aujourd'hui commercialisé sous forme de granulés et de paillettes. Les deux grands marchés porteurs sont les litières pour animaux et le paillage des jardins et espaces verts. Pour ces deux marchés, Bourgogne Pellets a mis en place des référencements nationaux et internationaux (Allemagne, Suisse…). Le secteur de l'énergie n'est aujourd'hui pas rémunérateur car le prix de la plaquette est très bas. Il reste un secteur économique suivi de très près.



Le prix de la plaquette reste bas, mais de nouveaux produits sont à l'étude pour augmenter le potentiel de vente

Partenariat avec Démavic

Le *«grand espoir»* de la coopérative concerne la litière pour chats. Un partenariat vient d'être signé avec le laboratoire Démavic basé à Longvic et une nouvelle litière végétale en granulés de miscanthus a été lancée. *«Cette société travaille beaucoup avec les éleveurs et est très connue de la profession. Nous avons démarré avec elle à l'occasion du salon de l'agriculture»* explique Cyrille Fèvre. Cette litière Nullodor, issue des cultures bourguignonnes, est transformée et conditionnée à Dijon. *«Nous avons de réels espoirs sur cette litière»* répète Cyrille Fèvre (voir encadré). Pour le président de Bourgogne Pellets, le miscanthus et le swichgrass représentent *«une bonne opportunité pour les parcelles à faible potentiel agronomique de notre région»* mais il y a vraiment urgence de le valoriser : *«suite au PRN sucre, il fallait investir vite pour obtenir des subventions. Pour moi, certains investissements n'ont pas été des mieux appropriés. Aujourd'hui, on le ressent»*.

Soutien de Dijon Céréales

Cyrille Fèvre, qui a *«repris le flambeau»* il y a deux ans, tient à saluer le groupe Dijon Céréales pour son soutien financier, technique et humain. Bourgogne Pellets travaille notamment avec Natura'lis, une filiale de Dijon Céréales, qui commercialise du miscanthus en paillage horticole. Le conseil d'administration a tenu à remercier tous agriculteurs planteurs de miscanthus et de switchgrass pour leur confiance qu'ils accordent à Bourgogne Pellets. *«C'est une filière agricole très petite. Plusieurs années seront nécessaires pour asseoir l'ensemble de ses possibilités économiques. Bourgogne pellets sera présent pour affronter les grands enjeux de demain, la protection de l'eau et l'énergie»* termine le président.

AURELIEN GENEST

▶ Zoom sur...

La nouvelle filière Nullodor

Spécialiste de la litière pour chat, le laboratoire Demavic souhaitait développer une litière écologique et économique. Après un an de travail et de tests avec Bourgogne Pellets, le projet est devenu réalité avec la production de la litière végétale Nullodor en granulés de miscanthus. Bourgogne Pellets s'occupe de la récolte auprès de ses adhérents, de la transformation et du conditionnement. Demavic s'occupe de toute la partie marketing, communication et distribution. Intégrée à la gamme de litière Nullodor (chatons, chats, chats matures), la litière végétale en granulés de miscanthus apporte un vent de nouveauté tout en respectant la charte de qualité Nullodor. Les granulés de la litière ne sont pas abrasifs et assurent confort et douceur pour les pattes et coussinets. Le cœur spongieux de la tige de miscanthus donne un pouvoir absorbant et laisse une litière sèche, saine et sans odeurs. Sans poussière, elle réduit les risques de problèmes respiratoires. Fabriquée sans apport de pesticides ni produits chimiques, cette litière est 100% biodégradable et 100% compostable.

▶ Communiqué

Salariée disponible dans le Chatillonnais pour un contrat de 6 mois

Le GEIQ Agri 21 propose de vous mettre à disposition sur votre exploitation une salariée pendant 6 mois. Cette jeune femme a effectué un BEPA conduite d'exploitation agricole spécialité PA en apprentissage dans une exploitation laitière. Elle est donc autonome dans le travail de la traite et des soins aux animaux mais souhaite développer ses compétences dans toutes les tâches qui nécessitent l'utilisation de matériel agricole mécanisé (pailler, curer, nourrir les animaux). Un contrat CUI-CIE de 6 mois lui permettrait d'acquérir ces compétences complémentaires au travers de son expérience professionnelle sur votre exploitation tout en vous apportant un appoint de main d'œuvre.
Le GEIQ Agri 21 se charge de toute la gestion administrative de la salariée (contrat de travail, bulletin de salaire, déclarations trimestrielles, documents de fin de contrat…) et vous accompagne dans votre fonction employeur (management, gestion des ressources humaines..).
L'aide financière de l'Etat accordée pour l'embauche d'un CUI-CIE permet de diminuer le coût du travail au profit de la qualification du salarié. De ce fait, la mise à disposition de cette salariée sur votre exploitation pour 6 mois vous coûtera environ 8 578 € toutes charges comprises soit 3531€ de moins qu'un contrat classique avec pour seule contre partie de lui apporter le complément de formation nécessaire.
Cette mise à disposition peut vous permettre de tester, former et trouver votre futur salarié ou de répondre à votre besoin d'appoint de main d'œuvre. Si vous êtes intéressés, contactez Céline Flückiger au 03 80 68 67 68

Bienvenue à la ferme

Une vague d'agréments

Le réseau de vente directe et de tourisme à la ferme officialise la forte demande d'adhésions reçue fin 2012.



Martine et Philippe Bernard, viticulteurs dans le canton de Gevrey-Chambertin, ont reçu le panneau à fleur jaune des mains de Pascal Mure.

Quel succès ! Dix exploitations de Côte d'Or vont officiellement intégrer le réseau de Bienvenue à la ferme d'ici le mois prochain. «*Les marchés fermiers que nous organisons à Dijon et Beaune font parler de nous et donnent envie aux producteurs de nous rejoindre*» se réjouit Pascal Mure, le président du réseau.

Le 19 mars, la commission d'agrément s'est déplacée au domaine du Clos Saint-Louis à Fixin. L'issue a été favorable pour les viticulteurs Philippe et Martine Bernard, exploitant 18 hectares en cépages pinot noir, chardonnay et aligoté. Interrogés sur leurs motivations d'intégrer Bienvenue à la ferme, les deux Côte d'oriens soulignent l'intérêt d'être dans un tel réseau de producteurs. «*Le label Bienvenue à la ferme est très connu au niveau national et c'est une satisfaction de l'avoir obtenu. Nous allons pouvoir participer à de nouvelles manifestations. C'est ce côté qui nous a principalement attirés*» confie Philippe Bernard. Les deux viticulteurs ne seront pas présents au prochain marché de Beaune mais comptent bien «*se positionner*» pour participer à la foire gastronomique de Dijon.

Du vin, des escargots, du cresson....

Le Clos Saint-Louis avait fait sa demande d'agrément il y a environ un an. «*C'est une vraie démarche, et ce n'est pas si simple d'adhérer*» reconnait Philippe Bernard, «*il y a un véritable cahier des charges à respecter et ils ne donnent pas l'agrément comme ça. Il y a des demandes bien précises*». L'exploitation viticole de Fixin est la quatrième à rejoindre le réseau depuis le début du mois de mars. Ludovic Maret (éleveur de volailles fermières et poules pondeuses à Saulon-la-Chapelle) et les domaines Thibert à Corgoloin et Ghislain Kohut à Couchey ont été les trois premiers à recevoir l'agrément. Six autres exploitations sont en cours d'agrément : le domaine Gheeraert (Mosson), le Gaec du Mont Lassois (Etrochey), Matilde Cetre (chambres d'hôte aux Maillys), Sylvie Lagier (productrice de safran à Noiron-sous-Gevrey), Frédéric Marcouyoux, (producteur d'escargots à Vernot) et les cressonnières de Flacey.

AURÉLIEN GENEST

Rendez-vous

Marché fermier les 6 et 7 avril à Beaune

Trente-et-un producteurs et viticulteurs du réseau Bienvenue à la ferme seront sous les halles de Beaune samedi 6 et dimanche 7 avril.
De nombreux produits locaux seront présentés lors de cette quatrième édition beaunoise. Pascal Mure attend 5 000 personnes sur l'ensemble de ces deux journées. Entrée libre.
Le samedi de 17 heures à 21 heures et le dimanche de 10 heures à 19 heures.

Session de la Chambre d'agriculture

Les délégations des élus ont été officialisées

La Chambre d'agriculture de la Nièvre était réunie en session mardi 26 mars à la ferme du Marault. Après les élections, c'était l'occasion d'annoncer les missions de représentation de ses élus dans les différents organismes et commissions agricoles du département. En voici la liste.



La session de la chambre du 26 mars au Marault a permis d'annoncer les délégations des élus dans les organismes agricoles du département et de la région.

Suite à la réunion de la Commission élevage, le bureau de la chambre a désigné auprès de:
- Charolais de Bourgogne: Régis Taupin (titulaire).
- Ferme de Jalogny: Didier Ramet (titulaire), Régis Taupin (suppléant) et Alain Kreps (suppléant).
- Corel plénier: Eric Bertrand (titulaire).
- Corel PMBE: Didier Ramet (titulaire) et Nadine Gonnet (suppléante).
- Corel VA: Philippe Guillien (titulaire) et Clément Blandin (suppléant).
- Corel ovin: Philippe Guillien (titulaire).
- Corel lait: André Bordet (titulaire).
- Commission départementale d'orientation de l'élevage: Didier Ramet, Joëlle Lebeaut, Alexandre Lorré, Philippe Guillien, Didier Tardivon, Philippe Martin et Eric Bertrand.
- Commission départementale d'identification: Didier Ramet, Joëlle Lebeaut, Alexandre Lorré, Philippe Guillien, Didier Tardivon, Philippe Martin et Eric Bertrand.
- Agralog: Philippe Guillien (titulaire) et Didier Ramet (suppléant).
- Orani: Philippe Guillien (titulaire) et Didier Ramet (suppléant).
- Commission DDT des éleveurs en difficulté: uniquement des administratifs.
- Commission chambre des éleveurs en difficulté: Didier Ramet (titulaire) et Nadine Gonnet (suppléante).
- Comité départemental fièvre aphteuse: Philippe Guillien.
- Commission bipartite éleveurs / vétos: Philippe Guillien.
- GDS: Joëlle Lebeaut.

Suite à la réunion de la commission production végétale, sont désignés auprès de:
- Arvalis Commission régionale Bourgogne: Didier Guyon (titulaire) et Alain Kreps (suppléant).
- Crab Commission grandes cultures: Benoît Mathé (titulaire) et Didier Guyon (titulaire).
- Conseil régional – Comité régional grandes cultures: Benoît Mathé (titulaire) et Didier Guyon (titulaire).

Suite à la commission diversification VRL, sont désignés auprès de:
- Service VRL Crab: Eve Caberas (titulaire) et Christian Etienne (suppléant).
- CERD: Marie-Claude Moreau-Masson (titulaire).
- Bienvenue à la ferme: Marie-Claude Moreau-Masson (titulaire) et Eve Caberas (suppléante).
- Gîtes de France: Lydie Deneuville (titulaire).
- Nièvre initiatives locales NIL: Dominique Thibault (titulaire).
- Agence départementale du tourisme ADT: Jean-Louis Fity (titulaire).
- Conseil général - Nièvre 2021 - circuits courts: Olivier Laporte (titulaire) et Jean-Louis Fity (suppléant).
- Filières diversification: équins, Eve Caberas; volailles et maraîchage, Denis Sanchez; transformation fromagère, Christian Etienne.

Suite à la commission transmission/installation, sont désignés auprès de:
- Comité départemental à l'installation CDI: Alexandre Lorré (titulaire), Lydie Deneuville (titulaire), Denis Sanchez ou Eve Caberas (titulaire).
- Comité régional à l'installation: Joëlle Lebeaut (titulaire), Gilles Lemée (titulaire) et Alexandre Lorré (suppléant).
- Comité d'orientation transmission installation COT-I: Alexandre Lorré, Joëlle Lebeaut, Eve Caberas, Denis Sanchez et Lydie Deneuville (titulaires).
- CDOA: Patrick Tetard, Marie-Claude Moreau-Masson, Eric Bertrand (titulaires), Jean-Louis Lagarde, Lucien Brossard, Didier Tardivon, Karine Nivot, Nadine Gonnet et Quentin David (suppléants).
- Safer: Marie-Claude Moreau-Masson (titulaire) et Philippe Martin (suppléant).
- Conseil général - volet nouveaux arrivants 2021: Denis Sanchez (titulaire) et Christian Etienne (suppléant).
- Association Les semeurs du possible (poumon vert): Denis Sanchez (titulaire) et Christian Etienne (suppléant).
- Gaec et Sociétés: Nadine Gonnet (titulaire).

Suite à la commission formation emploi, sont désignés auprès de:
- Avenir: Joëlle Lebeaut (titulaire).
- Comité départemental de l'insertion: Sabine Goulinet-Pécaud (titulaire).
- Comité départemental de lutte contre le travail illégal: Joëlle Lebeaut (titulaire).
- Maison départementale de l'emploi et de la formation: Sabine Goulinet-Pécaud (titulaire).
- Gedra Service de remplacement: Didier Ramet (titulaire) et Joëlle Lebeaut (suppléante).
- Comité départemental de l'emploi et de l'insertion CDEI: Claude Covac.
- Vivea Commission consultative: Gilles Lemée, Clément Blandin et Virginie Desbrosses (titulaires).
- Lycée de Nevers Challuy - conseil d'administration EPL: Karelle Pautet (titulaire) et Martine Cavalier (suppléante).
- Lycée de Nevers Challuy - conseil d'intérieur: Joëlle Lebeaut et Martine Cavalier (titulaires) et Lydie Deneuville et Christian Etienne (suppléants).
- Lycée de Nevers Challuy - conseil centre CFPPA: Joëlle Lebeaut (titulaire).
- Lycée de Nevers Challuy - conseils d'exploitation: Régis Taupin (titulaire du président), Didier Tardivon (titulaire des exploitants) et Sabine Goulinet-Pécaud (titulaire des salariés).
- Centre de formation des apprentis: Alain Kreps (invité).
- Lycée de Château-Chinon - Conseil d'administration EPL: Virginie Desbrosses (titulaire) et Gilles Lemée (suppléant).
- Lycée de Château-Chinon - conseil d'intérieur: Eve Caberas (titulaire) et Clément Blandin (suppléant).
- Lycée de Château-Chinon - Conseil centre CFPPA: Denis Sanchez (titulaire).
- Lycée de Château-Chinon - conseils d'exploitation (aquaculture): Michel Loison (titulaire du président), Régis Taupin (titulaire des exploitants) et Alain Krebs (titulaire des salariés).
- Lycée horticole de Plagny - Conseil d'intérieur: Didier Ramet (titulaire), Eric Bertrand (suppléant) et Christian Etienne (titulaire).
- Lycée horticole de Plagny - Conseils d'exploitation: Denis Sanchez (titulaire du président), Didier Ramet (titulaire des exploitants) et Christian Etienne (titulaire des salariés).
- Lycée viticole de Cosne - Conseils d'exploitation: Quentin David (titulaire du président), Joëlle Lebeaut (titulaire des exploitants) et Martine Cavalier (titulaire des salariés).

Suite à la commission territoires, sont désignés auprès de:
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites: Marie-Claude Moreau-Masson (titulaire) et Didier Ramet (suppléant).
- Commission départementale des carrières: Marie-Claude Moreau-Masson (titulaire).
- Commission départementale des risques naturels majeurs: Denis Sanchez (titulaire).
- Commission d'élimination des déchets: Joëlle Lebeaut (tituliare).
- Comité de pilotage de la MESE: Joëlle Lebeaut (titulaire).
- Bonnes conduites agricoles et environnementales: Joëlle Lebeaut (titulaire).
- Commission consultative des baux ruraux: Marie-Claude Moreau-Masson (titulaire).
- Commission départementale d'aménagement foncier: Michel de Beaumesnil (titulaire).
- CDCEA: Marie-Claude Moreau-Masson (titulaire) et Didier Tardivon (suppléant).
- Groupe périurbain de Nevers: Denis Sanchez (périurbain) et Didier Ramet (Scot).
- Aménagement du territoire - grands travaux: Michel de Beaumesnil et Eric Bertrand (titulaires).
- Crab Commission régionale des territoires: Michel de Beaumesnil, Didier Ramet et Marie-Claude Moreau-Masson (titulaires).
- Groupe interne foncier urbanisme: Marie-Claude Moreau-Masson.
- Commission agricole de l'Agence Loire Bretagne: Didier Guyon (irrigation) et Michel de Beaumesnil.
- Comité de gestion réserve naturelle du Val de Loire: Jean-Pierre Condamine (titulaire).
- Comité de pilotage Natura 2000 Amognes: Didier Ramet (titulaire).
- Comité de pilotage Natura 2000 Sud Morvan: Karelle Pautet et Karine Nivot (titulaires) et Michel de Beaumesnil (suppléant).
- Comité de pilotage charte sur l'eau du Conseil général: Joëlle Lebeaut et Didier Guyon (titulaires).
- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage: Jean-Pierre Condamine, Benoît Mathé (titulaires) et Michel Loison, Vivien Gaume (suppléants).
- Comité de pilotage contrats de rivières Nièvre: Jean-Guy Pommery (titulaire).
- Comité de pilotage contrats de rivière affluents de la Loire: Roger Blanchard (Nohain), Lucien Brossard, Didier Guyon (Mazou) et Eric Bertrand.
- Pays Nevers sud nivernais: Lydie Deneuville, Denis Sanchez et Nadine Gonnet (titulaires).
- Pays nivernais Morvan: Philippe Guillien, Virginie Desbrosses et Eve Caberas (titulaires).
- Pays Bourgogne nivernaise: Joëlle Lebeaut (titulaire).
- Communauté de communes de Luzy: Karine Nivot et Karelle Pautet (titulaires).
- Parc naturel régional du Morvan: Michel Loison, Virginie Desbrosses, Eve Caberas et Gilles Lemée (titulaires).

EMMANUEL COULOMBEIX



Visite du Préfet de région dans la Nièvre

Immersion dans l'agriculture nivernaise pour Pascal Mailhos

Le Préfet de la région Bourgogne, Pascal Mailhos, a poursuivi sa tournée des entreprises bourguignones, le 20 mars, dans la Nièvre. Thème choisi : l'agriculture, avec au programme la visite de deux exploitations et d'un magasin de producteurs en circuit court. Les messages «*utiles*» sont passés dans les deux sens.



Chez Roger et Guillaume Blanchard, il a été question des zones vulnérables, de la PAC et de la commercialisation et du frêt des céréales.

Comme il le fait chaque mois depuis sa nomination à la préfecture de région, il y a un an, Pascal Mailhos aime à venir sur le terrain, dans les quatre départements bourguignons, pour s'immerger dans les réalités socio-économiques et découvrir les entreprises. Période pré-électorale oblige, son déplacement sur le thème de l'agriculture avait été retardé après le renouvellement des Chambres d'agriculture. L'échéance passée, c'est donc tout naturellement dans la Nièvre que le plus haut représentant de l'Etat en Bourgogne a choisi de venir rencontrer le monde paysan, mercredi 20 mars dernier. La journée a été entièrement consacrée aux productions-phares du département, le Préfet se penchant le matin sur les grandes cultures, chez Roger et Guillaume Blanchard à Donzy, puis l'après-midi sur l'élevage chez Didier Ramet à Limon, non sans avoir fait halte au magasin de producteurs Secrets de paysans à Coulanges-lès-Nevers.

Messages dans les deux sens

Accompagné de Michèle Kirry, Préfète de la Nièvre, et le matin d'Etienne Guillet, sous-Préfet de Cosne-sur-Loire, ainsi que d'Yves Castel, le DDT et Joël Plu, chef du service économie agricole de la DDT, Pascal Mailhos a été reçu avec une impatience non feinte de la part des responsables agricoles nivernais. Très souvent mise en cause par les agriculteurs pour son rôle perçu comme tatillon par beaucoup, l'administration s'est offert la semaine dernière une belle occasion de renouer les fils avec les paysans. Et de montrer un profil ouvert et à l'écoute des préoccupations professionnelles. L'exercice a *«permis de faire passer des messages utiles, dans les deux sens»* concluait le Préfet en fin d'après-midi. *«Nous avons pu échanger dans une ambiance détendue»* confirmait Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA58, le soir-même, et ce *«même si nous savons bien que ce ne sont pas les Préfets ou les agents de la DDT qui édictent les règles»*. Un dialogue constructif, donc, et tout en nuances pour le responsable syndical qui tenait à demander à l'administration *«de faire preuve de plus de souplesse»* dans des dossiers comme la directive nitrates ou les contraintes environnementales de la future PAC. Charge au Préfet de région de faire remonter les doléances agricoles sur le bureau du ministre de l'Agriculture.

Commercialisation des grains

Pascal Mailhos, avant de s'exprimer, était avant tout là pour écouter. Et dès son arrivée à l'Earl de Blanc Gateau à 9h30, il a été immergé dans les explications techniques et les démonstrations économiques de la filière céréalière. Après une présentation de l'exploitation par Roger et Guillaume Blanchard, qui exploitent 322 ha de cultures à Donzy, un dialogue à bâtons rompus a ainsi pu s'instaurer sur la problématique de la commercialisation et du frêt des céréales. Bruno Bouvat-Martin, vice-président d'Axéréal et président d'Epis-Centre, et Patrick Tetard, vice-président, ont dressé au Préfet le tableau de la filière et lui ont fait part de leurs attentes. Un dialogue qui a aussi digressé sur le sujet des zones vulnérables *«qu'on travaille au niveau départemental et dont le Préfet s'est engagé à tenir compte au niveau régional»* selon Roger Blanchard- et sur celui des orientations de la nouvelle PAC. Les exploitants donziais ont ainsi réaffirmé leur hostilité au surprimage des cinquante premiers hectares, qui entraînerait un manque-à-gagner énorme pour l'agriculture bourguignone.

Débouchés en circuit court

Avant un déjeuner de travail à la ferme du Marault, le Préfet de région a également visité le magasin Secrets de paysans, à Coulanges-lès-Nevers, ce projet porté depuis deux ans par 10 producteurs fermiers nivernais qui pratiquaient déjà, individuellement, la vente directe sur leurs exploitations ou sur les marchés. Légumes, viandes, miels, vins, fromages, escargots, foies gras: Pascal Mailhos s'est dit *«frappé par le fait que vous réalisiez un chiffre d'affaires supérieur de 30% à vos prévisions initiales»*. *«Cela marche parce que les consommateurs sont en demande de qualité et de traçabilité, de consommer mieux, avec des produits fabriqués près de chez eux, et de pouvoir rencontrer les producteurs pour se rassurer»* lui ont expliqué les associés quasiment tous présents en fin de matinée dans la boutique de Coulanges-lès-Nevers. Quand les circuits courts, dans ce cas soutenus par la Chambre d'agriculture et le Pays Nevers sud Nivernais, deviennent un outil de sécurisation des revenus agricoles, *«nous avons vocation à faire des petits et à essaimer»* ont assuré les représentants professionnels devant le représentant de l'Etat.

Emplois d'avenir et Contrats de génération

A Limon, où l'attendaient Bertrand Ribaucourt, président des Éleveurs nivernais, Jean-Luc Gauthier, conseiller général et Alexandre Lorré, président des JA58, Pascal Mailhos a pu observer le fonctionnement d'un élevage orienté vers l'engraissement des bovins et l'élevage des moutons. Didier Ramet, l'hôte de l'après-midi, a expliqué qu'il fait partie des 55 engraisseurs nivernais. Il fait partir à l'abattoir directement les 170 bovins finis qui naissent sur l'exploitation. Se qualifiant *«d'espèce en voie de disparition»* dans le département, l'éleveur de Limon s'est vu répondre par le Préfet qu'il était plutôt *«l'une des voies d'avenir pour l'élevage»* nivernais. Et que s'il éprouve des difficultés à trouver de la main d'œuvre, il existe des dispositifs gouvernementaux récents en faveur de l'emploi des jeunes. *«Les Emplois d'Avenir, que j'ai élargis au secteur agricole, leur permettent de se former durant trois ans et de trouver un emploi à l'issue. Durant ce laps de temps, ils font toucher à l'entreprise 35% du coût de l'emploi pris en charge par l'Etat»* a-t-il vanté avant de mettre en avant les Contrats de génération qui permettent à un sénior partant de transmettre son savoir-faire à un jeune entrant, le chef d'entreprise se voyant attribuer 4000 euros par an durant trois ans, *«soit 60% d'économie sur un jeune payé au SMIC»*. Pascal Mailhos, relais de la priorité donnée à l'emploi par le gouvernement, n'a pas mégoté sur l'argument-séduction: *«selon les chiffres qui me remontent sur ces dispositifs, c'est le secteur agricole qui emploie le plus»* a-t-il confié.

Emmanuel Coulombeix



Le magasin de producteurs Secrets de paysans a impressionné le Préfet de région par la performance économique qu'il obtient après seulement deux ans d'exercice.



En visite sur l'exploitation d'engraissement de Didier Ramet, Pascal Mailhos a vanté les avantages financiers des dispositifs du gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes, qu'il a élargis au secteur agricole.

Syndicalisme

Nitrates : le réseau FNSEA âprement mobilisé

Le dossier «*nitrates*» mobilise actuellement fortement les équipes départementales, régionales et nationales du réseau FNSEA. Le point sur les travaux syndicaux en cours.

« *Nitrates quand tu nous tiens!* » Si un dossier occupe particulièrement l'espace syndical agricole ces derniers temps, c'est bien celui des nitrates. Et si l'Etat français, dans un dogmatisme à tout craindre, fait de cette problématique un objet d'incroyable surenchère, il n'en reste pas moins que celui-ci nécessite un fort investissement du réseau FNSEA pour contrecarrer les illusions politiques sur lesquelles se basent les ministères de l'Agriculture et de l'Écologie pour avancer, pas à pas, leurs arguments. Et là se pose la question de fond : des nitrates ou des illusions gouvernementales, qui est le plus nocif!

Négociations difficiles et recours contentieux

Cheval de bataille de l'Etat qui souhaite apporter une réponse au contentieux européen sur les nitrates, la révision du 5ème programme d'action génère de nombreuses difficultés sur le terrain. Sur la redéfinition de la zone vulnérable tout d'abord, depuis de nombreuses semaines maintenant, la profession dénonce les méthodes et critères retenus par les Dreal pour classer les nouveaux territoires.
Au-delà des disparités de traitement entre régions et bassins versants - où les agences de l'eau n'ont pas retenu les mêmes teneurs de nitrates dans les eaux de surfaces pour classer les territoires - le fait est qu'en réponse à Bruxelles, l'État se contente d'aller au-delà des exigences communautaires en matière de qualité des eaux.
En résulte, le basculement arbitraire de nombreux territoires en zone vulnérable, basculement ayant conduit la FDSEA et l'intégralité du réseau syndical national a intenter des recours judiciaires à l'encontre des arrêtés préfectoraux de délimitation signés par les préfets coordinateurs de bassins en février dernier. De même, en ce qui concerne le renforcement du 4ème programme d'action de la directive nitrates, la pression syndicale mise sur l'Etat par le réseau FNSEA cet hiver a permis quelques réaménagements des textes en discussion.
Ceux-ci demeurent néanmoins insuffisants, trop de lignes rouges tracées par la FNSEA restant à l'heure actuelle franchies. Une nouvelle fois, nous réaffirmons notre volonté de voir le réalisme, l'emporter sur le dogmatisme en la matière.

Conditionnalité «*nitrates*» : A qui mieux mieux …

Bis repetita, concernant la négociation de la grille «*nitrates*» de la conditionnalité 2013 où la FNSEA ferraille pour faire entendre la voie du bon sens. Alors que les ministères ont fait cavalier seul dans la rédaction des grilles dernièrement présentées à la profession, l'absurdité et l'inapplicabilité des mesures envisagées contraint le réseau à une débauche d'énergie inexplicable.
Terrés dans une vison «*parigo-parisienne*» de l'Agriculture, les ministères proposent l'application de contraintes réglementaires établies postérieurement au démarrage de la campagne culturale, par conséquent inapplicables sur le terrain.
Cet acharnement a d'ailleurs contraint la FNSEA à demander une année blanche en terme d'application de la conditionnalité nitrates pour 2013. Une mobilisation chronophage mais essentielle au vu des enjeux de ce dossier et sur laquelle, les réunions cantonales de printemps de la FDSEA et des JA, permettront de revenir fin avril.

S.L – FDSEA 58

Terres de Bourgogne
Abonnement 2013
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Cultures

Reliquats azotés sortie hiver 2013

Comme chaque année, la Chambre d'Agriculture, Soufflet Agriculture, Alternatives et Axereal vous proposent la synthèse départementale des reliquats sortie hiver. Ces valeurs vous permettent de calculer au mieux la fertilisation totale à apporter sur vos cultures.

En 2013, les niveaux de reliquats d'azote sont assez bas, liés principalement à une pluviométrie automnale et hivernale très importante.
Rappelons que dans le cadre du 4ème programme transitoire de la directive nitrates, si la surface en zone vulnérable est supérieure à 3 ha de culture, vous êtes tenu de réaliser annuellement au moins 1 analyse de sol pour une des 3 principales cultures exploitées en zone vulnérable (reliquat sortie hiver ou taux de matière organique).
En l'absence d'analyses de reliquats, le Plan Prévisionnel de Fertilisation azotée peut utiliser les estimations issues d'un réseau de référence régional.
Comme les années précédentes, les organismes qui réalisent des reliquats azotés sur le département ont mis en commun les résultats d'analyses pour une synthèse commune, à partir de 250 analyses réalisées en début d'année 2013.
Ces valeurs sont à intégrer à la méthode des bilans sur céréales et maïs pour le calcul de la dose totale. Pour les oléagineux la dose peut être calculée avec la méthode des pesées de biomasse pour le colza et Heliotest pour le tournesol.
Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les valeurs moyennes de reliquats sortie hiver par profondeur de sol et par précédent.
Attention, ces valeurs ne remplacent pas une mesure dans votre parcelle, car les moyennes sont issues d'une grande disparité de valeurs. Elles permettent d'avoir un ordre de valeur annuelle selon les conditions de sol et de précédent.
Compte tenu des conditions climatiques de l'automne et le faible développement des couverts, nous n'avons pas tenu compte de la présence des Cipan dans la construction du tableau.

MICHAEL GELOEN (CA58)
EMMANUEL BONNIN
(SOUFFLET AGRICULTURE)
JEAN MICHEL BOUCHIÉ (AXÉRÉAL)

Type de sol	Profondeur de sol	Précédent					
		Céréales pailles enfouies	Céréales pailles enlevées	Colza	Pois	Maïs	Tournesol
Argilo-calcaire superficiel, sable superficiel, Limon argileux superficiel	0 à 30 cm 1 horizon	**17** (16)	**18** (60)	**19** (32)	**25** (2)	**29** (5)	**18** (12)
Argilo-calcaire moyen, sable et sable limoneux moyens, limon et limon argileux moyen	60 cm 2 horizons	**24** (11)	**27** (20)	**31** (39)	**31** (6)	**39** (3)	**23** (8)
Argilo-calcaire profond, sable limoneux profond, et limon argileux profond	90 cm et + 3 horizons	**33** *	**33** (13)	**37** (17)	**24** (2)	**47** (2)	**34** (2)

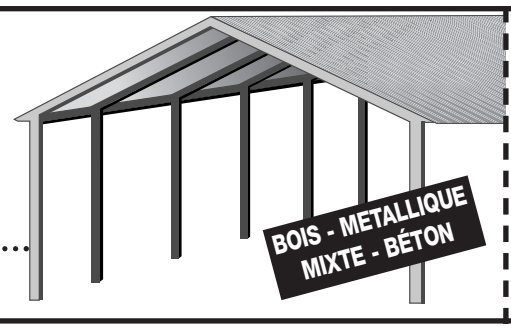
() : Nombre e valeurs - * : Valeur estimée



wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Demi-journée technique sur la race Rava

L'atout du "trois en deux"

Christophe Rainon, le technicien ovin de la Chambre d'agriculture, organisait, le 21 mars dernier, une session technique pour les éleveurs nivernais, sur la race Rava (lire Terres de Bourgogne n°1210) et son adaptabilité au contexte du département. Une trentaine d'entre eux sont ainsi venus échanger avec quatre éleveurs spécialisés du Puy-de-Dôme et leur technicien chez la famille Lancien, à côté de Decize.



La réunion du 21 mars à Decize a donné lieu à des échanges techniques entre éleveurs nivernais et producteurs de Rava auvergnats.

Le nombre d'éleveurs de Rava dans la Nièvre se compte sur les doigts de la main. Parmi eux, Valérie, Richard et Julien Lancien, à Marly (près de Decize) ont acheté leurs premières brebis en 2008, à la suite de la fièvre catarrhale ovine (FCO) qui avait décimé leur troupe. Très vite, les parents et le fils, officiellement installé depuis 2010, se sont orientés vers une race rustique qui leur semblait mieux adaptée que les brebis charollaises à la spécificité de l'exploitation.

Des contraintes «Natura 2000»

Les éleveurs disposent en effet de deux sites, l'un à Decize, l'autre à Charrin, le premier de 141 ha (dont 80 irrigables) destiné à la constitution des stocks, le second de 110 ha de prairie se situant en bord de Loire, considéré comme estive et classé site Natura 2000 comportant des atouts et des contraintes.

La distribution d'aliment y est en effet interdite à part le foin récolté sur place (pas de flushing), certains anti-parasitaires sont interdits, il n'y a pas de fertilisation et la gestion pastorale du pâturage est imposée, du 1er avril au 20 novembre avec un chargement de 0,3 à 0,8 UGB.

Ce qui n'empêche pas l'EARL de Marly de disposer d'un troupeau relativement conséquent: au 1er janvier 2013, les Lancien disposaient de 1270 brebis et agnelles, dont 450 brebis Rava, 200 Rava croisées Ile de France ou Berrichon du Cher, 100 Rava croisées Grivette et 120 agnelles Rava ainsi que, parmi les 36 béliers de l'exploitation, 6 Rava croisés Charmoise et 1 bélier Rava.

Christophe Rainon confirme que cette tendance à l'augmentation des ateliers ovins est de plus en plus pregnante: *«il n'est pas rare de voir des troupes de 800 à plus de 1000 brebis. Les systèmes mixtes voient également leur taille augmenter et la main d'oeuvre bénévole et familiale tend à disparaître»*. D'où un constat: *«devant le souci d'améliorer la productivité et les conditions de travail, certains éleveurs se sont orientés vers des races rustiques»*. D'où l'emploi de la race Rava chez les Lancien. Devant une trentaine d'éleveurs ovins nivernais, les éleveurs de Decize ont précisé les conditions techniques de leur atelier. Ils ont aussi pu échanger avec cinq éleveurs spécialisés de la race issus du Puy-de-Dôme ainsi qu'avec leur technicien, Gaëtan Grenet, venus spécialement à Decize.

«Trois en deux»

Si les éleveurs auvergnats sont en général monoproducteurs de Rava, avec des troupes pouvant atteindre les 1500 brebis, c'est pour des raisons traditionnellles et historiques. La question était de savoir si le contexte nivernais, herbager, est aussi propice techniquement et économiquement à cet élevage.

Sans hésiter, Gaëtan Grenet a détaillé les atouts de la RAVA: *«des qualités maternelles, une facilité d'agnelage et un déssaisonnement incroyable. Les brebis peuvent prendre les mâles à n'importe quelle époque de la saison et ce système accéléré permet de mettre en place le trois en deux»*. Trois agneaux en deux ans.

Ce que veulent faire les Lancien, 300 agnelages du 15 septembre au 15 novembre, 700 agnelages du 15 décembre au 15 février et 400 agnelages du 15 avril au 15 juin. La productivité numérique, qui était de 1,18 agneaux par brebis en 2012, pourrait ainsi s'accroître.

Point faible: la quantité de viande

L'animateur de la race le reconnaît: *«la Rava dispose d'une quantité de viande plus faible»* mais il corrige aussitôt le point de vue sur cette faiblesse supposée: *«cette conformation moyenne est compensée par les effectifs plus importants obtenus par le système de reproduction accéléré»*. Les Rava sont aussi plus consommatrices d'aliments parce qu'elles sont en étable plus souvent, ce qui ne les empêche pas d'être assez bien valorisées. Sous l'oeil de Francis Leblanc, de la Ciaylin qui a racheté l'un des deux groupements auvergnats l'an dernier, Richard Lancien a confirmé ses chiffres de commercialisation de 2012. 1162 agneaux ont été livrés (poids de carcasse moyen de 15,7 kg) à un prix moyen par tête de 90,7 euros, avec des pointes 76,8 euros en août et 101,4 euros en septembre (ndlr: toutes races présentes dans l'EARL). Les éleveurs decizois envisagent tout de même l'utilisation de béliers Suffolk en croisement sur les brebis rustiques afin d'alourdir les poids de carcasse, et de béliers Charmoise en croisement sur toutes les agnelles pour faciliter l'agnelage et soulager la charge de travail.

EMMANUEL COULOMBEIX



▶ Rendez-vous

Semaine du développement durable Quatre visites et rencontres dans la Nièvre

Du 1er au 7 avril, le ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et de l'énergie organise la 11ème semaine du développement durable un peu partout en France. L'occasion pour les acteurs de terrain de rappeler les bonnes pratiques et de faire découvrir des initiatives en la matière. Cette année, la Chambre d'agriculture de la Nièvre a prévu un programme de quatre visites et rencontres.

- Le mercredi 3 avril de 9h30 à 11h30, à Bouhy (lieu-dit Ravière): mettre en œuvre un système de culture sur un bassin d'alimentation de captage (BAC), présentation du système mis en place sous cahier des charges d'une MAEt réduction de produits phytosanitaires et d'azote. Les objectifs et résultats attendus par l'agriculteur seront exposés ainsi que les combinaisons techniques mobilisées pour y parvenir. Des premiers résultats sur les performances environnementales, l'organisation du travail et l'impact économique seront présentés. Sous réserve d'une fenêtre climatique, une démonstration de désherbage à la herse étrille aura lieu. Contact: Cédric Zambotto au 06 77 15 59 81 ou mail: cedric.zambotto@nievre.chambagri.fr.
- Le jeudi 4 avril de 14h30 à 16h30, visite d'une installation de méthanisation chez Fréderic Maillault, Chemin des Plots à Devay (58300). Descriptif, fonctionnement et visite de l'unité de méthanisation du GAEC des Plots. Contact: Etienne Bourgy au 03 86 93 40 18 ou mail: etienne.bourgy@nievre.chambagri.fr.
- Le vendredi 5 avril de 14h à 17h à la Chambre d'agriculture (25 bld Léon Blum, 58000 Nevers): mieux connaître l'agroforesterie. Présentation du concept et des enjeux de l'agroforesterie, appui sur des exemples de conduites et explications des bénéfices attendus pour les agriculteurs mettant en place ces systèmes. Inscription recommandée. Contact: Mickaël Geloen ou Etienne Bourgy au 03 86 93 40 18 ou mail: michael.geloen@nievre.chambagri.fr ou etienne.bourgy@nievre.chambagri.fr.
- Le vendredi 19 avril de 14 à 17h, rencontre entre les apiculteurs et les agriculteurs chez C. Perreau, rue des rivières St Agnan à Cosen sur Loire: le thème portera sur les bénéfices mutuels des ruches pour les cultures. Cette rencontre se fera en partenariat avec la Chambre d'agriculture, le CERD, l'APAB et le CETIOM. Discussions sur le sujet entre agriculteurs, apiculteurs et intervenants des différentes structures. Une dégustation sera également organisée. Contact: Michaël Geloen par mail: michael.geloen@nievre.chambagri.fr.

Chambre d'agriculture 89

Première Session de la nouvelle mandature

Parmi les sujets débattus lors de cette première session de travail de la nouvelle mandature, le souhait du Conseil régional de conditionner tout financement de la modernisation de l'atelier lait du lycée la Brosse à une conversion en bio de l'établissement.



Présent à la session, Jacques Baloup, Conseiller général et vice-président de la Commission agricole, a annoncé que, restrictions budgétaires obligent, le budget alloué par le département à l'agriculture serait amputé cette année de 30 %.

Les présidents changent, les habitudes demeurent… Comme il est de tradition, c'est par un tour d'horizon conjoncturel des différentes filières qu'Etienne Henriot a débute cette première session de travail de la nouvelle mandature. Une session à laquelle participaient le directeur de la DDT, Yves Granger et le Conseiller général Jacques Baloup.

Céréales et oléagineux : les marchés restent nerveux, avec des stocks mondiaux relativement tendus intervenant sur les cours. Dans l'Yonne, le colza actuellement sort des fermes à 460 €/tonne environ, le blé, entre 225 et 230 €/t, l'orge fourragère à 190 €/t et celle de brasserie entre 200 et 205 €/t. Sur le plan cultural : après avoir souffert de la sécheresse en septembre, certains colzas ont mal levé ou n'ont pas passé l'hiver. Mauvais état également des céréales semées après le 20 octobre, notamment en zone humide, tandis que l'état des orges de printemps est dans la moyenne.

Filière viande : en viande bovine, si la vache de réforme «R» atteint des sommets avec 1 € de plus du kg qu'en 2011, le jeune bovin ne connaît pas la même embellie, n'enregistrant qu'une hausse de + 2,32 % par rapport à la même période. Marché peu alimenté en ce qui concerne les broutards dont le prix à 2,60 €/kg est équivalent à l'an passé. Le malaise reste général au sein de la filière et les inquiétudes demeurent quant à la pérennité des exploitations, comme le rappelle le président Henriot : *«l'élevage est important pour l'équilibre économique du département et vis-à-vis des problématiques auxquelles on doit faire face, notamment environnementales et on est bien content d'avoir des éleveurs présents sur certains Bassins d'Alimentation de Captage pour trouver des solutions et mettre en place des programmes d'action…»* La filière volaille départementale souhaite obtenir une hausse de 5 % pour finir d'absorber les hausses de prix des aliments, mais la lutte sera rude, face aux opérateurs qui, anticipant la baisse de prix des céréales, réclament déjà des baisses du prix du poulet !

Inquiétudes face à la menace de la flavescence dorée

Lait : la collecte est en baisse de 7 % sur le secteur, en raison d'ensilage de maïs de moindre qualité. D'une manière globale, on constate une amélioration du prix du lait, la moyenne actuelle pouvant s'apparenter à celle de la campagne 2010/2011. Les interrogations demeurent toutefois, face à l'échéance de la fin des quotas qui se rapproche…

Viticulture : nouvelle flambée des prix en chablisien, avec la feuillette de chablis à 650 € et celle de petit chablis à 560 €, retrouvant ainsi les niveaux de 2008. Conséquence de rendements moyens, les cours sont bons en Côtes d'Auxerre, toutes couleurs confondues, mais sans plus en moyenne bisannuelle. L'inquiétude aujourd'hui pour la filière viticole icaunaise est l'arrivée possible de la maladie de la flavescence dorée qui touche déjà le vignoble de Saône-et-Loire et tend à remonter vers le Nord de la Bourgogne. A la demande des professionnels un arrêté préfectoral sera pris prochainement dans l'Yonne (ainsi qu'en Côte d'Or), pour servir de cadre réglementaire au dispositif de prévention devant se mettre en place.

Environnement : alors que le Préfet souhaite voir la mise en place d'un comité de pilotage Grenelle, de manière à faire le point sur les 14 bassins d'alimentation de Captage que comporte le département, Etienne Henriot met en garde sur le risque de voir les agriculteurs accusés de tous les maux: *«si on venait à stigmatiser la profession, je pense qu'elle réagira vivement et durement. Il faut faire très attention à la façon dont on organise ce type de rencontres, si l'on veut effectivement trouver des solutions ensemble, au travers des programmes d'action mis en place…»* Inquiétudes également en ce qui concerne le 5e programme nitrates devant prochainement entrer en application : *«les particularités départementales risquent d'être ignorées et on risque de rentrer dans des systèmes venus d'ailleurs et qui nous seront imposés, notamment en secteur élevage…»*

Un courrier qui fait débat

Dans un courrier daté du 20 février dernier, le Conseil régional a informé le lycée la Brosse de son intention de conditionner toute participation financière pour la modernisation de l'atelier laitier vieillissant de l'établissement, à sa conversion en bio et à la mise en place d'une unité de méthanisation. Une décision qui surprend, d'autant que le lycée a été identifié référent Grandes Cultures pour la région Bourgogne et qu'un programme d'expérimentation est déjà en cours, visant à tester des itinéraires culturaux à très bas niveau d'intrants. Un Système de Culture Innovant qui s'inscrit dans le dispositif *«objectif zéro herbicide»* engagé par ailleurs par le Conseil régional. Pour le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, *«pas question de changer la donne en cours de route»*, rejoint en cela par son prédécesseur, Gilles Abry, pour qui : *«il faut au moins aller au bout du programme avant de mener une réflexion pour faire autre chose. Il y va de l'intérêt de la majorité des agriculteurs de l'Yonne et au-delà, compte tenu de la reconnaissance du programme d'actions en place, de l'intérêt régional et national»*. Tout en se félicitant de ce que le Conseil régional *«abonde une enveloppe financière pour la modernisation de l'atelier lait alors que l'on vient de traverser une période où la légitimité même de cet atelier était sur la table»*, Jean-Marie Baillard, le directeur du lycée, rappelle que : *«La Brosse, dans le cadre de l'enseignement agricole bourguignon, s'inscrit dans un équilibre et une complémentarité. Il est évident qu'une commande de conversion ou d'étude de conversion auprès d'un établissement en contrepartie d'un investissement de ce type-là, n'est pas acceptable en tant que tel, en tout cas dans la forme…»*

DOMINIQUE BERNERD



Foire du Beau Marché

L'effet bœuf des chevaux de trait !

Avec plus de 40 animaux présentés, le Syndicat des éleveurs de chevaux de trait de l'Yonne s'est encore taillé la part belle lors de cette 34ème édition du Beau Marché à Toucy marquée cette année par l'absence totale de bovins.



▲▶ Les premières marguerites du printemps ont fait leur apparition sous les cieux humides de Puisaye… !



Une belle jument de trait auxois, côté pile…



Nicolas, Primaël ▶ et Thomas sont passionnés de maquettes agricoles et à la recherche d'autres collectionneurs comme eux

En dépit d'une météo chagrine, la foule des grands jours n'a pas manqué le rendez-vous que lui donne chaque année pour la foire du Beau Marché, le syndicat des éleveurs de chevaux de trait de l'Yonne, sous la houlette et le micro de son président, Martial Doumeyrou : *« Savez-vous que le percheron est noir à sa naissance, gris pommelé en vieillissant et quasiment blanc sur sa fin…? »* Pas sûr que les visiteurs présents connaissaient la réponse ! Comtois, cobs, ardennais, bretons, auxois, percherons… ils avaient tous fière allure ce samedi matin, dans leur puissance majestueuse. Avant la grande parade qui devait les conduire l'après-midi dans les rues de Toucy, pour un défilé unique en son genre dans le département.

En revanche, pas de bovins présents à la manifestation cette année, pour la plus grande déception du président de Toucy Animations, Jean-Pierre Huot, qui reconnaissait toutefois : *«qu'entre les contraintes sanitaires et le rythme du métier d'éleveur, c'est lourd de venir…»*. Les Jeunes Agriculteurs étaient eux bien présents, sur leur stand, où le public a pu déguster à loisir de la viande bovine *«certifiée poyaudine»* et du lait, tout en admirant la scénographie présentée par trois jeunes JA passionnés de maquettes agricoles. Avis aux amateurs : Nicolas, Primaël et Thomas sont à la recherche d'autres collectionneurs. On peut les contacter sur leur blog : *«mini-farmer 89»*

En marge du Beau Marché, s'est tenue à la salle polyvalente, la 26ème exposition nationale d'aviculture organisée par l'association Aviculture 89. Volailles, pigeons, lapins… au total, plus d'un millier d'animaux ont ainsi été présentés au public qui s'est pressé nombreux dans les allées. Pour les absents, possibilité de rattrapage mercredi 1er mai, pour la traditionnelle fête du mouton au hameau du Deffand, à Saints-en-Puisaye, où l'association avicole icaunaise sera également présente.

DOMINIQUE BERNERD



Un équipage de fort belle allure



Le président du Conseil général de l'Yonne, André Villiers, se souvient avoir conduit en 1958 à l'âge de 4 ans, le même tracteur sur l'exploitation familiale… La moustache en moins !



Télépac 2013

A vos marques !

A la veille du début de la campagne 2013, une réunion d'information sur la télédéclaration des dossiers PAC s'est tenue dans les locaux de la DDT de l'Yonne, en présence des différents partenaires de l'opération.

Alors que va démarrer le 1er avril prochain la nouvelle campagne de télédéclaration des dossiers PAC, les services de la Direction départementale des territoires rappellent que l'an passé, pour la première fois, le nombre d'agriculteurs télédéclarant de leur domicile a dépassé celui des exploitants se rendant à la DDT pour le faire.
Concernant les demandes d'aide ovines 2013, dont la campagne s'est déroulée du 7 au 31 janvier dernier, 121 déclarations ont été effectuées (dont 19 réalisées à la DDT). Un chiffre en baisse lié à la diminution du nombre d'éleveurs dans le département.
A la date du 14 mars, 121 demandes de PMTVA ont été enregistrées. Un niveau similaire à l'an passé. Les services de l'Etat se montrent surpris que les éleveurs ne soient pas plus nombreux à le faire avant la date du 15 mars. Une anticipation qui leur aurait permis de percevoir le 1er paiement de leur prime au 15 octobre au lieu d'attendre le mois de décembre.

Des effectifs revus à la baisse

Le dispositif mis en place par la DDT en 2012 a été reconduit cette année. Un courrier à été adressé à tous les producteurs le 14 janvier pour leur demander de notifier leur intention avant le 15 février.
Une nouveauté toutefois en 2013: les moyens mis à disposition par la DDT ayant été *«calibrés»* en fonction du nombre de réponses des exploitants, seules les personnes ayant répondu dans les délais, obtiendront un rendez-vous pour une assistance personnalisée ou en formation. Suite au questionnaire envoyé, 865 producteurs ont privilégié une assistance personnalisée, 110 autres souhaitant venir à la DDT en formation. Un chiffre global en baisse par rapport à 2012. A noter : 30 % d'entre eux devraient déclarer des aides du 2e pilier en plus des aides de celles du 1er pilier.
Concernant les moyens mis en place par la DDT : 4 vacataires seront présents (contre 5 en 2012) pour la réception *«assistée»* ; 1 personne titulaire pour la *«réception autonome aidée»* PMTVA et surface, hors aides 2e pilier, sachant que les éleveurs concernés seront fortement incités à *«prendre la souris»* ; une autre titulaire pour les formations en groupe de 5 à 6 producteurs (contre 7 à 8 l'an passé, pour plus d'efficacité). L'ensemble des effectifs dédiés ne représentant plus que 1,9 équivalent temps plein, contre 2,3 ETP en 2012 et 7 ETP il y a encore quelques années.

Un seul numéro de téléphone : 03 86 48 42 48

Les rendez-vous seront positionnés de façon stratégique : les dossiers simples sans MAE seront traités en priorité dans les quinze premiers jours, pour parfaire l'apprentissage des vacataires.
Suivront les dossiers plus compliqués, avec MAE, dans la quinzaine suivante. Dans la mesure du possible, il sera tenu compte des souhaits émis par les producteurs, comme faire venir ensemble ceux qui en auront fait la demande. Un numéro de téléphone spécifique est mis en place: 03 86 48 42 48, avec serveur vocal.
En cas de retardataires, le repérage en sera fait le plus tard possible, aux alentours du 14 mai et la liste adressée à tous les partenaires (OS, Chambre d'agriculture, CER). A chacun d'y repérer les producteurs qu'il prévoit de relancer et d'informer par retour de mail la DDT qui se chargera des producteurs non pris en charge. Le but étant que le 15 au matin, puissent commencer les dernières relances téléphoniques. Au-delà du 15 mai, les déclarations restent possibles jusqu'au 9 juin 2013, moyennant une pénalisation de 1 % par jour (17 % pour le dernier jour). Ces déclarations se feront obligatoirement sous forme papier.
La DDT rappelle, en ce qui concerne l'assolement, que toute diminution des surfaces cultivées doit être signalée immédiatement par écrit, dès leur survenance et quelle que soit la date à laquelle ces diminutions ont lieu.

DOMINIQUE BERNERD





Semaine développement durable

Rendez-vous dans l'Yonne du 1er au 5 avril

Depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture de l'Yonne s'associe à la Semaine du Développement durable, organisée par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Energie, proposant aux agriculteurs des réunions et visites sur des thèmes innovants.

Etienne Henriot, Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne réaffirme la volonté de la profession de s'impliquer dans le développement durable et de communiquer auprès des agriculteurs sur les actions qui allient durabilité, performance et rentabilité économique de l'exploitation : *"Nous disposons de réseaux tel qu'Écophyto et de références qui sont éprouvées sur le terrain par l'expérimentation et les agriculteurs. L'objectif de ces journées est de montrer au plus grand nombre, les alternatives, les résultats et les innovations tout en préservant la performance agronomique et économique de nos systèmes"*.

Plusieurs rendez-vous sont ainsi au programme durant la semaine du 1er au 5 avril, dans tout le département :

Systèmes de cultures innovants

Présentation des systèmes grandes cultures et viticulture (itinéraires techniques, performances économiques et environnementales).
Présentation des réseaux Dephy Écophyto grandes cultures et vignes.
Connaissance des sols à l'aide de l'outil *«Typesol»*.
Date : Mercredi 3 avril 2013
Lieu : Lycée agricole La Brosse à Venoy, rendez-vous à l'amphithéâtre.
Horaires : 9 h - 12 h 30
Public : agriculteurs, viticulteurs et scolaires
Contact : Sarah Gonzalez au 03 86 94 28 46
Présentation du réseau de fermes Ecophyto de l'Yonne et du système de cultures de l'exploitation.
- Quels leviers pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires ?
- La technique du semis direct
- La technique du colza associé
Date : Vendredi 5 avril 2013
Lieu : Saint-Privé lieu dit «Les Sinces» chez Eric Boulet
Horaires : 14 h - 17 h
Public : agriculteurs
Contact :
Sarah Gonzalez au 03 86 94 28 46

Agriculture biologique

Présentation d'une exploitation grandes cultures en agriculture biologique.
Exposition de matériels de désherbage mécanique (démonstration sous réserve des conditions météorologiques).
Visite de la Cocebi et présentation des filières.
Date : Vendredi 5 avril 2013
Lieux : Vermenton sur la ferme du Bois Choppard, route de Vermenton et Lichères près Aigremont de 10 h à 12 h
et rendez-vous à la Cocebi à Nitry de 14 h 30 à 17 h
Public : agriculteurs
Contact :
Patrice Cote au 03 86 94 82 90



Energie - Biogaz

Information technique et économique
Principes généraux de la méthanisation : les installations, les impacts/intérêts agronomiques et la vente d'énergie & aspects énergétiques
Réunions d'information
Mardi 2 avril 2013
14 h à la mairie de Ligny le Châtel
Mercredi 3 avril 2013
14 h à la Chambre d'agriculture à Avallon
Jeudi 4 avril 2013
14 h au Poléthic, Zone artisanale de Saint-Sauveur
Vendredi 5 avril 2013
Visite d'une installation icaunaise de méthanisation
Public : éleveurs, agriculteurs, producteurs de déchets fermentescibles
Contact :
Vincent Gallois au 03 86 94 26 34

Gestion de l'énergie dans les chais

Gestion de l'énergie dans les chais avec présentation du logiciel Amethyst, maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.
Valoriser les sous-produits de la vinification : marcs, lies, bourbes... une seconde vie, la méthanisation, le compostage
Date : Vendredi 5 avril 2013
Lieu : Chablis
Horaires : 8 h 45 à 12 h 30
Public : viticulteurs
Contact :
Sophie Hanesse au 03 80 28 81 20

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Jeunes agriculteurs de l'Yonne

Bientôt l'assemblée générale

L'assemblée générale de Jeunes Agriculteurs 89 se déroulera vendredi 5 avril à Tissey, dans le Tonnerrois. A la veille de cette importante manifestation syndicale, rencontre avec son président, Samuel Legrand.

Que ce soit à Venoy ou à Toucy, le combat mené par JA 89 contre le gaspillage des terres agricoles continue et semble être devenu au fil du temps le point majeur de vos revendications… Samuel Legrand : *"en matière de foncier, nous suivons notre ligne de conduite, même si après plusieurs actions spectaculaires sur le terrain, l'heure est plus à un travail de fond, dans une démarche administrative. On continue pour autant le combat de fond et on ne lâchera pas le dossier, réclamant en la matière une réelle prise de conscience de la part des politiques… L'important est que le département raisonne dans sa globalité et non pas dans l'intérêt de chaque commune. Aujourd'hui, 2000 ha de terres agricoles sont inscrits ou en cours d'inscription dans les documents d'urbanisme pour la viabilisation dans le département, dont 700 ha urbanisables très rapidement mais pas de Schéma de Cohésion territoriale ! Nous souhaitons engager un travail avec la préfecture, notamment au travers de la création d'une charte d'utilisation de l'espace agricole qui ferait loi sur les décisions pouvant être prises lors des réunions de la CDCEA (ndlr : commission départementale de consommation des espaces agricoles). Une charte autour de laquelle se retrouveraient les deux organisations syndicales majoritaires que sont JA 89 et la FDSEA de l'Yonne, étendues pourquoi pas aux autres représentations syndicales, sur le foncier, je pense qu'on peut se retrouver, la Chambre pour l'aspect technique, les associations des Maires et l'Etat.*
Dans le cas de Toucy, nous avons alerté le commissaire enquêteur sur le fait que se préparait une modification du plan d'occupation des sols alors qu'un plan local d'urbanisme était déjà en cours d'élaboration. On met des règles mais en se débrouillant pour les contourner en amont !"

Le thème de l'AG cette année porte sur la traçabilité du producteur au consommateur… Un lien avec l'actualité récente ?
"Nous sommes partis en effet des évènements que l'on connaît avec l'affaire de fraude sur la viande de bœuf. Nous souhaitons provoquer le débat et réagir, à partir de questions simples : l'objectif et les raisons de la traçabilité ? Les conséquences sur nos exploitations ? Pour quel niveau de traçabilité ? Pourquoi des règles strictes jusqu'à l'abattoir seulement ? Nous ne sommes pas dans un débat d'opposition mais bien dans un débat d'avenir, avec cette question majeure : que voulons nous demain pour nos filières… ?
Notre rôle à nous JA, est de nous adapter à la demande du consommateur et à ce qu'il souhaite acheter. L'important étant, tout en répondant à la demande sociétale sur la traçabilité sanitaire, que cela n'empêche pas le producteur d'être rémunéré correctement et n'engendre pas de pertes économiques sur l'exploitation. Il faut, même si cela ne correspond pas à notre philosophie, faire aussi du «pas cher» pour répondre à la demande, à condition de ne pas faire n'importe quoi !"


Samuel Legrand, président de Jeunes Agriculteurs 89.

Assemblée Générale de JA 89 : vendredi 5 avril, Salle des Fêtes de Tissey
13 h 30 : Partie à huis clos
16 h 30 : Accueil des invités, suivi d'un débat sur le thème *«la traçabilité du producteur au consommateur. Attentes et enjeux. Quels débouchés pour demain ?»*
Pot de l'amitié

Environnement

Directive nitrates: l'appareil judiciaire est activé

Face à une administration devenue sourde aux réalités du terrain, la FDSEA de l'Yonne dépose un recours aux tribunaux administratifs en ce qui concerne le Bassin Seine Normandie.

Suite au double contentieux émis par la commission concernant les zones vulnérables sur les programmes d'action nitrates, L'Etat Français a alors révisé l'ensemble des zones vulnérables sur tous les bassins hydrographiques.
Devant une absence de méthode unifiée et un manque de rigueur scientifique, la FNSEA a déposé un recours aux tribunaux administratifs. La FDSEA de l'Yonne s'est associée à ce recours pour le Bassin Seine Normandie.
Cette requête attaque l'arrêté préfectoral signé par le Préfet d'Ile de France, coordonnateur de bassin. La forme (légalité externe) et le fond (légalité interne) sont remis en question et plusieurs lois ont été violées. Vous trouverez ci-dessous l'argumentaire présent dans le recours.

Attaques sur la forme

Le préfet coordonnateur de bassin (personne signataire) n'a pas la compétence pour la détermination de la valeur seuil de classement au titre de la pollution des eaux marines. Cette compétence appartient aux autorités nationales. Ensuite, la personne qui a signé l'arrêté n'avait pas la délégation du nouveau préfet Ile de France. Ce qui l'invaliderait totalement.
L'ensemble des organismes consultatifs comme les conseils généraux ou les chambres d'agriculture n'ont pas reçus le même document sur l'ensemble du territoire. Leur avis a pu être biaisé.
En dernier point, les modalités de consultation du public n'ont pas été respectées et les autorités ne sont pas assurées de la participation effective du public.

Attaques sur le fond

Le préfet a estimé qu'un seul point de dégradation sur une masse d'eau ou un bassin versant est suffisant pour classer des communes en zone vulnérable. Or un tel classement ne peut s'opérer que lorsque plusieurs éléments permettent d'apprécier la réalité de la menace comme d'autres points de mesures, des études géologiques, des rapports d'incidents…
Le principe de précaution a été appliqué de manière disproportionnée.

Attaques sur la violation des lois

La convention OSPAR a servi de base pour caractériser l'eutrophisation marine.
Alors que les critères d'estimation de l'eutrophisation sont pourtant clairement déterminés et multifactoriels (enrichissement de l'eau en éléments nutritifs, développement accéléré des algues et végétaux, perturbation indésirable de l'équilibre des organismes présents dans l'eau et dégradation de la qualité de l'eau). Aucun élément ne permet de savoir quels facteurs, quelle méthode et quel calcul ont été pris en compte par les autorités. Sachant de plus que chaque DREAL a sa propre interprétation du critère d'eutrophisation marine.
Sur la violation de la directive européenne servant de base à la directive nitrates
Le classement des zones vulnérables doit être opéré si les seuils détectés de nitrates sont strictement supérieurs à 50 mg/l ou compris entre 40mg/l et 50 mg/l avec une tendance haussière. L'Etat Français a rajouté un critère plus strict de classement sans fondement réglementaire.

Détournement de pouvoir

Les autorités françaises ont engagé cette révision en réaction au contentieux européen mais en aucun cas dans le but d'amélioration de la qualité des eaux. Ce faisant les autorités françaises ont fait abstraction de la finalité première de cet arrêté. Dès lors on considère qu'il y a détournement de pouvoir.
Les "lignes rouges" ont été largement dépassées. Le temps des négociations est terminé. L'appareil judiciaire devient le seul outil pour être entendu par une administration devenue sourde aux réalités du terrain.

SANDRINE VATINELLE
ANIMATRICE FDSEA 89



Sécurité alimentaire

L' Anses va renforcer le contrôle de la chaîne alimentaire

L'Anses a présenté son programme de travail pour 2013. Les chantiers sont nombreux et l'heure est au perfectionnement des techniques pour renforcer les contrôles sanitaires. Dans le viseur : les produits phytosanitaires, la santé des abeilles et les médicaments vétérinaires.

Suite à l'affaire de la viande de cheval, puis celle du mouton, plus que jamais, l'Anses affirme sa *«mobilisation pour renforcer les moyens de contrôle et de détection dans le domaine de l'alimentaire»*. *«Nos laboratoires seront mobilisés pour renforcer le contrôle des Pouvoirs publics tout au long de la chaîne alimentaire»*, précise Marc Mortureux, le directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) lors de la présentation du programme de travail de 2013.

Le renforcement du contrôle de la chaîne alimentaire et de l'eau se fera sur trois ans avec des *«une centaine de nouvelles méthodes»*. L'accent sera mis sur : la détection de virus à l'origine d'intoxications alimentaires, l'identification rapide de gènes de virulence de nouvelles souches de bactéries, ou encore de nouvelles modalités de détection de parasites dans les poissons.
Concernant les contaminants chimiques, plus d'une centaine de pesticides ou de résidus d'antibiotiques pourront être recherchés dans une même analyse grâce à de nouvelles méthodes.

Produits phytosanitaires et antibiotiques : des projets en cours

A propos des produits phytosanitaires, deux guides européens seront édités en 2013 sous l'égide de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Ils visent à renforcer les critères d'évaluation des risques dus aux produits phytos pour les abeilles et pour les travailleurs agricoles (pratiques quotidiennes, renforcement des équipements, etc.). De plus, des travaux sur l'évaluation des risques cumulés des mélanges de substances seront poursuivis par l'Anses. A propos de la santé des abeilles, le collectif d'experts chargé d'étudier les co-expositions des abeilles et des colonies à différents facteurs de stress a été mis en place début 2013, indique Marc Mortureux.

Le programme de surveillance européen de la mortalité et des maladies des abeilles, géré par le laboratoire de Sophia-Antipolis depuis l'automne 2012, fournira également ses premiers résultats.

Dans le domaine des médicaments vétérinaires et des aliments médicamentaires, l'année 2013 devrait voir le démarrage des négociations relatives à la révision de la réglementation communautaire pour ces secteurs. D'autre part, l'antibiorésistance est reconnue comme un problème majeur en terme de santé animale au niveau international. En 2011, l'Anses s'est auto-saisie pour mener une évaluation des risques d'émergence d'antibiorésistance liés aux modes d'utilisation des antibiotiques dans le domaine de la santé animale. Un rapport est attendu fin 2013.

Des moyens pour l'étude des OGM

Interrogé sur le dossier OGM, Marc Mortureux a indiqué que *«la Commission européenne a clairement décidé de mettre les moyens financiers pour réaliser une étude»* A partir de là, l'Anses et le Haut conseil des biotechnologies (HCB) ont demandé à contribuer à la phase d'élaboration du cahier des charges de cette étude.

S'ils ne peuvent pas être partie prenante, le directeur de l'Anses demande au gouvernement de *«se positionner»*, faisant valoir que l'Anses et le HCB se sont déjà concertés sur la façon de *«mener cette étude de façon concrète au niveau national»*.

En bref

Élevage La FNSEA appelle à manifester dans tous les départements le 12 avril

À l'occasion du premier jour du Congrès annuel de la FNSEA (séance en huis clos), à Troyes, le syndicat a lancé un appel à manifester dans tous les départements pour la journée du 12 avril, sur le thème «Sauvons l'élevage français». Après cette mobilisation dans les régions, un nouvel appel, national cette fois-ci, devrait être lancé pour le mois de juin à Paris, «avec les bêtes, pour se faire entendre directement des consommateurs et des concitoyens», a précisé Dominique Barrau, le secrétaire général de la centrale agricole qui réclame des actions immédiates en faveur de l'élevage «en détresse». «Tout le monde sait que les charges des éleveurs ont explosé, a-t-il indiqué un peu plus tôt dans la journée, rapporte un communiqué du syndicat. Tout le monde sait que sans hausse des tarifs rapide et substantielle, c'est la disparition de l'élevage au profit de la végétalisation (au profit des cultures, N.D.L.R.) qui s'organise et c'est insupportable ». Dominique Barrau estime que «ce qui manque le plus aujourd'hui aux éleveurs, ce ne sont pas quelques aides supplémentaires, complexes», mais «la capacité à répercuter nos charges dans nos prix. Alors trêve de bavardages, Mesdames et Messieurs les ministres, Agissez ! Bougez ! Défendez !». Le congrès de la FNSEA, qui accueille le 28 mars le ministre de l'Agriculture, clôturera ses travaux le même jour.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1211
VENDREDI 29 MARS 2013

En direct de la MSA

page 2

Catherine Perraud
Site internet : simplicité et efficacité !
Sur Internet aussi,
la MSA s'adapte à mes besoins

page 3

Jean Manciat
Chantal Mitanchey
Dominique Strieska
Alain Paulat

page 4

Prestations familiales
Dix bonnes raisons de choisir la MSA
Santé et Sécurité au travail
dans une structure équestre

Dossier réalisé en collaboration avec la MSA Bourgogne

La vie de l'institution

Une relation de service personnalisée

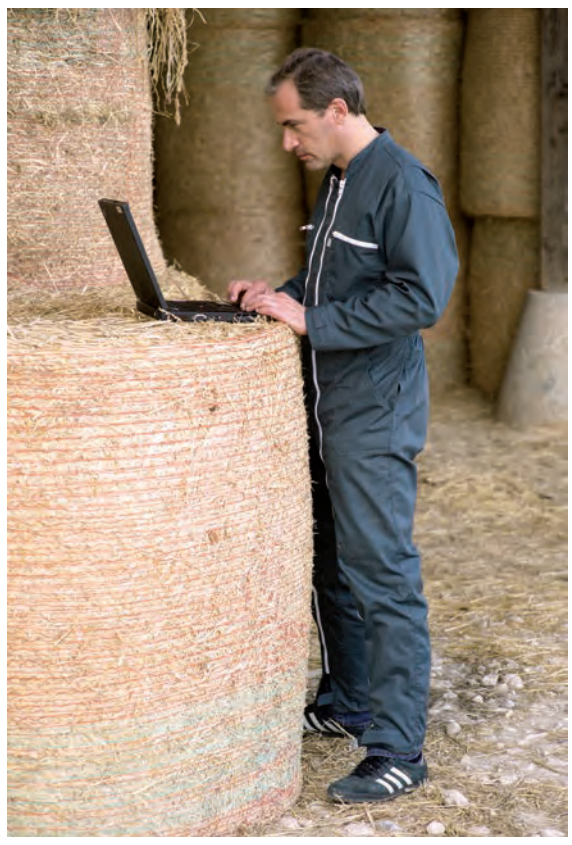
Le concept de relation de service fait référence aux modes d'entrée en relation entre la MSA et les divers publics auxquels elle s'adresse. L'accès à l'information et aux services se développe aujourd'hui à partir du multicanal (site Internet, accueil téléphonique, messagerie électronique, SMS…), que ce soit dans la sphère des produits et services marchands ou dans celle du secteur public. Ces modes de communication répondent à des demandes de disponibilité, de personnalisation, d'accessibilité et d'immédiateté du service.
La MSA s'est déjà engagée dans cette voie mais elle doit renforcer ces outils dans les prochaines années.
Plusieurs niveaux d'accueil sont distingués. L'accueil de 1er niveau, qui tend à terme vers le "tout web", est destiné à offrir à l'adhérent l'information de base et l'accès à un espace privé pour gérer son compte. Une attention particulière devant être apportée aux zones non couvertes par le haut débit.

L'ensemble des sites internet MSA fait peau neuve

Afin de déployer sur tout le territoire une proximité MSA en lignes, l'institution a repensé l'ensemble de ses sites Internet. Motivée par les attentes de ses assurés, (consultés via une enquête réalisée auprès des Internautes fin 2010), elle s'est fixée comme objectif de faire de ses sites web le premier canal de sa relation adhérent d'ici 2015.

Et en Bourgogne ?

Avec la refonte de son site Internet, la MSA Bourgogne positionne le web au cœur de sa relation avec ses publics.
Etre au plus près des besoins de la population agricole, concevoir des services facilitant le quotidien, donner accès à une information fiable et personnalisée…
C'est tout l'enjeu du nouveau site Internet.
Le nombre de visites sur www.msa-bourgogne.fr est en constante augmentation :
+37 % entre janvier 2012 et janvier 2013 et une progression en flèche (+22 % sur un mois) depuis le démarrage de notre nouveau site, pour atteindre plus de 30.000 visites en février dernier.
Cette progression nous place au 8e rang des sites nationaux et au 1er rang de la région centre est.
25.408 extranautes sont inscrits soit 21.939 particuliers et 3.469 entreprises.
Ces extranautes pratiquent les services sécurisés : 11.785 utilisations en février, mais aussi les simulateurs, avec par exemple, 1.246 simulations de calcul



d'aide au logement réalisées sur ce même mois.
Notre pari est de rendre ce site le plus complémentaire possible des autres formes d'accueil de la MSA Bourgogne (accueil professionnalisé sur RDV, centre de contacts téléphoniques...) en donnant les réponses aux principales questions des assurés et en proposant de nombreux services en ligne.
Enfin, nous avons souhaité un site Internet proche de ses utilisateurs avec toute l'actualité de la MSA Bourgogne sur la région.

Internet, une opportunité ?

On recensait plus de 40 millions d'internautes en 2011 (+ de 72 % de la population).
Ce chiffre en constante évolution, prouve que le web est devenu un outil incontournable de notre vie quotidienne.
Partie intégrante des objectifs stratégiques de l'Institution, ce canal est bien une nouvelle forme de relation qui ne remplace pas le lien physique mais qui le prolonge, raccourcit les distances et créée une nouvelle forme de proximité.
En multipliant les accès à son guichet unique, la MSA reste ainsi au plus près de ceux qu'elle protège. ■

En janvier 2013, l'Internet MSA, c'est :
- 1 million de visites pour l'ensemble des 36 sites MSA
- 2,3 millions de pages vues
Pour les services de "Mon espace privé MSA" :
- plus d'1 million de connexions et 900 000 utilisateurs uniques
En semaine, ce sont 40 à 50 000 connexions par jour
Sur l'ensemble de l'année 2012, le trafic a été de 13 millions de visiteurs et 12,5 millions de connexions à l'espace privé.

Éditorial



De nombreuses réflexions, études, nourrissent l'actualité quotidienne de notre protection sociale agricole. En particulier, la Loi d'Avenir de l'Agriculture sur laquelle se penchent actuellement les Comités de Protection Sociale du Conseil d' Administration central, chargés de répondre à la question : « *Quel statut demain pour l'exploitant agricole ?* ».
Sujet important qui mérite l'attention de tous, notamment des jeunes agriculteurs, des cotisants solidaires…
Parallèlement à ce statut de l'exploitant agricole, d'autres sujets alimentent également le débat.
Ainsi les retraites : le 11° rapport du COR a étudié les perspectives d'évolution de notre système de retraites sur les 50 années à venir. Il faut aujourd'hui réfléchir aux mesures à prendre pour y faire face mais aussi envisager la problématique de la dépendance.
Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté met en place une politique familiale à l'égard des familles les plus vulnérables et les plus modestes.
La loi de financement de la sécurité sociale de 2013 prévoit différentes mesures pour l'emploi.
On le voit bien : la protection sociale est en perpétuel mouvement.
Or, c'est une composante importante de notre société. Nous en avons tous besoin, à un moment ou à un autre de notre vie.
Notre régime agricole, le 2° après le régime général, peut et doit être un acteur de ce mouvement pour y exposer ses craintes, ses attentes et faire entendre sa voix.
La protection sociale de demain se prépare aujourd'hui.
Nos élus de terrain en ont bien conscience et s'y emploient.
Qu'ils soient administrateurs, membres de comités départementaux ou d'échelons locaux, ils sont à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter.
Et parce que la législation évolue sans cesse, nécessitant réactivité, il nous a paru indispensable de mettre en ligne sur Internet, dans un site dédié MSA Bourgogne, toutes les informations fiables et utiles concernant votre quotidien en terme de protection sociale : prestations diverses, affiliation, cotisations, formalités administratives…
Les pages MSA de ce journal vous permettront de faire connaissance avec ce site internet que je vous invite d'ores et déjà à découvrir concrètement comme l'ont déjà fait beaucoup d'entre vous.

Dominique Bossong
Président de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Toute la MSA en ligne

Zoom

Catherine Perraud

Site internet : simplicité et efficacité !

Responsable informatique à la MSA Bourgogne, Catherine Perraud est à la tête d'une équipe d'une quinzaine de personnes chargées entre autre de veiller au bon fonctionnement informatique de la caisse régionale. Un domaine « peu visible » mais qui est pourtant au cœur de la vie quotidienne de l'entreprise.



Comment est géré le site internet de la caisse régionale MSA Bourgogne ?
Deux personnes ont en charge notre site www.msa-bourgogne.fr. La MSA fonctionne en guichet unique, ce qui veut dire qu'elle concentre toutes les législations (santé, famille, retraite…).

Comment se présente le site www.msa-bourgogne.fr ?
La partie "espace public" permet l'accès à une information très complète. Elle est accessible à tous et porte sur tout ce qui touche à la législation et au régime agricole… On y trouve également tout ce qui concerne la caisse régionale MSA Bourgogne, des infos pratiques (prévention, actualité, santé…).
À cette première partie ouverte à tous, s'ajoute une partie strictement réservée à l'adhérent et intitulée "mon espace privé". Pour accéder à cet espace, l'adhérent doit s'être préalablement inscrit et disposer d'un mot de passe. Dans "mon espace privé", l'adhérent accède à ses données personnelles et peut effectuer de plus en plus de démarches en ligne, de manière totalement libre et autonome, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Quel genre de démarches les adhérents internautes réalisent-ils sur le site ?
Certains services remportent un vrai succès comme la consultation de ses remboursements maladie, l'édition du décompte pour sa complémentaire… Internet est aussi très pratique pour éditer des attestations, demander une carte Vitale, faire toutes sortes de déclarations (changement d'adresse, demande d'allocation logement, simulation ou déclaration de ressources dans le cadre du RSA…). Le site MSA Bourgogne est également très apprécié des employeurs de main-d'œuvre. Déclarations d'embauche, salaires, TESA, déclarations d'accident du travail… sont autant de démarches qui peuvent être effectuées en ligne, instantanément. L'année passée, 47 % des déclarations d'embauche et salaires des vendangeurs ont été effectuées sur le site internet. Autre avantage pour les employeurs et les exploitants : le télérèglement des cotisations sociales. En programmant le règlement de sa facture sur son espace sécurisé, l'employeur ou l'exploitant a l'assurance que son compte sera débité à la date limite de paiement.

Le site de la MSA vient de subir un "lifting". Quelles ont été les principales améliorations ?
En novembre dernier, une refonte nationale du site a été opérée pour améliorer son ergonomie et le rendre plus accessible. Deux navigations sont désormais possibles : une première par thème (retraite, santé, etc…) ; une seconde par profil (particulier, exploitant, etc…). Ainsi, l'adhérent n'a plus qu'à se laisser guider.

Le développement d'internet n'est-il pas problématique auprès d'une population rurale et souvent assez âgée ?
L'une de nos principales difficultés est la couverture du territoire avec la persistance de zones blanches. Les choses se sont beaucoup améliorées avec les politiques de désenclavement des territoires.
Les retraités s'y mettent à leur tour ! Que ce soit par curiosité ou sous l'impulsion des clubs d'aînés ruraux ! 20 % de nos extranautes ont plus de 60 ans ! Et puis internet a fait beaucoup de progrès dans les temps de réponse et les risques de saturation.
À la MSA, nous sommes vraiment investis dans le déploiement des outils internet. De nouveaux services sécurisés sont prévus. Nous incitons nos adhérents à s'inscrire sur leur espace privé pour en bénéficier. Pour eux, c'est un moyen de se simplifier la vie en profitant d'une interactivité permanente avec la caisse. Pour nous, c'est un gain en efficacité. Exemple : un changement d'adresse réalisé directement par l'assuré n'a pas besoin d'être ressaisi par un agent de la MSA.

Pour mieux comprendre

Sur Internet aussi, la MSA s'adapte à mes besoins

Les exigences et les modes de contact de nos adhérents ont évolué et nous devons accompagner ce changement. La mise à disposition d'une gamme de services et d'outils en ligne performants donne à l'internaute un maximum d'autonomie et de souplesse dans l'organisation de ses démarches. Elle permet aussi de réduire le temps de traitement des dossiers.Afin de répondre à ces enjeux, l'offre Internet de la MSA est en constante évolution.Aujourd'hui, plus de 50 téléservices sont proposés sur notre site contre 17 en 2004.Parallèlement, le nombre d'internautes Bourguignons augmente régulièrement, approchant les 26.000 inscrits au 31 janvier dernier. Et vous, vous êtes inscrits ?

Un site relooké

Intuitif et facile à utiliser, le site internet de la MSA Bourgogne vous informe sur l'actualité de l'institution, vos droits et vos démarches.
En créant votre espace privé, en quelques clics, vous pouvez consulter 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 vos remboursements santé, le suivi de vos paiements allocations familiales… Il vous permet aussi de gagner du temps en imprimant vos demandes d'attestations et en effectuant vos déclarations.



Dans la rubrique "Contact"
Tous les moyens pour contacter la MSA.
Les réponses aux questions les plus fréquentes.
Les coordonnées des 35 caisses.
Dans la rubrique "En direct"
Toute l'actualité MSA : les événements, les actions locales, les communiqués de presse, les publications de la Caisse, etc.

Un site proche de vous

Pour naviguer sur le site, vous avez le choix : consulter directement l'information qui vous intéresse ou choisir parmi les thèmes proposés.
1- Une navigation par profil
Parce que les besoins des adhérents sont différents, il existe un espace dédié à chacun. Vous pouvez y accéder en sélectionnant votre profil.



2- Une navigation par thème
Un sujet vous intéresse en particulier ? Le site vous permet d'accéder à des informations thématiques.



Retrouvez toutes les actualités, les dossiers et les démarches associés au sujet qui vous intéresse.

5 bonnes raisons de créer son espace privé

Que vous soyez particulier, exploitant ou entreprise, vous bénéficiez de tous les services en ligne conçus pour vous sur votre espace privé. Sans vous déplacer et à tout moment, vous pouvez :
1. Effectuer vos démarches en ligne
2. Consulter vos remboursements en temps réel
3. Déclarer vos salariés et les salaires
4. Gérer votre profil et vos coordonnées
5. Accéder à vos informations, vos services et vos articles préférés

Une inscription simple & rapide

"Mon espace privé" permet de gérer son dossier en toute sécurité.



Un espace privé personnalisé

L'accès sécurisé permet de gérer son dossier et de profiter des services en ligne en toute tranquillité.
Votre première connexion
Vous entrez votre identifiant et le code d'accès provisoire que vous avez reçu par courrier.
Une fois connecté à votre espace privé, vous pouvez très facilement personnaliser votre code d'accès.
Un espace privé qui vous ressemble
Vous visualisez sur une même page toutes vos informations personnelles (nom, prénom, adresse e-mail et adresse postale...) que vous pouvez mettre très facilement à jour.
Vous accédez à tous vos services : vos derniers paiements, vos derniers documents (particuliers) ou vos dernières factures et règlements (professionnels). Vous pouvez aussi lire les actualités qui vous intéressent.
Parce que sur Internet aussi, la MSA est à votre service, **qu'attendez-vous pour vous inscrire ?**

Sur le vif

Jean Manciat
« *Incontournable pour les formalités administratives* »

Viticulteur à Charnay-les-Mâcon, Jean Manciat reconnaît ne pas s'être converti à internet de gaieté de cœur !
« Contestataire au départ », *comme il le dit lui-même, ce producteur de Mâcon, âgé de 54 ans, a pourtant fini par* « se familiariser » *avec le site de la MSA. Au point de le juger aujourd'hui incontournable pour les formalités administratives de son entreprise.*



C'est par le bulletin de liaison avec sa MSA "Dialogue Entreprises" que Jean a appris l'existence du site internet de sa caisse. Au cours d'une réunion de pré-vendanges dans le Mâconnais, on lui a expliqué qu'il pouvait réaliser ses déclarations d'embauches de vendangeurs sur internet. Les premiers pas de Jean sur le web ont été un peu laborieux. « *à l'époque, le maniement d'internet n'était pas à la portée de tout le monde. Ça demandait trop de temps* », déplore le viticulteur.

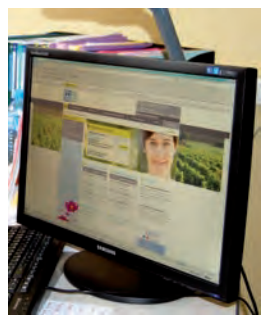
« *Au fil des années, je me suis perfectionné et les logiciels se sont améliorés. J'ai commencé par faire mes TESA sur informatique et les choses se sont enchaînées* ».

Sérénité retrouvée

Pour cet employeur de main-d'œuvre, la possibilité de pouvoir réaliser les fiches de paie TESA « *de manière automatique* » est un réel progrès. « *Je n'ai plus le souci d'effectuer les calculs, ni de vérifier ensuite !* », confie Jean. Chaque année, l'exploitation réalise une trentaine de fiches de paie pour une vingtaine de vendangeurs. « *J'ai effectué 186 déclarations d'embauches depuis 2007 !* », fait remarquer Jean. « *Avec internet, une fois la personne déclarée à l'embauche, tout se fait automatiquement. J'ai l'assurance d'être en conformité vis-à-vis de la législation du travail. Je suis même plus tranquille en cas de contrôle* », confie le viticulteur.
Outre la gestion de la main-d'œuvre, Jean consulte également le site de la MSA pour suivre le paiement de ses cotisations sociales. Il réalise aussi la mise à jour de son parcellaire sur internet. « *Quant on commence à se familiariser avec, il faut reconnaitre que le site internet de la MSA a beaucoup d'avantages* », conclut Jean Manciat. ■

Chantal Mitanchey
« *Un gain de temps considérable !* »

Viticultrice avec son mari et son fils à Paris-L'Hopital au sud de Nolay, Chantal Mitanchey ne tarit pas d'éloges pour les services en ligne de sa MSA. Cette femme très occupée qui assure gestion commerciale, administrative et comptabilité du domaine familial, a très vite mesuré les avantages du site internet de son régime social.



« *Un expert comptable est mandaté pour établir les salaires de nos salariés permanents. Mais c'est moi qui réalise tout ce qui est TESA pour les vendangeurs et les occasionnels. Avant, je faisais tous mes TESA à la main sur papier. Aux vendanges de 2010, je me suis décidée à le faire sur informatique. Cela a été un gain de temps considérable !* », *confie Chantal Mitanchey.* « *Toutes mes déclarations sont enregistrées sur mon compte MSA et elles sont visibles à tout moment. Tout est d'une grande facilité. Je n'ai plus à faire jusqu'à trente déclarations en rentrant le soir, qu'il faut ensuite expédier par courrier au siège de la MSA. Avec internet, quelle que soit l'heure, ça part immédiatement !* ».

Calcul du bulletin de salaire TESA*

Le registre du personnel est toujours à jour et facilement visualisable. Pour établir un bulletin de salaire TESA, il suffit de cliquer sur la personne. Le calcul des cotisations se fait automatiquement. Je n'ai qu'à entrer la période travaillée et les heures. Avant, il fallait une calculette et connaitre tous les taux ! Et il y avait toujours un risque d'erreur ! Je peux le visualiser avant de le valider. Ensuite, il part directement à la MSA », détaille Chantal.
En se connectant au site internet de la MSA, la viticultrice peut éditer les bulletins de salaire TESA, les contrats de travail à l'embauche ainsi que les attestations chômage au moment du départ ou des certificats de travail. « *Au moment des vendanges, internet me permet un gain de temps incroyable ! Je regrette même de ne pas m'y être mise plus tôt* », conclut Chantal Mitanchey. ■

** Titre Emploi Simplifié Agricole*

Dominique Strieska
« *Un outil simple pour remplir les déclarations de revenus professionnels* »

Dominique Strieska exerce la comptabilité au cabinet Fiducial de Châtillon-en-Bazois (58). Habituée du site internet de la MSA Bourgogne, elle l'utilise depuis plusieurs années pour remplir les déclarations de revenus professionnels de ses clients dont près de 200 exploitants agricoles par an. Une économie de temps et d'argent.



« *Pour nous, cabinet comptable, l'intérêt du site de la MSA réside dans le fait de pouvoir déposer les déclarations de revenus professionnels de nos clients. Cette année, nous avons jusqu'au 30 juin 2013 pour les déclarations 2012 de 190 exploitants agricoles dont nous nous occupons. Dans le même temps, grâce à l'application, nous pouvons estimer le montant des cotisations qu'ils devront payer à la fin 2013. Le site nous permet de faire des simulations, en amont, avant le résultat fiscal de l'exploitation que nous vérifions ensemble. Cela permet aux clients de prévoir leur trésorerie* » vante Dominique Strieska. Comptable au cabinet Fiducial de Châtillon-en-Bazois, elle ne tarit pas d'éloge sur les atouts d'un outil qu'elle qualifie de « *simple, clair, rapide, économique et sécurisé* ». Il lui arrive aussi de télécharger des attestations d'affiliation, par exemple dans des dossiers exceptionnels comme celui de la sécheresse, qu'il lui suffit ensuite d'imprimer.

Convention tripartite

« *Il s'agit d'un logiciel personnalisé. Il n'y a pas d'erreur possible. C'est adapté au cas par cas* » se réjouit-elle, non sans louer les économies de papier et de frais postaux qu'elle-même ainsi que ses clients réalisent. Et puis sur la qualité du service, Dominique Strieska est formelle : « *nous agissons en toute sécurité, d'abord parce que nous recevons un accusé de réception de la MSA à chaque déclaration de revenus, ensuite parce que nous sommes tenus, par convention entre le cabinet, la MSA et nos clients, de n'intervenir que sur leurs dossiers professionnels, pas sur les données personnelles. Par exemple, nous n'avons pas accès aux feuilles maladies. Nous avons autre chose à faire que de chercher combien le client a reçu d'euros en contrepartie d'une boîte de médicament* ». Aucune ambiguïté possible. En revanche, le cabinet comptable se félicite de « *libérer d'une de leurs nombreuses contraintes administratives des clients pour qui c'est loin d'être une passion* ». Elle voit même dans sa consultation du site de la MSA Bourgogne, une activité à défaut de ludique à tout le moins ergonomique: « *la nouvelle mouture est plus vivante, bien présentée et les rubriques bien indiquées et facilement accessibles* ». Tellement simple que ses clients finissent même par « *oublier* » leur lourde et néanmoins indispensable confiance dans le service rendu. ■

Alain Paulat
« *Je consulte mes versements de retraite au moins une fois par mois* »

En retraite depuis avril 2012, Alain Paulat a exercé durant plus de 35 ans l'activité d'exploitant viticole dans l'appellation Coteaux du Giennois, près de Cosne-sur-Loire (58). Lui qui préfère les activités « le nez en l'air » a cédé depuis longtemps à l'appel de l'informatique, « à titre professionnel ». *Une habitude qu'il a conservée pour consulter ses versements de la MSA, retraite ou maladie.*



De son ancienne activité viticole, Alain Paulat a gardé le goût pour les activités de plein air. Pour agrémenter sa retraite, il pratique le jardinage, la pêche et la moto. Un rapport à la terre qui s'avère quelque peu contradictoire avec l'utilisation des nouvelles technologies, lui pour qui « *l'ordinateur n'est pas une jouissance, ni un moyen d'évasion ni un moyen de réflexion* ». Pourtant, comme tant de « baby-boomers », il s'est « *mis à l'informatique très tôt, dans un cadre strictement professionnel* ». Les relevés d'expédition des bouteilles de sa cave, les factures, les envois de courriers n'avaient aucun secret pour le vigneron Paulat Alain. Et, naturellement, le retraité Alain Paulat a continué à se servir de l'outil informatique, depuis qu'il a changé de situation. « *C'est pratique, on gagne du temps et comme je suis quelqu'un de curieux, je m'affranchis des résistances techniques pour rester informé* ».

À Saint-Père, où il vit avec sa femme infirmière et son fils dans une maison neuve éloignée du bourg, le débit de connexion est parfois un peu lent mais « *suffisant pour consulter des sites tels que celui de la MSA* ».

« *2-3 fois par mois* »

« *J'y vais deux à trois fois par mois, en tout cas au moins une fois, afin de consulter les versements de ma pension de retraite, dès lors que je reçois un courriel d'avertissement de la MSA. Parfois, je consulte aussi les remboursements maladie. Au début, le site ne fonctionnait pas bien mais maintenant, en un clic, je suis renseigné* » explique Alain Paulat. Ce qu'il trouve encore plus précieux, c'est la relation de confiance qu'il peut établir avec sa caisse : « *si j'ai une question ou un problème spécifique, je peux rentrer en contact via le site avec un conseiller et j'ai la réponse dans les 24-48 heures* ». Et puis le retraité apprécie de pouvoir continuer à consulter les archives de son dossier personnel « *qui restent accessibles des mois plus tard* ». Enfin, Alain Paulat se satisfait de pouvoir télécharger le relevé des versements qu'il joint chaque année à sa déclaration d'impôts, ce qui « *génère, pour moi comme pour la caisse, de précieuses économies* » de papier et de timbres. Le retraité de Saint-Père, qui a toujours trouvé « *la pioche et la binette plus utiles que l'ordinateur* », lui dont « *les écrans n'ont jamais été sa tasse de thé* », trouve la nouvelle formule du site de la MSA « *claire, facile de navigation et performante* ». Malgré ses soucis de débit internet, il y voit encore un moyen de gagner du temps sur ses démarches administratives. Histoire d'encore plus flâner « *le nez au vent* ». ■

L'actualité MSA

Prestations familiales

10 bonnes raisons de choisir la MSA

Il arrive régulièrement que les futurs parents dépendent de deux régimes de protection sociale différents. L'un est adhérent à la MSA alors que le conjoint dépend du régime général ou du RSI par exemple… Dans ce cas de figure, ils ont le choix d'affilier leur futur nouveau-né à la MSA ou dans un autre régime de protection sociale. Mais quelle caisse d'allocations familiales et de logement choisir ?



Il est important de rappeler tout d'abord que l'on peut prétendre à percevoir des prestations familiales que l'on soit exploitant ou salarié agricole. Rappelons ensuite que la MSA offre exactement les mêmes prestations "légales" que les autres régimes d'allocations familiales, aux mêmes taux et dans les mêmes conditions :

➥ PAJE (Prestations d'accueil du jeune enfant), qui regroupe 4 prestations en 1 : la prime à la naissance ou à l'adoption, l'allocation de base, le complément de libre choix d'activité, le complément de libre choix du mode de garde
➥ Allocations familiales
➥ Complément familial
➥ Allocation de rentrée scolaire
➥ Allocation journalière de présence parentale
➥ Allocation de soutien familial
➥ Allocation logement
➥ Aide personnalisée au logement
➥ Prime de déménagement
➥ Prêt à l'amélioration de l'habitat
➥ Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Mais, en plus de ces prestations, la MSA offre sous certaines conditions de nombreuses aides complémentaires dans le cadre de son action sociale au bénéfice des familles.
Voici 10 bonnes raisons d'opter pour la MSA :

1. L'Aide à domicile aux familles
= Aide ponctuellement les familles à faire face à un événement (grossesse, adoption, maladie,…) par la prise en charge de l'intervention d'une auxiliaire de vie sociale ou d'une technicienne de l'intervention sociale et familiale.

2. L'Aide à la garde du jeune enfant
= Aide les allocataires MSA ayant un enfant à charge de moins de 4 ans à faire face aux frais de garde.

3. L'aide aux vacances et aux loisirs
= Des chèques vacances pour favoriser les vacances ou les loisirs des enfants.

4. L'Aide à la poursuite d'études
= Aide les familles ayant au moins un enfant à charge de 18 à 25 ans poursuivant des études.

5. Le Prêt équipement ménager des familles
= Aide à l'achat d'appareils ménagers et/ou mobiliers

6. L'Aide à l'accueil des familles d'enfants hospitalisés
= Participe aux frais d'hébergement des parents en Maison de Parents.

7. La Bourse de stage BAFA
= Aide les jeunes de moins de 26 ans à financer le stage BAFA.

8. L'Aide aux jeunes Actifs agricoles
= Facilite l'insertion des jeunes de moins de 26 ans dans la vie active en milieu agricole.

9. L'Appel à projets jeunes "Mieux vivre en milieu rural"
= Soutien les initiatives des jeunes en milieu rural.

10. La Prime à l'installation
= Aide les assistants(es) maternels(les) à acquérir du matériel de puériculture et de sécurité.

Pour en savoir plus, incitez nos adhérents à se rendre sur www.msa-bourgogne.fr ; rubrique Découvrir la MSA > Nos actions, nos partenaires > Action sociale ou à demander un rendez-vous à la MSA, qui les accompagnera dans leurs démarches. ■

Comment affilier son futur bébé à la MSA ?

Pour prétendre à bénéficier de tous ces droits, il faut que l'un des deux parents dépende de la MSA pour sa protection sociale. Lors du 1er examen de la grossesse, le médecin généraliste, le gynécologue ou la sage-femme remet à la future maman le formulaire de déclaration de grossesse intitulé "Premier examen prénatal". Ce formulaire est composé notamment de deux feuillets bleus qui doivent être envoyés complétés au service Famille de la MSA dans les 14 premières semaines de grossesse.

Santé et Sécurité au travail dans une structure équestre

Vous êtes éleveur, enseignant, vous travaillez au quotidien avec les équidés, vous relevez de la MSA (cotisants solidaires inclus) ?
Cette formation est faite pour vous !
Elle se déroule sur deux jours, au Haras de Cluny et vous rappelle les consignes de sécurité.
En théorie d'abord, en pratique ensuite avec notamment le travail des bons gestes lors de la manipulation des chevaux.
Les formateurs de ce stage sont des spécialistes, l'un dans le domaine juridique et social, salarié de la MSA, l'autre est éthologue aux Haras nationaux.
Le programme :
- enjeux de la prévention
- responsabilité civile et pénale en cas d'accident du travail
- document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- conformité des machines (tracteur, engin de levage, quad, outils…)
- formations à la sécurité
- préoccupations en matière de prévention des participants
- le monde sensoriel du cheval
- le cheval au naturel, le cheval en condition domestique
- notion de bien être, mal être
- développement de l'acuité sensorielle et de la vigilance (exercices de vision panoramique, de respiration, de recentrage et de verticalisation du corps)
- travail sur l'attitude, le déplacement, la gestuelle
- observation du cheval et de ses attitudes.

Ce stage est entièrement pris en charge par la MSA (hors repas du midi).
Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un mail avec ses coordonnées à conseil.cheval@wanadoo.fr ■



En bref

Sevrage tabagique
L'action de la MSA



Arrêter de fumer est une démarche importante et la MSA est là pour apporter son aide. Elle propose un remboursement de 50 € pour l'achat de substituts nicotiniques sur prescription médicale.
Pour obtenir cette aide financière, il suffit de se faire délivrer par son pharmacien les substituts nicotiniques prescrits par son médecin traitant, les régler directement, car ils ne sont pas soumis au tiers payant, et se faire rembourser par la MSA.
Cette prise en charge représente une somme forfaitaire de 50 € par bénéficiaire et par an. Elle peut-être répartie en plusieurs remboursements.
Quelques chiffres :
• En France, il y a 15 millions de fumeurs.
• 33 % des 12 à 75 ans fument, ne serait-ce que de temps en temps.
• Entre 18 et 34 ans, près d'une personne sur deux fume.
• 15 ans, c'est l'âge minimum pour pouvoir utiliser des substituts nicotiniques, dans le cadre d'un sevrage tabagique.
• 6 semaines à 6 mois c'est la durée d'utilisation des substituts nicotiniques, selon les personnes.
Plus de renseignements et de conseils pour arrêter de fumer sur www.msa-bourgogne.fr

Appel à projets jeunes

Depuis plus de 10 ans, la MSA accorde une attention particulière aux jeunes en soutenant des projets favorisant l'épanouissement et l'autonomie des jeunes vivants en milieu rural.
Les dates à retenir pour 2013.
Dates limites de dépôt des dossiers :
✔ 26 avril 2013
✔ 25 octobre 2013.

Caisse Régionale MSA de Bourgogne
14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr
contact@bourgogne.msa.fr

msa santé famille retraite services

Réforme de la Pac

Accord politique des Vingt-sept

Les ministres de l'agriculture de l'UE, réunis les 18 et 19 mars à Bruxelles, ont confié à leur homologue irlandais, Simon Coveney, qui assure la présidence du Conseil, un mandat afin d'entamer des négociations sur la réforme de la Pac avec le Parlement européen et la Commission européenne. Les Vingt-sept sont parvenus, dans la soirée du 19 mars, à un compromis qui va servir de base de discussion lors des *«trilogues»* qui débuteront le 11 avril et devraient aboutir à un accord en première lecture lors du Conseil agricole prévu les 24 et 25 juin à Luxembourg.

Après le Parlement européen le 13 mars, les ministres de l'Agriculture des Vingt-sept sont parvenus à un compromis sur la réforme de la PAC. Il ne s'agit pas du document final de la réforme, mais de la position du Conseil des ministres de l'Agriculture en vue des négociations à venir avec le Parlement européen et la Commission européenne. *«Le Conseil est plus proche des propositions de la Commission que de celles du Parlement européen sur un certain nombre de points»*, s'est félicité le commissaire européen à l'agriculture, Dacian Ciolos, à l'issue du Conseil, mais sur la convergence interne des paiements directs, le *«niveau d'ambition n'est pas suffisant»*, a-t-il souligné. D'autres questions constitueront également les points durs des discussions à venir : le verdissement (notamment les surfaces d'intérêt écologique), le régime de sanctions au titre du verdissement, le plafonnement des aides, la définition des zones à handicap naturel, les quotas sucriers et l'après quotas laitiers.

Les termes de l'accord politique du Conseil agricole sont les suivants :

Paiements directs

Régime de paiement de base
- Abandon des références historiques.
- Possibilité pour les nouveaux États membres de maintenir leur régime de paiement unique à la surface jusqu'au 31 décembre 2020 et d'octroyer une aide nationale transitoire et dégressive allant de 70 % de l'enveloppe du secteur concerné en 2015 à 20 % en 2020.
- Maintien des obligations actuelles au titre de la conditionnalité.
- Convergence interne des soutiens directs : tous les paiements par hectare en dessous de 90 % de la moyenne nationale ou régionale en 2014 combleront un tiers de cet écart d'ici 2019, avec une première étape limitée à 10 % du plafond national ou régional ; possibilité d'appliquer ce rapprochement aux soutiens octroyés au titre du verdissement du premier pilier de la Pac et de sur-primer les premiers hectares dans la limite de 65 % du paiement moyen national ou régional.
- Convergence externe : les États membres avec des paiements directs par hectare en-dessous de 90 % de la moyenne de l'UE combleront un tiers de cet écart au cours de la prochaine période, un niveau minimum de 196 euros par hectare au prix courants devant être atteints d'ici 2020 (conclusions du sommet européen des 7 et 8 février sur le cadre financier pluriannuel de l'UE pour 2014-2020).

Discipline financière
- Ajustements au titre de la discipline financière et du financement de la réserve de crise applicables uniquement aux paiements dépassant 2 000 euros.
- La Commission européenne doit proposer avant la fin du mois de déclencher, pour la première fois, l'actuel mécanisme de la discipline financière (baisse des aides directes), les prévisions de dépenses s'avérant supérieures à l'enveloppe budgétaire agricole pour 2014.

Verdissement
- Octroi de 30 % du paiement direct en contrepartie du respect de certaines pratiques agricoles bénéfiques pour le climat et l'environnement. Si ces critères ne sont pas remplis, pénalité supplémentaire égale à 25 % de paiement *«vert»* (qui n'est pas perçu).
- Trois critères doivent être respectés pour être éligible au paiement *«vert»* d'éligibilité :

Diversification des cultures : pour les exploitations de plus de 30 hectares, la culture principale ne doit pas couvrir plus de 75 % des terres arables et les deux cultures principales ne doivent pas couvrir, ensemble, plus de 95 %. Les exploitations de moins de 30 ha peuvent ne comporter que deux cultures dont la principale ne doit pas dépasser 75 % de la surface.
- Maintien des prairies permanentes : les exploitants doivent maintenir à leur niveau de 2014 les surfaces de prairies permanentes. Ils peuvent convertir 5 % de leurs prairies permanentes au maximum. Si le ratio entre pâturages permanents et surface agricole diminue de plus de 7 % sur une année au niveau national, régional ou sous-régional, l'Etat membre impose aux agriculteurs qui ont labouré sans autorisation de reconvertir leurs terres en prairies permanentes pour redescendre sous le seuil de 7 %.
- surfaces d'intérêt écologique : lorsque la surface agricole admissible d'une exploitation, à l'exclusion des surfaces consacrées aux pâturages permanents, couvre plus de 15 hectares, les agriculteurs doivent consacrer 5 % de leur surface à des structures agroécologiques. Ce pourcentage pourrait être porté à 7 % après publication par la Commission d'une étude d'impact. La moitié de ce pourcentage au maximum peut être mise en œuvre à l'échelle régionale. Cette obligation peut également être mise en œuvre de manière collective entre plusieurs exploitants dans la mesure où les surfaces sont contiguës. Les États membres peuvent choisir parmi une liste les cultures considérées comme surfaces d'intérêt écologique : jachères, terrasses, bandes tampons, surfaces agro-forestières, cultures permanentes avec moins de 250 arbres par hectare, cultures permanentes cultivées sur des surfaces où la pente dépasse 10 %, taillis à courte rotation, plantes fixant l'azote. L'obligation de 5 % pourrait ne pas être mise en place dans les régions où les forêts couvrent plus de 50 % des surfaces, avec un ratio de forêts par rapport aux cultures supérieur à 3 pour 1.
- Équivalence : les exploitations certifiées en agriculture biologique sont considérées comme *«vertes par définition»* et ne sont pas soumises au respect des critères de verdissement. Des pratiques certifiées dans le cadre de mesures agroenvironnementales du deuxième pilier ou au titre de certifications nationales ou régionales peuvent être considérées comme équivalentes aux critères de verdissement. Si une exploitation met en place une mesure agroenvironnementale jugée équivalente à un des critères de verdissement sur plus de 75 % de ses surfaces, ce critère de verdissement est considéré comme acquis.

Jeunes agriculteurs
Possibilité pour les États membres d'octroyer aux jeunes exploitants (40 ans au maximum) un paiement supplémentaire sur une période de cinq ans au maximum, dans la limite de 2 % de l'enveloppe nationale.

Petits exploitants
Possibilité pour les États membres d'appliquer, dans la limite de 10 % de l'enveloppe nationale, un régime simplifié aux agriculteurs qui perçoivent un total de paiements se situant entre 500 et 1 000 euros.

Soutiens couplés
- Possibilité d'accorder un soutien couplé dans la limite de 7 % de l'enveloppe nationale, ce plafond étant porté à 12 % pour les États membres qui octroient déjà ce type de soutiens ou pour ceux qui appliquent le régime de paiement unique à la surface.
- Versement de ce paiement couplé pour les secteurs suivants : céréales, oléagineux, protéagineux, légumineuses à grains, lin, chanvre, riz, fruits à coque, pommes de terre féculières, lait et produits laitiers, semences, viandes ovine et caprine, viande bovine, huile d'olive, vers à soie, fourrages séchés, houblon, betterave sucrière, canne et chicorée, fruits et légumes et taillis à courte rotation.

Transfert de fonds entre les deux piliers
- Possibilité pour les États membres d'affecter, au titre d'un soutien supplémentaire, jusqu'à 15 % de leur enveloppe pour le développement rural.
- Possibilité de transférer jusqu'à 15 % de l'enveloppe du développement rural vers les paiements directs (jusqu'à 25 % dans le cas de la Bulgarie, de l'Estonie, de la Finlande, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, de la Slovaquie, de l'Espagne, de la Suède et du Royaume-Uni).

Plafonnement
Possibilité pour les États membres de réduire le montant des paiements directs à octroyer à un agriculteur selon un pourcentage et des tranches fixées au niveau national, le montant le plus faible applicable à la première tranche ne devant pas être inférieur à 150 000 euros.

«Agriculteur actif»
- Aucun paiement direct n'est octroyé à des personnes physiques ou morales, ni à des groupes de personnes physiques ou morales dont les surfaces agricoles sont principalement des surfaces naturellement conservées dans un état qui les rend adaptées au pâturage ou à la culture, et qui n'exercent pas sur ces surfaces une activité agricole minimale.
- Possibilité d'exclure du paiement des activités telles que la gestion d'aéroports, d'entreprises ferroviaires, de terrains de sport et de loisirs, etc.

Organisation commune des marchés

- Révision des systèmes d'intervention publique et d'aide au stockage privé pour les rendre plus réactifs et efficaces.
- Adoption par la Commission de mesures exceptionnelles en cas de perturbation significative ou de menace de perturbation du marché, de maladies animales et de perte de confiance des consommateurs ou de problèmes spécifiques ; financement par la réserve de crise.
- Vin : nouveau régime d'autorisation des plantations applicable du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2024 ; fixation à 1 % limite maximale de croissance annuelle des surfaces plantées, les États membres ayant la possibilité de prévoir un seuil de sauvegarde plus bas au niveau régional ou national ; dans cette limite, acceptation de toutes les demandes ; expiration de l'autorisation après trois ans si elle n'est pas utilisée.
- Sucre : prorogation des quotas jusqu'à la campagne 2016-2017.
- Lait : intégration du « paquet lait » (renforcement du pouvoir de négociation des organisations de producteurs et possibilité de gestion de l'offre pour les fromages sous appellation) dans l'organisation commune de marché.

Une réunion consacrée à l'après quotas laitiers sera organisée en septembre.
- Fruits et légumes : extension de l'aide aux fonds opérationnels aux associations d'organisations de producteurs.
- Houblon : maintien de mesures spécifiques.
- Restitutions à l'exportation : maintien du mécanisme.

Développement rural

- 25 % des fonds doivent être consacrés à des mesures de protection de l'environnement (eau, sol, biodiversité…) et de lutte contre le changement climatique.
- Le verdissement constitue la ligne de base des mesures agroenvironnementales
- Zones défavorisées : les zones de montagne sont considérées comme défavorisées. Pour les autres, la désignation des zones soumises à contraintes naturelles se fait sur la base des 8 critères biophysiques définis par la Commission européenne (qualité du sol, climat, pente…). Une zone est considérée comme défavorisée si 60 % des terres agricoles répondent à un des critères ou à 80 % de deux critères. Les États membres disposent d'une flexibilité et peuvent délimiter 10 % de surfaces supplémentaires selon leurs propres critères. Les zones qui seraient exclues du dispositif du fait de ces nouveaux critères bénéficieraient d'aides dégressives de manière transitoire.
- Assurances et fonds de mutualisation pour la gestion des risques: aide à la constitution de fonds de mutualisation de producteurs qui veulent se prémunir contre les fluctuations du marché, à concurrence de 0,65 euro pour chaque euro versé par l'agriculteur.

Aide en faveur de l'assurance-récolte dans les cas où la baisse du revenu est supérieure à 30 % du revenu annuel moyen de l'agriculteur en cas de catastrophes naturelles, de phénomènes climatiques défavorables, de maladies ou d'infestations parasitaires (jusqu'à 70 % des pertes au maximum).
- Sur les modalités de répartition entre les États membres des fonds du développement rural, l'accord a été reporté compte tenu d'exigences du Royaume-Uni liées au rabais sur sa contribution au budget de l'UE.

Cette question a été renvoyée aux ministres de finances.

Transparence

- Publication des noms des bénéficiaires de la Pac, avec une exemption pour les exploitations qui reçoivent un faible montant (de 500 à 1 000 euros).

Marché des céréales

L'export français à l'épreuve des réalités

Si l'exportation de céréales est devenue une composante structurelle de l'agriculture française, l'origine France est souvent considérée comme une variable d'ajustement par les acheteurs étrangers. Les céréales françaises sont très souvent handicapées par un rapport qualité/prix défavorable par rapport à la concurrence étrangère.

Les céréales fer de lance de l'agriculture française ? Certainement si on considère que la moitié de la collecte nationale est exportée et dont les chiffres ont été rappelés lors du colloque organisé par France Export Céréales, le 20 mars à Paris. C'est le cas d'abord pour le blé tendre dont les exportations ne cessent de progresser depuis quelques années notamment vers les Pays tiers. En effet, si l'Union européenne restait encore notre principal débouché jusqu'au début des années 2000, ils ont pris le relais depuis la campagne 2008/2009 avec 10 millions de tonnes en moyenne à chaque campagne.

Mais au fil du temps nos principaux clients ont changé. Ce sont désormais, l'Algérie, le Maroc, l'Egypte qui assurent l'essentiel des débouchés à la place de l'Union soviétique et de la Chine au début des années 1980. Surtout les volumes exportés varient énormément d'une campagne sur l'autre en fonction de nos disponibilités, du positionnement et de nos principaux concurrents, la Mer noire particulièrement. Pour certains clients plus occasionnels, comme le Yémen ou l'Egypte, *«l'origine France constitue la variable d'ajustement»* observe François Gatel, le directeur de France Export Céréales.

Pour ce qui est de l'orge, dont les deux tiers de la production nationale sont exportés, le courant est assez régulier avec nos voisins de l'Union européenne. Elles sont comprises à l'intérieur d'une fourchette de 3,5 à 4,5 millions de tonnes. En revanche, les expéditions vers les Pays tiers sont très irrégulières d'une campagne sur l'autre, selon l'état de la concurrence sur le marché mondial, l'Arabie Saoudite et la Chine restant nos principaux clients.

Pour le blé dur, dont les deux tiers de la production sont également exportés, l'essentiel des ventes est destiné à l'Algérie et l'Italie. Quant au maïs, la moitié de la collecte va aussi à l'exportation, essentiellement vers l'Union européenne. Et malgré la percée de l'Ukraine sur le marché européen, la France est parvenue à maintenir ses positions.

Au final, si l'export est une composante structurelle de nos bilans, notre positionnement est fragile pour toutes les céréales comme pour le blé, la France voit ses volumes exportés dans chaque pays tiers varier énormément d'une campagne sur l'autre. Pour le Maroc par exemple, Yann Lebeau, le directeur du bureau de France Export Céréales à Casablanca, déplore la dégradation du rapport qualité/prix de l'offre française, alors que l'origine France correspond traditionnellement à la demande des meuniers marocains. La comparaison qu'il a effectuée à partir d'une vingtaine d'analyses sur 10 bateaux d'origine France et 10 bateaux d'origine Ukrainienne est éloquente. Quel que soit le critère retenu, taux de protéine, temps de chute d'Hagberg, PS, taux d'humidité et autres, les origines ukrainiennes sont supérieures aux origines françaises avec un prix inférieur de 10 à 20 dollars de moins la tonne. Commentaire des importateurs marocains : «*Dommage qu'il n'y en ait pas eu plus* !». Les acheteurs publics de l'Office d'importation (le Gasc) se félicitent de la régularité de l'offre française, contrairement à l'origine Mer noire qui est confrontée à de lourdes contraintes climatiques et logistiques. Mais coté qualité, les acheteurs font le même constat que les Marocains. Le blé français n'est pas compétitif eu égard à ses caractéristiques techniques (taux de protéine insuffisant, humidité trop élevée notamment) observe Robert Guiragossian, le directeur de France Export Céréales au Caire. De plus, la modification du cadre réglementaire d'importation actuellement en cours avec une libération «*contrôlée*» des importations et une place plus importante accordée aux acheteurs privés trace «*un avenir incertain pour le blé français*» estime-t-il ; ces opérateurs étant plus exigeants sur les critères d'importation.

Enfin pour la Chine qui a choisi de donner la priorité à la production de blé, de maïs et de riz, considérés comme stratégiques, la France joue la carte de l'orge brassicole. En effet, les Chinois sont devenus les premiers consommateurs de bière au monde et leur production d'orge a tendance à diminuer. La France est devenue le troisième fournisseur de l'Empire du Milieu derrière l'Australie et le Canada. Mais déplore Li Zhao Yu, le responsable de France Export Céréales à Pékin les volumes « *sont très irréguliers* ». Et de citer non seulement le coût du fret, la variation de la parité dollar/euro, mais aussi la difficulté pour la France d'assurer un courant régulier. « *Quand votre production est faible, l'export diminue et inversement* » observe-t-il. Sans oublier d'insister sur les problèmes qualitatifs de l'offre française, l'excès d'humidité, la faiblesse du taux en protéine et la tendance des Français à modifier régulièrement leur offre variétale, « *tous les trois ou quatre ans* », contrairement à nos concurrents.

Méligèthes du colza

Nouveautés dans la lutte insecticide

Même si les méligèthes peuvent s'avérer nuisibles dans un champ de colza, leur présence très visible n'est pas systématiquement synonyme de dégâts. De nouveaux insecticides permettent l'alternance des familles chimiques. Cette alternance est indispensable pour la durabilité des solutions mais ne change en rien la nécessité d'appliquer les principes de la lutte raisonnée.

Les méligèthes sont facilement repérés et identifiés sur le haut des plantes et cette présence conduit souvent à les considérer comme un ravageur important du colza. Il faut relativiser par des comptages ne se bornant pas aux seuls sommets des plantes les plus hautes, ni aux seules bordures des parcelles. De plus il faut tenir compte des capacités de compensation des cultures. Les pertes de boutons sont progressives, ce qui laisse dans tous les cas un peu de temps avant toute intervention : les arrivées se font par vagues et il vaut mieux faire "*le plein*" d'insectes avant une éventuelle intervention, et ne pas réagir trop rapidement après les premières arrivées.

Les situations abritées ou à proximité de bois sont plus exposées.

Des seuils de nuisibilité à moduler selon l'état du colza

Si des dégâts graves sont constatés tous les ans, ils sont loin d'être systématiques. Il ne faut pas confondre pertes de boutons et pertes de rendement. Le colza peut supporter une pression d'autant plus forte que les plantes sont saines et vigoureuses. Si la culture est stressée (sécheresse, sol superficiel, attaque de charançons des tiges ou du bourgeon terminal,…) ses capacités de compensation sont limitées et par conséquent les seuils de traitement revus à la baisse.

Les solutions insecticides

Dans notre région, les populations de méligèthes sont considérées résistants à la plupart des pyréthrinoïdes actuelles (hormis Mavrik Flo et Trebon 30 EC).

Aux solutions déjà disponibles - **Pyrinex ME** (organophosporé), **Proteus** (pyréthrinoïde + néonicotinoïde), **Nurelle D550, Geothion XL et DasKor 440** (pyréthrinoïde + organophosporé) et **Steward/Explicit EC** (oxadiazines) – se sont ajoutées courant 2012, trois solutions nouvelles :

- **Suprême 20 SG** (néonicotinoïde),
- **Reldan 2M** (organophosporé)
- **Plenum 50WG** (famille des pyridine-azométrine).

Stratégie

Les solutions disponibles aujourd'hui permettent d'alterner les modes d'actions et limiter les risques d'apparition de résistances (voir illustrations ci-dessous)

La règlementation évoluant en permanence lire attentivement les étiquettes et la documentation disponible. Respecter les recommandations d'emploi en particulier vis-à-vis des abeilles.

L'utilisation d'associations insecticides contenant des pyréthrinoïdes pour le contrôle de méligèthes résistants aux pyréthrinoïdes n'est pas recommandée ; si l'association est utilisée, il est recommandé lors de l'application suivante de choisir un insecticide appartenant à une classe de matière active différente de celles de l'association (recommandation IRAC).

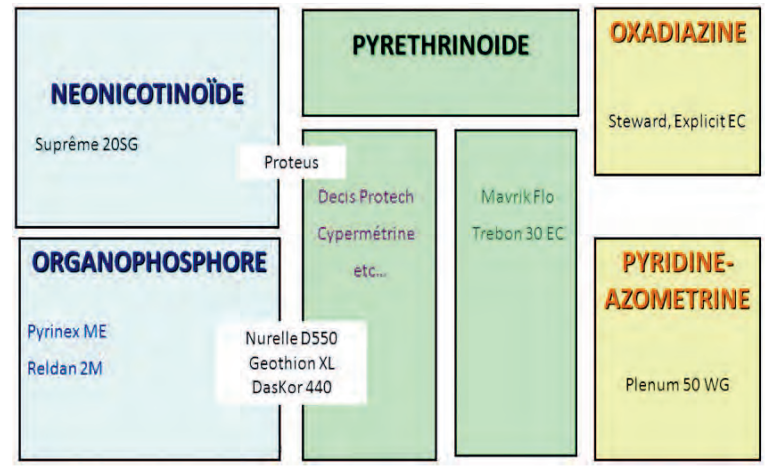
Si présence simultanée de charançons de la tige et méligèthes, il est préférable d'utiliser une pyrèthre associée à un organophosphoré ou un néonicotinoïde.

Etre prévenu de l'arrivée des méligèthes grâce à Internet et au Bulletin de Santé du végétal

Le Bulletin de Santé du Végétal contient chaque semaine la description de la situation phytosanitaire, l'analyse de risque, le résumé de la situation épidémiologique et les seuils de risque. Il est établi régionalement grâce aux observations hebdomadaires réalisées par les organismes économiques, Chambres d'Agriculture, Ceta, Geda, Fredon et Instituts techniques. Il s'appuie pour les insectes de printemps sur colza sur les relevés de pièges et sur proPlant Expert un outil de mise en alerte, qui permet de prévoir les arrivées des insectes au jour le jour. ProPlant Expert est consultable sur www.cetiom.fr. Vous trouverez le BSV sur le site de votre Draaf ou de votre Chambre régionale d'agriculture.

L. Ruck – L.M.Allard - Cetiom

Stratégie



Seuils d'intervention méligèthes

	Culture saine		Culture handicapée	
Sol/Stade du colza	Boutons accolés encore cachés par feuilles terminales (D1)	Boutons séparés, les pédoncules floraux s'allongent (E)	Boutons accolés encore cachés par feuilles terminales (D1)	Boutons séparés, pédoncules floraux s'allongent (E)
Profond	2	4 à 6	1	2 à 3
Superficiel	1	2 à 3	1	2 à 3

Seuil de nuisibilité en nombre de méligèthes par plantes (compter au moins 5*5 plantes par parcelle)

Réseau équin

Des stratégies de fonctionnement différentes

Les résultats technico-économiques des fermes équines du réseau ont été présentés lors de la journée économique de la filière à Paris, début février.

Les résultats technico-économiques 2010-2011 des exploitations du Réseau Référence équin ont été ordonnés selon une nouvelle typologie. *«On a effectué ce travail pour mieux caractériser les élevages entre eux et pour obtenir des groupes plus homogènes. Les exploitations ont alors été classées selon les produits générés par les différentes activités. Les divers systèmes ont également été identifiés et leur fonctionnement décrit»*, explique Sophie Boyer de l'Institut de l'élevage. Ont été analysées 205 exploitations sur la campagne 2010. Un premier tri a été réalisé en fonction du degré de spécialisation pour aboutir à deux groupes distincts : les équins spécialisés (135 exploitations) dont le produit issu de la production équine dépasse 80 % du produit brut total et les équins bénéficiant d'une autre activité agricole (70 élevages) et dont le produit équin représente moins de 80 % du produit brut total.

On s'intéresse ici à la catégorie équins spécialisés dans laquelle une sélection supplémentaire a été effectué en fonction du type de produits générés. On trouve tout d'abord les élevages de chevaux (le produit élevage représente au moins 50 % du produit brut) scindés en deux groupes : élevage spécialisé et élevage avec une autre activité équine (pension, enseignement). Les exploitations d'élevage spécialisé disposent d'un produit de 2 000 euros par UGB équin, inférieur à celui des élevages avec une autre activité équine qui atteint 4 000 €/équin. Le nombre d'équins présents dans ces deux types d'élevages est identique : 33. Des différences concernent la main d'œuvre principalement familiale et moins nombreuse pour les exploitations d'élevage spécialisé. Dans les élevages avec une autre activité équine, une exploitation sur deux embauche un salarié. Le niveau des charges opérationnelles - alimentation, vétérinaire, maréchalerie…- est proche pour les deux catégories, par contre les charges de structure sont relativement plus importantes pour les élevages avec une autre activité.

Concernant l'excédent brut d'exploitation (EBE), il est faible dans les deux cas, mais plus élevé chez les élevages avec une seconde activité avec environ 20 000 € d'EBE/UMO contre moins de 10 000 € pour l'autre groupe.
«Dans le cas d'établissements équestres, qui ne faisait auparavant aucune différenciation. On obtient quatre domaines distincts aujourd'hui, en se référant aux produits générés : l'école d'équitation, l'école d'équitation avec pension, l'école d'équitation avec tourisme et le centre de tourisme équestre. Ces structures sont, quelque soit le type, consommatrice de main d'œuvre avec une moyenne de 3 UMO totales avec autant de main d'œuvre salariale que familiale. Les centres de tourisme équestre ont des charges moins élevées que les autres grâce à leur maîtrise des coûts notamment d'alimentation, car ils disposent de plus de surfaces et donnent moins de concentrés», note Sophie Boyer.


S. Leitenberger

Les exploitations du Réseau équin ont été comparées économiquement selon les produits générés sur l'exploitation.

Les pensions avec enseignement se démarquent

Les écoles d'équitation avec pension et centres de tourisme équestre présentent ont des EBE avoisinant les 38 000 € contre 28 000 € pour les écoles d'équitation.
Le dernier système exposé et relatif aux écuries de pensions, se divise en trois groupes : les pensions, les pensions avec cours et les pensions valorisation (activité de négoce). Le développement de l'enseignement sous forme de coaching offre une valorisation supplémentaire aux pensions avec cours qui dégagent un produit par UGB équin de 5 300 €, contre 4 200 € pour les pensions valorisation et 3 800 € pour les pensions. Les pensions avec enseignement comptent un plus grand nombre d'équins (56) et a majoritairement recours à une main d'œuvre salariée, contrairement aux deux autres où la main d'œuvre est principalement familiale. Côté charges, opérationnelles et de structure, les pensions avec enseignement détiennent les plus fortes en raison de frais de commercialisation et d'achats de litière plus importants.

Les pensions, quant à elles présentent les moins élevées. En termes d'EBE, celui des pensions atteint les 16 000 €, celui des pensions valorisation avoisine les 23 000 € et celui des pensions avec cours s'approche des 35 000 €. Par contre si on considère le disponible par UMO, toutes les exploitations sont inférieures à 15 000 euros. *«Cette classification a été élaborée à partir de critères objectifs (produits de l'exploitation). Cependant, lorsque des produits exceptionnels apparaissent, la typologie peut être impactée et des exploitations peuvent alors passer d'un groupe à l'autre, en fonction des ventes. Il est donc nécessaire de travailler non pas sur une année mais sur plusieurs»*.

C. DELISLE

Production porcine

Quel avenir pour la filière ?

Après la remise du rapport d'Alain Berger à Stéphane Le Foll et Guillaume Garot, le temps des décisions politiques est arrivé pour la filière porcine. Si un consensus se dessine sur la nécessité de faire repartir la production à la hausse, la situation de l'abattage-découpe semble bloquée pour une filière qui peine à trouver des solutions partenariales et à se projeter durablement dans l'avenir.

Après une baisse de production de 2,5% (on a produit environ 25 millions de porcs) en 2012 et un nouveau recul de 3% attendu en 2010, les partenaires s'accordent sur la nécessité d'un retour à la croissance de la production. Tout pousse à cela, la nécessité *«d'écraser»* les charges de structures par une augmentation de la production et la situation d'une surcapacité d'abattage d'environ 20%.
La hausse des volumes assurerait un peu de répit aux outils d'abattage-découpe. Mais la situation reste difficile pour les éleveurs. Entre difficultés administratives pour les projets de développement et hausse des matières premières qui fait flamber le coût de l'aliment, les 6 000 et quelques éleveurs de porc en France ont le moral en berne.
Les éleveurs français restent pourtant bien placés en terme de productivité du fait de leur bon niveau de performance technique, mais le sous-investissement commence à se faire sentir.

Un déficit de compétitivité

Le différentiel avec les éleveurs allemands se creuse, d'autant que ces derniers disposent de revenus complémentaires avec la méthanisation ou les panneaux photovoltaïques.
Le déficit de compétitivité vient surtout de l'abattage-découpe en France et dans ce domaine, beaucoup semblent résignés à la fermeture d'au moins un des deux abattoirs de Gad, en redressement judiciaire.
Toutefois, si l'on parle de concentration, on parle moins de restructuration, alors que la seule fermeture de quelques abattoirs ne résoudra pas le problème.
Du côté du gouvernement on encourage à la concentration des structures et du côté du SNIV-SNCP on attend un engagement fort des Pouvoirs publics pour aider une filière au bord du gouffre. La situation semble bloquée.

Distorsions de concurrence et trop faible valorisation

L'une des principales difficultés de l'abattage-découpe c'est la distorsion de concurrence face à l'Allemagne qui recourt régulièrement à une main d'oeuvre à bas prix *«importée»* d'Europe de l'Est.

Des géants européens de la viande se sont ainsi développés à la faveur de conditions d'emplois iniques. Ces grands groupes investissent massivement dans l'automatisation de leurs sites et se regroupent encore pour traiter les volumes suffisant pour justifier de tels investissements.
Mais le recours à une main d'oeuvre à bas prix n'explique pas toutes les difficultés de la filière française. Les produits que nous exportons (un tiers de la production environ) sont peu valorisés et l'on peut sans doute progresser vers une meilleure valorisation des co-produits.
Toutes les pièces sont loin d'être valorisées comme elles le devraient. Reste la perspective d'implanter les usines à l'étranger, mais en France les acteurs de la filière assument leur choix de préserver l'emploi sur les territoires. Un choix courageux qui ne dispensera pas d'une mise à niveau des infrastructures (automatisation et investissement).
Se pose aussi la question des relations au sein de la filière. Entre les organisations d'éleveurs et les structures d'abattage et avec la grande distribution, en pression constante sur les prix.

Le prix c'est le nerf de la guerre

Rien n'empêche cependant l'amont d'avancer en ordre serré face à la grande distribution. Sans perdre de vue que le prix consommateur reste le nerf de la guerre, surtout dans un contexte de crise qui pèse sur le pouvoir d'achat.
Pour le moment la filière semble se cantonner dans une position défensive, qui limite les possibilités de développer une stratégie commune à moyen terme. Et pendant ce temps, les concurrents européens qui ont déjà de l'avance se mettent en ordre de marche pour affonter les marchés lointains des autres continents.

D'APRES AGRA



Vos rendez-vous formation

21 Les plantes bio indicatrices

- Identifier la flore naturelle.
- Etablir un diagnostic à partir de la flore naturelle.
- Concevoir une stratégie à partir du diagnostic.

Lieu et date : 12 et 18 avril 2013 à Asnière en Montagne
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et de l'Yonne
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27. Pierre Robin- CA21

21 Gérer et anticiper les risques présents sur mon exploitation

- Savoir mieux sécuriser ses productions et ses résultats face aux risques climatiques, sanitaires et économiques.
- Définir une stratégie au sein de votre exploitation pour mieux prendre en compte la gestion des risques agricoles.

Lieu et date : Public éleveurs : 30 avril 2013 au Pôle agricole à Créancey
Formation proposée par la Chambre d'Agriculture
Contact : FDSEA21: Maud Couberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
JA21 : Florian Bernard – JA21 – 03 80 68 67 72
CA21: Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28. Aline Parize - CA21

21 Construire une aire de lavage du pulvérisateur

- En fonction de la situation de votre exploitation,

réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage
et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires)..
Lieu et date : 9 avril 2013 à Dijon
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or
Contact : Chambre d'agriculture de Côte d'Or - 03 80 28 81 29
Anne Hermant - Chambre d'agriculture de Côte d'Or

21 Évaluer la valeur de son exploitation dans une perspective de transmission

- Avoir une première approche concernant l'évaluation de son exploitation agricole.
- Comprendre les lois qui régissent un marché offre / demande cédant-repreneur.

Lieu et date : 11 avril 2013 à Dijon
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or
Contact : Chambre d'agriculture de Côte d'Or - 03 80 68 67 84
Alexis Parent - Chambre d'agriculture de Côte d'Or

58 Protection intégrée Des leviers pour réduire les intrants

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser une formation sur le thème «protection intégrée: des leviers pour réduire les intrants», sur 3 jours, les 8 et 26 avril et 7 juin 2013 à Nevers. Les objectifs pédagogiques sont de connaître les leviers et stratégies agronomiques pour concevoir des systèmes de culture et itinéraires techniques moins dépendants et plus économes vis-à-vis des intrants; et d'évaluer les performances techniques, économiques, environnementales du système de culture. La méthode sera constituée d'apports théoriques, d'échanges de pratiques, de visites d'exploitation en système de culture intégré, d'une visite d'expérimentation et d'un atelier de co-conception de système de culture intégré avec évaluation des performances. Contact: Céline Beauvois, responsable de stage, au 03 86 93 40 55 ou mail: celine.beauvois@nievre.chambagri.fr.

58 Certiphyto au premier semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 4 et 8 avril à Nevers, les 11 et 15 avril à Clamecy, les 16 et 18 avril à Corbigny, les 23 et 25 avril à Decize et les 14 et 16 mai à Cosne-sur-Loire. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

58 Alimentation et homéopathie Vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation de trois jours sur «l'alimentation et l'homéopathie vétérinaire», les 15 et 16 avril et 6 mai 2013 à Nevers, avec l'intervention du Dr Joseph Dabeux. Les objectifs pédagogiques sont les suivants: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche OBSALIM; changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires; connaître les principes généraux de l'homéopathie; faire face aux situations quotidiennes; observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe; à partir d'une étude de ce qu'il faut observer, répondre aux questions Comment, pourquoi, à quel moment, de quelle manière entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique. Contact: Raphaël Sotty, conseiller à la chambre d'agriculture, au 03 86 93 04 20 ou mail: raphael.sotty@nievre.chambagri.fr.

89 Mon exploitation au regard de la conditionnalité et de la certification environnementale

Objectifs :
- Vérifier la conformité de son exploitation vis-à-vis de la conditionnalité des aides
- Connaître les modalités d'accès à la certification environnementale et savoir positionner son exploitation

Durée : 1,5 jours
2 sessions : les 5 et 12 avril ou les 30 avril et 6 mai 2013
Lieu : à la Chambre d'agriculture à Auxerre (de 9h à 17h30)
Public et pré-requis : polyculteurs - éleveurs
Responsable de stage et contact : Cyrille Fournier, conseiller d'entreprise - Tél : 03 86 94 22 10

89 Réaliser sa télédéclaration PAC

Objectifs :
- pouvoir réaliser sa déclaration PAC en utilisant TélePac de manière autonome

Durée : 1 jour
7 sessions : Auxerre (17 avril, 23 avril, 2 mai), Avallon (15 avril, 6 mai), Gron (11 avril, 7 mai)
Horaires : de 9h à 17h00
Public et pré-requis : agriculteurs
Responsable de stage et contact : Cédric DEBBAH, conseiller spécialisé - Tél : 03 86 94 28 44



Claas

Sortie de chaîne de la 450 000ème moissonneuse-batteuse et de la 10 000ème Tucano

Le centre de production de Harsewinkel vient de fêter la sortie de chaîne de sa 450 000ème moissonneuse-batteuse, une Lexion destinée au marché nord-américain et de la 10 000ème Tucano qui sera livrée prochainement à un client d'Europe de l'Est. La première machine, la célèbre moissonneuse-batteuse-lieuse MDB (Mäh-Dresch-Binder), est sortie des chaînes dès 1936. Il s'agissait d'une moissonneuse tractée qui était capable de moissonner la récolte, de battre le grain et de lier les gerbes de paille de manière simultanée. A l'heure actuelle, l'usine Claas de Harsewinkel, siège de l'entreprise familiale allemande fondée en 1913, produit quatre modèles de moissonneuses-batteuses déclinés en différentes versions : les Dominator, Avero, Tucano et Lexion, cette dernière constituant le fleuron de la gamme. Sa *«petite sœur»*, la Tucano, est positionnée tout en haut du segment intermédiaire. Elle est produite depuis 2008. Dans la catégorie des machines de petit gabarit, les Avero et Dominator sont particulièrement adaptées aux exploitations de petite et de moyenne taille désireuses d'investir dans des solutions de mécanisation. La toute première Lexion Claas a été produite en 1995. A l'époque, la Lexion 480 pouvait traiter 40 tonnes de blé à l'heure. Aujourd'hui, au terme d'une évolution qui aura vu quelques 42 800 Lexion sortir des chaînes, les débits ont plus que doublé. Claas emploie plus de 9 000 personnes dans le monde et a réalisé un chiffre d'affaires record de 3,4 milliards d'euros au cours de l'exercice 2012.



Lely Center de Nitry

Une formation pour optimiser l'alimentation en système robotisé

Début mars, à l'initiative du Lely Center de Nitry (89), une trentaine d'éleveurs laitiers ont participé à une journée de formation sur l'optimisation de l'alimentation du troupeau en système robotisé, à Tonnerre. Didier Beaudet, gérant de la société, a fait intervenir 2 nutritionnistes du cabinet BDM. Le passage en traite robotisée implique certains changements dans la conduite de l'alimentation du troupeau. Une bonne gestion de la complémentation principalement, permettra des gains de production, de qualité et aura une incidence positive sur la reproduction. L'après-midi, des ateliers étaient organisés sur une exploitation voisine. Au programme : la structure de la ration, les bases pour optimiser et analyser et définir son plan de complémentation grâce au logiciel de gestion du troupeau Lely. Le centre Lely de Nitry proposera d'autres rendez-vous de ce genre en 2013 comme des visites d'usine et de fermes aux Pays Bas. Créé en 2010, pour couvrir les départements de l'Yonne, la Nièvre, le Cher, l'Aube, le Loiret, la Côte d'Or et le sud de la Haute Marne, le Lely Center compte aujourd'hui 8 personnes. Thomas Droyer, responsable élevage et Nicolas Vantone, responsable technique, secondent Didier Beaudet. 3 techniciens, équipés de véhicules-atelier et d'un stock de pièces de rechange assurent le SAV. Un quatrième technicien et un 2ème vendeur sont actuellement en cours de recrutement. Aujourd'hui, le distributeur revendique 67 robots vendus dont 49 installés et commercialise toute une gamme d'équipements de bâtiments : logettes, brise-vent, tubulaires, racleurs, silos et vis…



Des professionnels à votre service

Entretien de Clôture
Pensez clôture électrique permanente
Moins de piquets - Moins de fils - Pose rapide
Formation gratuite de pose pour 1ère installation
L'Eleveur Bourguignon
A réserver dès maintenant → Ronces-grillages-barrieres
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94


SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises → Nombreuses références
Agréé Qualiforage Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr


QUADS DUFOUR
21 VITTEAUX
03 80 49 63 72
Site: www.achat-auxois.com/dufour
Mail: ggedufour@wanadoo.fr
SUZUKI ARCTIC CAT KYMCO

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



MLT 840, la « référence » hors catégorie de la manutention agricole.
Partagez votre passion sur mlt.manitou.com


RICHARD Manutention
Village Auto - 16 rue des Ardennes - 21000 DIJON
Tél. 03 80 72 93 50 - Fax 03 80 72 93 51 - www.richardmanutention.fr
MANITOU

TALON
CO-PRODUITS
Drèches de brasserie • corn gluten
P. de terre entière
et pulpe de betterave surpressée
Drèche de blé déshy. et tourteaux
TOUS DÉSHYDRATÉS
A votre service Christian TALON
03 80 95 38 37 - 06 50 70 12 12

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 20/03/2013	Bourg-en-Bresse 26/03/2013	St Christophe-en B. 20/03/2013	National 20/03 au 26/03/13
Vaches viande (V)	U	-	4,45 €	4,57 €	4,41 €
	R	4,25 €	4,30 €	4,42 €	4,18 €
	O	-	4,05 €	-	3,79 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,85 €	-	3,75 €
	O	3,72 €	3,75 €	-	3,68 €
Vaches lait (L)	O	-	3,50 €	-	3,44 €
	P	3,35 €	3,35 €	-	3,25 €
Génisses VML	U	-	4,85 €	4,80 €	4,68 €
	R	-	4,50€	4,50 €	4,21 €
	O	-	3,80€	-	3,60 €
Taureaux VML	URO	3,45 €	3,40 €	3,51 €	3,36 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 26/03

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	3,54	-
200-250 kg	-	3,35	-
250-300 kg	-	3,18	2,90
300-350 kg	-	2,93	2,78
350-400 kg	-	2,77	2,64
400-450 kg	-	2,61	2,49
450-500 kg	-	2,50	2,46
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,95	2,65
250-300 kg	-	2,77	-
300-350 kg	-	2,62	2,55
350-400 kg	-	2,55	2,41
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,37	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,62	2,55
350-400 kg	-	2,55	2,41
400-450 kg	-	2,58	2,38
450 kg et +	3,26	2,45	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,07	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,78	2,45	2,24 -
5 -10 ans	2,63	2,42	2,22
+10 ans	-	2,33	2,04 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,19	2,57	-

95% de vendus

Broutards-Taurillons: vente active. Cours stables à haussiers dans toutes les catégories, et ce, en dépit d'une qualité inférieure aux semaines précédentes.
Laitonnes-Génisses: l'activité commerciale reste très soutenue, et les cours sont en légère hausse dans les sujets de qualité.
Taureaux: vente facile et cours reconduits
Vaches-Génisses 3 ans: le décalage entre l'offre et la demande se ressent davantage chaque semaine, et les tarifs continuent de progresser

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Attention : en raison des Fêtes de Pâques, nos bureaux seront fermés lundi 1er avril

Divers :
Laitonnes culardes 195 à 301 kg : 1000 à 1390 € (4,62 à 5,13)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 25/03

Bovins (596)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
200 à 350 kg	660 - 990	2,45 - 3,32
355 à 430 kg	950 - 1100	2,45 - 2,80
440 à 590 kg	1060 - 1300	2,20 - 2,56
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
180 à 290 kg	520 - 800	2,40 - 3,00
295 à 415 kg	780 - 1000	2,39 - 2,68
Génisses		
380 à 555 kg (16-24mois)	95 - 1330	2,10 - 2,60
460 à 640 kg (24-36mois)	1070 - 1620	2,00 - 2,57
Taureaux		
625 à 1050 kg	1150 - 2230	1,83 - 2,12
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	700 - 1300	
entre-deux	1320 - 1530	
lourdes	1560 - 2100	

La présentation en broutards est bien approvisionnée et de bonne qualité, la vente est rapide et quasi-totale à des tarifs très fermes dans l'ensemble de la catégorie. Commerce plus actif en laitonnes, tarifs plus soutenus, vente totale.
En génisses et vaches, l'offre ne couvre toujours pas la forte demande à des prix très attractifs. Aucun invendu.

Prochain marché bovins le mardi 02 avril aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 27/03

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,35	3,10
250 à 300 kg	3,10	2,87
300 à 350 kg	3,00	2,77
350 à 400 kg	2,82	2,58
400 à 450 kg	2,63	2,46
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	2,85	-
200 à 250 kg	2,75	-
250 à 300 kg	2,67	2,45
300 à 350 kg	2,57	2,28
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,50	2,25
Vaches		
- 5 ans	2,32	2,20
de 5 à 10 ans	2,25	2,10
+ 10 ans	-	1,95

Tendance :
Charolais : commerce plus calme en toutes catégories, mâles et femelles.

Vaches - génisses : malgré une vente quasi-totale, baisse des cours en toutes catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 26/03/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,05 €	2,80 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,35 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,25 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	nc

Tendance : Cours reconduits dans les mâles, vente plus calme dans les femelles.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 18/03 au 24/03/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,74 €	2,68 €
350 kg	-	2,62 €	2,54 €
400 kg	-	2,51 €	2,44 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,37 €	2,34 €
500 kg	-	2,23 €	2,20 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,50 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,39 €	2,36 €

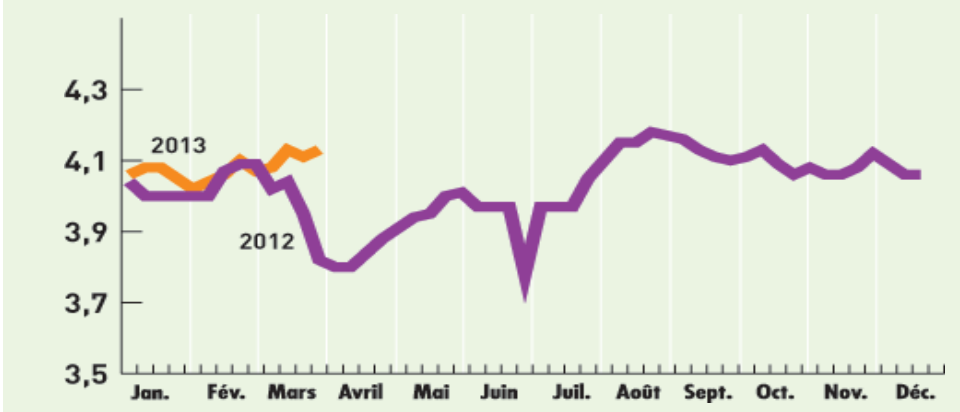
Tendance :
Bonne demande dans les mâles.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 18/03 au 24/03/2013*

Jeunes Bovins Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	4,13 €	3,95 €	-			
Races mixte		-	3,84 €	3,84 €	3,84 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches Etat engraissement 3	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	4,69 €	4,50 €	4,41 €	4,16 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,68 €	4,45 €	4,40 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,89 €	4,60 €				
Races mixte	-	-	-	-	3,79 €		-
Races lait				-	3,69 €	3,55 €	3,44 €
Génisses Etat engraissement 3	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	5,00 €	4,77 €	4,59 €	4,42 €	-	-	
Viande +350 kg	4,95 €	4,76 €	4,60 €	4,49 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 18/03 au 24/03/2013*

Jeunes Bovins Etat engraissement 3	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Races à viande	4,37 €	4,32 €	4,25 €	4,04 €				
Vaches Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	5,82 €	5,10 €	4,63 €	4,56 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,54 €					
Races mixte					3,83 €	3,79 €		
Races lait						-	3,50 €	3,44 €
Génisses Etat engraissement 3	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	4,95 €	4,72 €	4,64 €	4,44 €				
Viande +350 kg	5,11 €	4,79 €	4,63 €	4,53 €				

Tendances SEM. DU 18 MARS AU 22 MARS 2013

Bovins de boucherie

Les animaux haut de gamme pour Pâques sont morts et matures en frigos. Les transactions restent par contre fluides avec une tendance à la stabilisation des prix pour les femelles Charolaises ou Limousines de qualité bouchère. La dynamique commerciale perdure dans le domaine des réformes allaitantes de choix secondaire et bas de gamme, mais la progression des prix se ralentie avec un peu plus d'offre en DFI. En réformes laitières, l'équilibre offre/demande est plus homogène en cette fin de campagne laitière ce qui permet aux industriels d'obtenir une certaine stabilisation des prix dans les vaches Frisonnes ou Montbéliardes avant la semaine écourtée de Pâques. En jeunes bovins, le marché est lourd car les volumes échangés avec nos voisins Italiens pèsent sur la tendance. ■

Broutards

Le commerce demeure fluide dans le domaine des bons mâles Charolais, que ce soit dans les sujets de 280 à 350 kg de repousse ou les plus lourds commercialisés sur la France ou les autres pays européens. Dans les femelles, les Charolaises lourdes convenant au marché Italien restent recherchées avec une tendance à la stabilisation des prix. Les bonnes laitonnes légères et indemnes d'IBR restent normalement valorisées pour le marché intérieur. La vente est calme avec des tarifs juste maintenus pour les femelles ordinaires destinées à l'exportation sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale reste régulière avec cependant un tri un peu plus marqué dans les veaux de moindre conformation. Le commerce est fluide avec une poursuite de la hausse dans l'ensemble des mâles Frisons. Les tarifs se stabilisent dans les Abondances et les Montbéliards. Dans les bons croisés/Montbéliards, les besoins restent limités pour des sorties de la mi-août, mais la faiblesse de l'offre permet un maintien des prix. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 25 mars 2013)

devraient se traduire par de nouvelles hausses, toutefois plus franches sur les vaches que sur les JB. Le différentiel important de prix entre vaches et JB ne se justifie pas au regard de l'unicité du marché, le JB suppléant de plus en plus le manque de vaches. La demande de viande d'origine française pour les plats préparés et préparations à base de viande est réelle et s'accroît.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 11/03*

Agneaux (270)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg) 100 à 135 €	-	**2,90 - 3,26**	**2,56 - 2,61**
Gras (+44 kg) 122 à 127 €	-	**2,57 - 2,80**	-
Gras (+50 kg) 119 à 138 €	-	**1,90 - 2,53**	-
Laitons (32-38 kg) 97 à 126 €	-	**3,03 - 3,38**	**2,90 - 3,00**
Laitons (38-44 kg) 137 à 148 €	-	**3,41 - 3,62**	-
Laitons (+44 kg) 140 à 146 €	-	**2,86 - 3,17**	-
Brebis (95)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,95 - 1,32**	**0,72 - 1,07**	-
Divers			
Béliers **(15)** 76 à 113 €	**0,75 - 1,74**		
Agneaux maigres **(381)** 52 à 80 €			
Chèvres : 5 à 31 €			
Boucs : 10 à 20 €			

93% de vendus
Agneaux : cours en hausse dans toutes les catégories, notamment dans les lots de laitons de bonne qualité, très recherchés à l'approche de Pâques.
Brebis: meilleure demande et retour à des tarifs très fermes.
Béliers, caprins : cours reconduits.
Prochain marché :
Le lundi 08 avril (pesée 7h00, vente 9h00)
Effectifs :
Agneaux: 381 - Brebis: 92
Béliers: 15 - Caprins: 20

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 25/03*

Ovins : 63	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**97 -120 €**	**1,84 - 3,03 €**
Agneaux maigres	**110 - 120 €**	**2,34 - 2,94 €**
Brebis	**85 - 93 €**	**0,94 - 1,12 €**
Béliers		

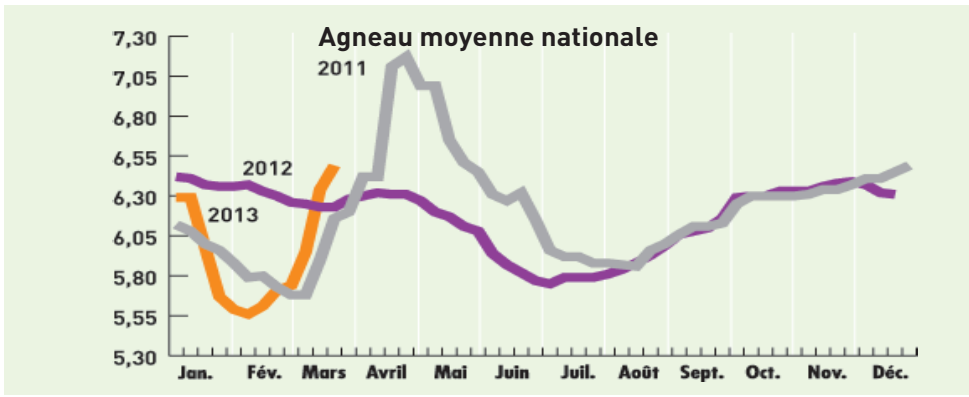
Cours fermes dans l'ensemble des catégories, aucun invendus.
Prochain marché ovins le mardi 02 avril , réception à 10h, vente à13h

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 18/03 au 24/03/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	**-**	**6,13 €**	**5,52 €**
Couvert	16-19 kg	**6,50 €**	**6,12 €**	**5,46 €**
Gras	-16 kg	**-**	**5,34 €**	**5,12 €**
Gras	16-19 kg	**-**	**5,19 €**	**5,00 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 18/03 au 24/03/13*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,29 €	**6,49 €**	**5,89 €**



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 04/03/2013 au 10/03/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,61	6,80	6,80	6,47	-	-	-	-
	Var.		0,15	0,25					
	R	6,25	6,44	6,30	-	6,39	6,17	-	-
	Var.	0,12	0,21	0,17		0,10	0,10		
	O	5,26	5,39	-	-	6,10	5,41	-	-
	Var.	0,36	0,34			0,10	0,10		
3 (couverts)	U	6,61	6,70	6,63	5,93	-	6,50	6,47	-
	Var.		0,10	0,25	0,32		0,10	0,10	
	R	6,25	6,32	6,15	5,43	6,13	6,12	5,76	5,40
	Var.	0,10	0,12	0,23	0,30	0,10	0,10	0,10	0,10
	O	5,30	5,55	5,42	5,12	5,52	5,46	5,29	4,94
	Var.	0,16	0,33	0,42	0,42	0,10	0,10	0,10	0,10
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	5,10	-	5,34	5,19	5,06	
	Var.			0,10		0,10	0,10	0,10	
	O	-	4,71	-	-	5,12	5,00	4,78	-
	Var.					0,10	0,10	0,10	

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2013	**1**	**3 000**	**-**	**-**	**-**	**2**
02/2013	**1**	**43 000**	**-**	**-**	**-**	**1**
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	**-**	**-**	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 20 mars 2013

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,40 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,40 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

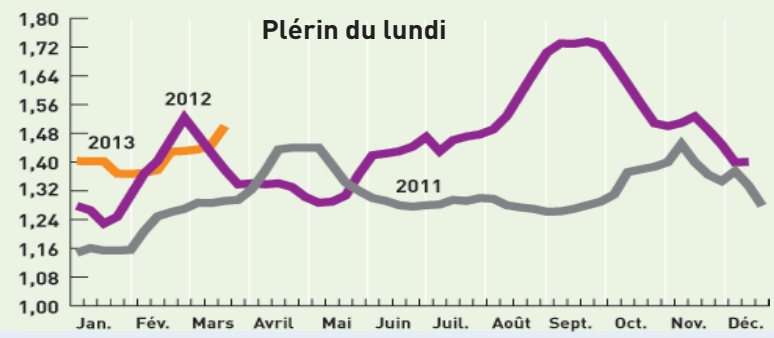
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 294 porcs présentés) — *Cotations du lundi 18/03/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,500 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 15/03 au 21/03/2013*

1,65 €/kg/carcasse euros



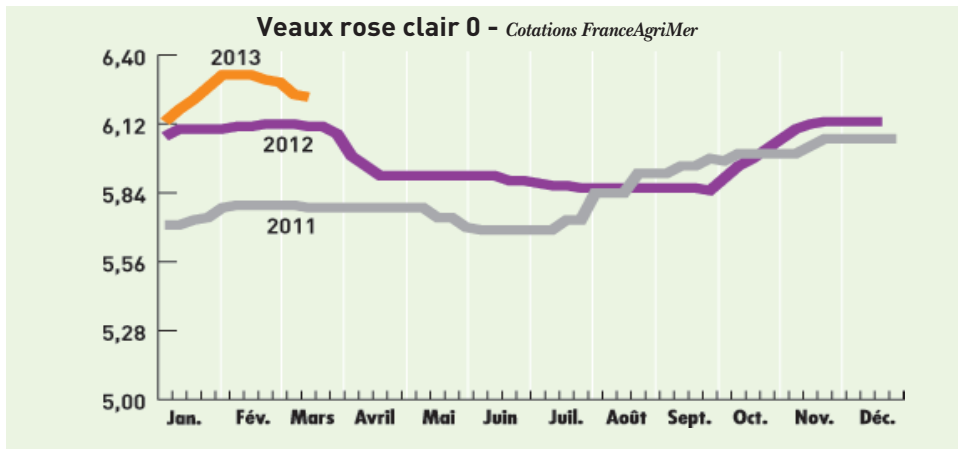
Veaux

Veaux de boucherie (kg net entrée abattoir) — *Cotation nationale FranceAgriMer du 18/03 au 24/03/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,35 €**	-	-
U	-	**7,67 €**	**6,85 €**	-
O	-	**6,87 €**	**5,50 €**	**4,67 €**

Jeunes veaux (prix mini-maxi en euros) — *Marchés régionaux du 25/03 au 29/03/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**78**	**425-590 €**	**370-520 €**	**270-320 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-560 €**	**210-500 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**150-300 €**	**90-200 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**809**	**340-540 €**	**320-500 €**	**170-320 €**	-



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 18/03 au 24/03/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,54 €**	**2,39 €**	**1,51 €**	**–**
Bons	**2,24 €**	**1,92 €**	**–**	

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	mars-juin	226	T C
	qualité standard	mars-juin	222	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	230	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	226	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	mars-avril	192à 193	A C- VC
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	4 de mars	200	V C
Sud Côte d'Or	orge nature 68 kg/hl	mars-juin	205	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	-	inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mars-avril	210	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	-	inc.	C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	mars-juin	204 à 207	A C - VC
Yonne	-	mars-juin	204 à 207	A C - VC
Sud Côte-d'Or/Saone et Loire		mars-avril	210	TC
POIS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mars-juin	272	N C
Yonne	-	mars-juin	272	N C

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1211
VENDREDI 29 MARS 2013

Matériel

Tracteur

01 - Cse cess tracteur JD 6320, an 2004, 5400 h, excellent état, pneus état neuf, prix 24 000 euros
✆ **06.26.59.18.41**

18 - L'élevage HBC Charolais Jubert à Massay (18) vous propose un large choix de reproducteurs 12 à 15 mois, de taureaux de 2 ans et de génisses de 12 à 15 mois. Consultez notre site : www.charolais-jubert
✆ **06 07 75 73 13.**

26 - Vds Valtra T 132D 2011 1150 re/av pont susp et John Deere 6100 1994 4x4
✆ **06 08 86 47 21**

26 - Vds tracteur John Deere 6200 85 CV. 8000 h bon état. Année 1997. Prix :15000 euros
✆ **04 75 45 38 22**

38 - Vds tracteur Valmet 905, 105 ch, cabine A86, 12000 H, pneus 50% , bon état : 8000 euros exo TVA.
✆ **04 74 53 08 11**

42 - Vds trés beaux taureaux Holstein Rouge et Noir , Montbéliards, possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

68 - Vd tracteur Claas 436 RX avec chargeur année 2008 3700 h. TTS options. Prix 28.000 euros
✆ **06 83 43 11 34**

68 - Pour tracteur Mac Cormick type 353 achetons pièces en bon état
✆ **06 69 43 99 16**

68 - Vds Fendt 308 4RM 5600 H année 1982, Enrouleur Occis 110/400 m hydraulique, Wright Rain 90/270 m, Epandeur Bogballe DPZ 1250, Charrue Opal 110 Lemken 4 socs,
✆ **06 80 25 82 21**

69 - VDS Tracteur Massey Fergusson 4445 85 ch 2009 1350h matrice pour fourche 22000 euros neuf
✆ **06 75 49 54 00**

71 - VENDS tracteur auto 4 RM, 65 cv avec ou sans broyeur de haies Rousseau, 451 SP, TBE (réf. 120C)
✆ **06 42 49 84 42**
06 61 89 77 24

71 - Vends Renault Arès 620 RZ, année 2001, 120 CH, 6.000 H, très bon état.
✆ **09 64 40 82 17**
06 32 69 58 24

89 - VENDS Claas Axion 810, 2008, 3 000 h, CIS, bon état, rel. avant, prix : 52 000 euros (réf. 1311)
✆ **06 88 59 72 67**

Travail sol

01 - Vds herse rotative 3m Emagri Rouleau packer bon état année 2002 prix 3200 euros
✆ **06.87.29.29.74**

01 - Vds combiné semis optiline pro Sulky 3m + tasse avant Bisynchrospir Franquet 3m an 2010
✆ **06.23.31.71.61**

21 - VENDS herse rotative 3 m. Techmagri, année 1998, - 2 rouleaux peu servi, prix : 3 500 euros (réf. 1307)
✆ **06 23 16 87 82**

26 - Vds charrue huard hbo bis semoir maïs pneumatic monosem 4 rgs Très bon état + tournesol
✆ **04 75 85 26 94**

26 - Vds semoir maïs 5 rgs micros granules+disques tournesol état neuf 2800 euros. Tracteur Renault 103-14 95cv 4rm pneus neufs 8500h 9000 euros
✆ **04 75 45 71 20**
ou 06 31 79 81 59

84 - Vends 2 rotovators 1,30m : Kuhn, Howard + 1 herse rotative Lély 1,30m + 1 remorque Roche interligne hydr. 3T, TBE.
✆ **04 75 04 80 15**
ou 06 16 92 54 57

Récolte

01 - Vds faneuse Kuhn 5m 4 toupies tbé Griboulie 2m50 9 dents cochon recherche benne 5T
✆ **06.08.73.90.10**

18 - Part. vend m. batteuse New Holland 8060, 4.630 h, 1980, cab. clim., broyeur, chariot, coupe 4,57 m, BE, prix à débattre.
✆ **02 48 25 12 02 HR.**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66-96, 68-98, - John Deere 952 - 975 - 1052 1085 - 1166 - 1188, - New Holland 1520 - 1540 - 8030 - 8070, - MF 240 - 440 - 487 - 507 et presses MD et RB. (réf. 120A)
✆ **06 29 81 80 05**

39 - Vds séchoir Climair 5016, bottes année 2007
✆ **06 75 42 30 16**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable trac. 60 à 140 cv Fiat Ford MF JD 1990/1995
✆ **06 23 19 33 18**

42 - Vds andaineur Kuhn 1998 4.2 M, trés bon état essieux tandem 2500 euros
✆ **06 70 83 32 63**

Traitement

01 - Vds pulvérisateur porté Berthoud autorégleur 15m, 900 L
✆ **06.82.16.47.83**

Arbo-viti

01 - Bêche PF Bechamatic 90 benne bascu galva 2000L GR charrue Fenet Mono 17P rever sécu
✆ **04.74.39.96.78**

07 - Vds girobroyeur 1,5m larg. gyrax cardan securite + 150 caisses plastique 60x40x20 Allibert + 2 pneus avec jante 12/5/80/15,3 BKT
✆ **06 08 48 64 64 HR**

Distribution

71 - Vds, cause achat plus gros, desileuse pailleuse Lucas 53 guc 5,3 m3 goulotte orientable TBE.
✆ **06 80 51 00 32**

Irrigation

26 - Vds tuyaux irrigation irrifrance 3et4 pouces perche hauteur 60cm herse rotative 3m
✆ **06 30 53 93 45**

84 - Vends groupe Perkins motopompe enrouleur tuyau bon état.
✆ **06 10 44 50 57**

Agri. divers

01 - Vds cultivateur Kroskillette 21 dents + rouleau - semoir grains John Deere 2m25
✆ **04.74.51.02.22**

01 - Vds dérouleuse pour enrubannage et foin - tractopelle Ford 550 - surélévateur de bottes Bugnot
✆ **04.79.87.68.55. après 20 h**

01 - Vds chariot élevateur Komatsu 91 gaz, herse rotative Lely 3m50, semoir Nodet PN2, 7 rgsx40 - enrouleurs irrifrance ATP 90x360 et 90x400 - tuyaux Farmland 4» et 5» - vibro 3m50
✆ **06.15.89.93.79**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends presses Rivière HD 8080, canal 80x70, 1996, dont une pour pièces - herse rotative Lely , 3 m, packer et dents neuves - 3 roues complètes, 20 pouces.
✆ **02 48 72 94 65 HR.**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 100B)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS semoir PN2 Nodet 6 rangs micro + insect maïs + tournesol 2 pneus 13-6-38 portacourt pour HR Lely (réf. 1301)
✆ **03 80 39 47 57**

21 - VENDS plateau Mazeron 8 m., 4 000 euros et surélévateur Rotolev Bugnot 2500S, 2 300 euros (réf. 1309)
✆ **06 80 27 71 59**

26 - Vds presse john deere 342 semoir engrais pendulaire vicon semoir grains nodet tbe
✆ **04 75 27 50 09 (HR SOIR)**

26 - Vds pulve berthoud rampe 12m cuve eau 1000l rech presse pet bot sem maïs 4 rg chiselih
✆ **06 95 67 51 13**

26 - Vds sulfateuse berthoud mack8 16m rampe manuelle + 2 roues étroites 8-3-44
✆ **06 08 12 89 97**

38 - Vend cause retraite matériel agricole, TBE.
✆ **04 74 85 16 74 HR**

38 - Cherche herse plate 5-6 m + roues étroites 9,5/44 + pneus 360/70/28.
✆ **06 08 32 95 59**

42 - Vds malaxeur axe vertical 1000 L entr. prise de force - peu servi TBE 2500 euros
✆ **04 77 90 08 62**
ou 06 75 87 48 04

42 - Vds charrue Kvenerland trisoc état neuf 3200 euros + vibroculteur avec rouleau 500 euros TBE
✆ **06 78 35 51 89**

42 - Vds enrouleur Irrifrance Optima 1005 75 Attic 280 M turbine Irricontrol beche béquille tourelle hydraul.
✆ **06 28 42 84 51**

69 - Vends salle de traite chèvres : Cornadis cascade 16 places 8 griffes, lavage auto - tapis alimentation Albary 52 places cornadis possible 58+ cornadis Jourdain 12 places - caravanne Caravelaire 6m50
✆ **04 72 24 52 86**

69 - AV Case 77 ch 4RM cabine 3000h, charrue tri non stop presse Heston 5650, autochargeuse Kemper 24 m3, ratelier 14 pl, tank Japy 1060 et 250l, 306 turbo D 1500 euros, quad Yamaha 350
✆ **04 78 48 53 68**

69 - VD benne 12 T Desmaret Landini 105, MF 6290, Carraro 7700, Herse rot 3M, fendeuse
✆ **06 81 58 46 05**
ou 04 74 65 36 23

69 - Vends pompe à vendanges neuve, pompe à vin, refroididdeur, cuve inox le tout 11000 euros. Tracteur New Holland TLA 90 90 cv 4R motrices 2006 1250 h avec chargeur 30000 euros
✆ **06 83 87 65 58**
04 74 71 24 02

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford. Equipement maïs pour Laverda.
✆ **06 83 59 05 70.**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds Kverneland 4 fers rév, HR 3001 + Nodet 3m, Vibroflex 11 dents, Semoir pneu tournesol, Luzerne 1ère coupe.
✆ **06 33 90 12 17**

71 - Vds broyeur de haies Orsi 1,20 m CR 500 cdes flex. BE, 2.400 euros, 2 pneus 600 x 19 neufs.
✆ **03 85 82 68 51 H.R.**
06 88 36 83 55

71 - A V dist. engrais 1.400 L Amazone, vannes hyd., fendeuse hyd. vert. indépendante 25 T, rabaud.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V enfonce pieux pendulaire rotatif Yanigav TBE, charrue Huard tri-socs NSM, 2.980 euros H.T.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V Lambo. Premium 95 CV, 12.500 euros H.T., Deutz Agrotron 6 cyl., 106 CV, bétonnière 3 pts Lerin 430 L.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds rouleau cambridge 6,20 m, benne 8 - 10 T, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., vibroculteurs 4 - 5 - 6 m, semoirs 2,5 - 3 - 4 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds oliviers, brouette vendanges, rampe désh. Difosol, ventil. diam 80, filt. à gravier 100 m3 asperseurs.
✆ **06 62 76 55 26**

84 - Vds caisse frigo 28 m3 Cherreau 3 portes, moteur nf (-5 +5) : 4800 euros - 1 semoir manuel monorang Ebra + disques et pignons an. 2012 : 1500 euros.
✆ **06 87 83 34 99**
ou 04 90 09 83 34

89 - VENDS vibro compact + semoir 4.80 m, - semoir tournesol 5 rangs, - tapis fourrage 10 m. (réf. 1305)
✆ **03 86 75 12 16 HR**
06 73 39 60 26

89 - VENDS bétaillère 4 m. Mazeron occ., - herse Morin 4 m.,- vibro Packer hydro 4.80 m. repliable, - faucheuse Kuhn pièces et faneuse 5 (réf. 13VB1)
✆ **06 14 63 35 88**

Elevage

26 - Vds salle de traite delaval tpa 8 postes + tank à lait japy 2500 l
✆ **04 75 03 05 02 (HR)**

38 - Vds salle de traite TPA 12 postes décro. auto, barrière pneu.
✆ **06 09 61 82 55**

38 - Vds désileuse pailleuse Jeantil an. 2004 capacité 65 m3, état correct : 2500 euros.
✆ **06 65 08 85 97**

43 - Vds 2 BOULES LAIT inox 620 L sur chariot + FAUCHEUSE conditionneuse Kuhn FC200, 4 disques.
✆ **06 08 70 59 48**

69 - AV piquets chataignier
✆ **04 74 03 72 01**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Renault Master bétaillère 8cv, 05/99, carrosserie THÉAULT bovins/Chevaux, CT OK, bé, avec factures garage, libre de suite, prix 10 450 euros
✆ **06.87.05.63.94.**

21 - VENDS Kangoo express extra DCI 70, blanc, 11/2009, 55 000 kms, prix vente 7 490 euros, TVA récupérable (réf. 1314)
✆ **06 18 01 77 40**

39 - AV bétaillère VL Renault 870 CT ok, plancher alu. Prix 3 500 euros.
✆ **06 27 50 67 78**
ou 03 84 24 14 88 le soir

69 - VDS Mercedes Sprinter 211 fourgon bon état 2007 107000 km bleu. 11500 euros
✆ **06 75 49 54 00**

84 - 84-Vends camion V2 Mercédès 307 bâche CT OK. Année 84, 2230 000 km. Prix : 2 500 euros.
✆ **06 81 21 78 78**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds plants charmilles taillées 1m20 racines nues 2,50 euros
✆ **04.74.25.30.99. hr**

01 - Vds paille de blé BR
✆ **03.85.51.90.62. hr**

01 - Vds piquets acacia 2m et 1m85
✆ **04.74.61.95.87. ou**
06.16.25.39.34. hr

01 - Vds foin BR 120x120 année 2012
✆ **04.74.52.62.91**

01 - Vds luzerne foin 2012 agréée en bio 100 euros/Tonne BR 150, 25T
✆ **04.74.66.43.65. ou**
06.98.42.19.52

01 - Vds foin 2012 BR 120x120 bonne qualité 180 bottes
✆ **04.74.52.37.96**

01 - Vds foin prairies naturelles BR 120x130 prix 100 euros/tonne
✆ **06.15.73.20.88**

01 - Vds foin regain balles rondes 160x120 à l'abri bonne qualité
✆ **06.26.18.40.32**

07 - Vds boules de foin 400kg TB qualité 2012 60 euros + ble à 6km de Coucouron
✆ **04 71 00 82 31 HR**

07 - Vds foin année 2012 balles rondes 120x120
✆ **06 82 37 00 20**

26 - Vds paille hte densité foin luzerne br certifié bio - centre Drôme (Saou)
✆ **04 75 76 00 46 (HR)**

26 - Vds paille petites bottes orge blé. Semoir engrais Nodet
✆ **04 75 59 84 68 (HR)**

26 - Vds luzerne 2012 bottes 220x120x65
✆ **06 82 59 77 08**

38 - Vends foin 2012 prairies naturelles balles rondes diam. 130.
✆ **06 65 61 76 70**

38 - Vds foin du Trièves 2012, balles rondes 120, bonnes conditions de récolte.
✆ **06 23 37 83 69**

39 - Vds foin bonne qualité, balles rondes 120x130 + piquets acacia
✆ **06 24 82 40 06**
ou 03 84 70 30 48 soir

39 - Vds foin 2012 MD botte 13 kg, env. 20 t
✆ **04 74 76 87 40**

42 - Vds 30 balles rondes foin prairies naturelles bonne qualité
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

55 - Vends paille d'orge, sous abri, proximité Vosges.
✆ **06 72 89 83 70**
ou 03 29 75 96 16

69 - Vends pommes GOLDEN et IDARED en gros
✆ **06 37 13 42 89**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou**
03.84.32.30.91

71 - Vends triticale 13 T environ.
✆ **06 80 00 45 57**

89 - VENDS bottes rondes foin, bonne qualité (réf. 1112)
✆ **06 71 38 55 33**

89 - VENDS 20 T. foin de pré, balles rondes (réf. 1302)
✆ **06 62 09 27 78**

Fourrage

01 - Vds 28T de foin bio prairie naturelle BR 120x120 - 01290 Biziat
✆ **04.74.50.14.49. ou**
06.83.25.57.22

03 - Vends foin balles rondes 150 x 120 à l'abri 90 euros la tonne, bonne qualité.
✆ **06 86 98 91 85**

18 - Agriculteur, vend et livre très bon foin, jeune prairie, enrubanné, récolte 2012, balles 120x135.
✆ **02 48 74 55 94**
ou 06 80 33 01 14.

18 - Agriculteur, vend bon foin, jeune prairie, bottes 120x120, possibilité de livraison, récolte 2012, au prix départ de 70 euros/tonne.
✆ **06 10 78 30 21.**

19 - Vd Foin 2012, bonne qualité, 120x130, région de Tulle, prix à débattre.
✆ **06 82 92 83 75**

PAILLE BLÉ, ORGE P, RIZ, POIS
21- VENDS départ ou rendu
Foin de pré, crau, regain, luzerne
Les déshydratés en vrac benné, big bag 1t.,
Enrubannage en rond ou carrés
Livraison toutes régions c+r ou semi
Tel. 06 80 06 38 23 ou 06 80 37 00 50

26 - Vds paille blé orge foin sainfoin luzerne hd cr sarl comte dept 26
✆ **06 13 91 28 49**
ou 04 75 90 18 82

38 - Vds bon foin prairie naturelle BR filet, livraison possible 80 balles 120x120.
✆ **06 23 37 17 66**

54 - Vends foin bonne qualité, stocké sous hangar.
✆ **06 88 43 42 73**

58 - VENDS paille pour cause cessation d'activité (réf. 1313)
✆ **03 86 78 21 17**

71 - Vds foin 2012, B.R. 120 x 140 différentes qualités, tarif en fonction.
✆ **03 85 34 96 74**
ou 06 84 51 71 10

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ **06 75 28 47 79**

Pépinière

01 - Part cause surplus plants peupliers variétés 214 et beauprès cal 10-12, 12-15
✆ **06.82.07.33.68**

Propriété

19 - Vends Fermette 45 860m2 avec habitation et dépendances, région Lubersac.
✆ **05 55 73 58 59**

21 - VENDS DPU en Côte d'Or (réf. 1308)
✆ **06 10 60 50 12**
03 80 37 78 05 le soir

58 - VENDS 24 DPU à 50% de leur valeur (réf. 1206)
✆ **06 71 61 99 09**

58 - JA CHERCHE foncier 50 ha environ pour installation avec parents, rayon 30 kms de Decize (réf. 12VB2)
✆ **06 23 48 83 19**

89 - Vds ferme d'élevage sur 50 ha (32 en propriété),maison d'habitation,bâtiments 900 m2 ,labos transformations, produit laitier et charcuterie. Certification bio sur l'ensemble. actuellement élevage ovin /caprin. Possibilité reprendre matériel et activité avec transmission 40 ans de clientèle. prix en fonction des options choisies. http://www.netoos.org/breviandes (réf. 130B)
✆ 06 85 22 10 50 ou liperi@laposte.net

Terrain

18 - Investisseur, recherche achat terres, 50 à 60 ha, bail 18 ans au fermier en place.
✆ 02 48 59 84 42.

38 - Recherche terrains ou alpages pour mettre en pension des agneaux saison 2013.
✆ 06 68 94 39 07

Divers

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m60x2m15 ht 2m40 serre larg 4mx2m15 ht 2m
✆ 06.82.07.33.68

01 - Vds foin 1ère et 2ème coupe BR - roues jumelage Molcon 18-38 - 2 chars 5m - silo à farine fond plat avec vis - racleuse
✆ 06.88.55.38.02

01 - Vds piquets acacia appointés 1m90
✆ 06.89.57.71.82

Monsieur TAMAROU
Grand voyant médium aux dons héréditaires, résoud tous vos problèmes dans le bon sens, chance, amour, fidélité, retour de l'être aimé immédiat, désenvoutement.
Travail sérieux et efficace, résultat surprenant en 4 jours.
Déplacement possible ou par correspondance.
▶ 06 24 07 42 18 ◀

38 - Vds paille petite botte foin balle ronde 2012 petit semoir à chaux trainé faucheuse Kuhn 4 assiettes.
✆ 04 76 64 20 47

42 - Vds ancien fourneau blanc bois charbon
✆ 04 77 20 88 21

42 - vds matériel de fromages tables faisselles frigo lave vaisselle, clayettes Cornadis C
✆ 06 67 69 08 24

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tounet

71 - Vends sèche-linge Vedette neuf, garantie 1 an, 400 euros.
✆ 03 85 84 55 54

Location

Agricole

21 - RECHERCHE pré pour pension ou location. (réf. 1109)
✆ 03 80 81 05 32

Autre

89 - LOUE à Auxerre pavillon F3 sur sous-sol, terrain clos de 600 m2 DPE E (réf. 1312)
✆ 03 86 47 48 25

Offre

Emploi

MÉCANICIEN MAGASINIER EN MATÉRIEL AGRICOLE

CONTRAT de TRAVAIL	• CDI
SECTEUR d'ACTIVITÉ	• Entreprise du paysage
DURÉE hebdomadaire	• 35 heures
DU travail	
LIEU de TRAVAIL	• Dijon sud
DATE de L'OFFRE	• mai 2013
EXPÉRIENCE	• en mécanique agricole exigée
FORMATION	• Bac Pro agroéquipement ou équivalent Le permis EB et le permis cariste seraient un plus
QUALIFICATION	• Technicien Agent de Maîtrise
SALAIRE	• Selon profil et expérience

• Poste à pourvoir au sein d'un groupement d'employeurs pour une mise à disposition dans trois entreprises du paysage. Vous aurez pour mission principale d'assurer la maintenance, la réparation et l'entretien du parc matériel des trois entreprises. De plus, vous aurez en charge la réception des marchandises, la gestion des stocks et le suivi de l'affectation du matériel. Vous êtes polyvalent, vous disposez d'une autorité naturelle et justifiez d'une solide expérience en mécanique agricole.

Si le poste vous intéresse, veuillez contactez >

Agri Ressource 21
Céline FLÜCKIGER - 42, Rue de Mulhouse - 21000 Dijon
ou par mail: **cfluckiger.fdsea21@orange.fr**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

18 - Bourges, importante exploit. céréal. cherche salarié expérimenté. Vous intégrerez une équipe jeune et dynamique. Responsabilité. CDI.
✆ 06 23 57 43 98.

26 - EA-PV-Cherche 15/05 au 10/09 h/f pour irrigation-entretien cultures annuel-verger. Permis B. Conduite engins. Réactif autonome. Envoi CV+motivation sous la Réf 73 au journal L'AGRICULTURE DROMOISE - CS30418 - 26504 BOURG LES VALENCE ou à contact@agriculture-dromoise.fr

42 - recherche salarié tps plein expl. va vl polyculture expérience souhaitée
✆ 06 78 47 91 30

84 - Rech. J.H. fils Agri. exp. cond. tract. pr trav. vignes, lavande. Logé studio. Mois 05- 06- 07- 08- 09 / 2013.
✆ 06 86 86 84 30 ou 04 90 72 44 64

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC Polyculture élevage lait RECHERCHE associé poste cultures, expérience souhaitée. gaec-de-chichery080@orange.fr (réf. 130D)
✆ 03 86 73 26 03 06 84 36 36 51

Demande

Emploi

39 - Homme avec expérience traite et soins aux animaux, cherche à faire remplacement dans exploitation agricole
✆ 03 84 44 50 96 le matin de 10h à 13h

Mariage

Rencontre

07 - Homme célibataire 40 ans cherche femme 30-40 ans relation sérieuse, écrire au journal
✆

38 - Jeune femme de couleur charmante sincère désire rencontrer monsieur relation sérieuse âge indifférent.
✆ Ecrire au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 GRENOBLE Cedex 02 sous la réf. 3030/01 qui transmettra

70 - Belle femme métisse 47 ans, sérieuse, fidèle, intelligente et ambitieuse, aimant l'humour, la musique, les voyages et les découvertes recherche homme de 48 à 65 ans qui voudrait partager une vie a deux pour rompre la solitude qui comme moi veux aller de l'avant. Pas sérieux s'abstenir, car mon annonce est sincère merci.
✆ 06 24 88 15 26

Animaux

Bovin

01 - Vds vache et génisses Holstein terme à partir 07 plusieurs générations TX US-CD + taureau 15 mois + limousine 1 an
✆ 06.66.33.11.44

01 - Vds cse cess laitière génisses Prim'Holstein à terme 05/06/07 - Earl du Château 01340 Etrez
✆ 04.74.25.42.79

18 - Vends choix de TB reproducteurs, HBC, de 12 à 15 mois. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ 06 85 25 17 13.

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ 02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12.

21 - EARL BOLATRE Jean-Louis VEND taureau 3 ans, 1er prix Semur en Auxois, vêlage facile, veaux de l'année, TBO, livraison assurée (réf. 0911)
✆ 03 80 84 46 52 06 98 38 19 62

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY - Jeux les Bard VEND taureau 5 ans, or. Gandin + repro. 15 mois dont veaux issus vêlage facile (IA), montes naturelles, TGS, IBR A. Livraison possible (réf. 10VB1)
✆ 06 87 43 40 33 03 80 96 79 42 HR

21 - VENDS taureaux 15 mois HBC, vêlage facile, TGS, éligible CG. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 1106)
✆ 06 68 67 74 41

21 - VENDS reproducteurs charolais 15 mois, TGS. GAEC Terrand - Cussy la Colonne (réf. 1105)
✆ 03 80 20 26 10 06 81 83 95 05

21 - Eleveur H.B. Limousin VEND reproducteurs 18 mois, primables, génisses, repro. 12 mois, toutes G.S. (réf. 11VB2)
✆ 06 30 82 41 63

21 - Elevage HBC VEND taureaux adulte, 2 ans, gros veaux 1 an, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 1113)
✆ 06 24 24 69 93

21 - Elevage Limousin VEND taureaux reproducteurs 16 - 18 mois, vêlage facile, bonnes origines, dociles (réf. 1205)
✆ 06 82 69 28 68

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 120D)
✆ 03 80 97 23 28 06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux reproducteurs 15 mois, HBC ou non, TGS. EARL Benoît Poillot - Thoisy la Berchère (réf. 1303)
✆ 03 80 84 36 77 06 78 22 35 45

21 - VENDS taureau Parthenais né le 16.10.10 fils de Ti Lapin, prix à débattre (réf. 1310)
✆ 06 88 24 31 34

38 - Vends vaches pleines, vaches avec veau, génisses Charolaises Laitonne.
✆ 06 82 32 78 16

38 - Vds 1 taureau Charolais HBC 16 mois vêlage facile hiverne au pré Ballerand Pommier de Beaurepaire.
✆ 06 87 75 75 71

38 - Vds génisses 1 an Charolaises et croisées.
✆ 06 08 32 95 59

42 - Vds taureaux HB Charolais 16 mois type mixte ou viande pour croisement - Charguerand.C.- Mably
✆ 06 74 46 24 83

42 - Vds lot de 10 vaches 1re 2me lact. fraiche vel. CL 10 000 40TB 33TP Upra 85 pts - pas de leuco
✆ 06 77 99 23 77

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC, TGS. P. Pigoury 58130 St Aubin les Forges (réf. 1006)
✆ 06 60 28 76 91 03 86 37 03 57

58 - VENDS reproducteurs charolais 2 ans, 15 mois, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny Poil Fol (réf. 10VB2)
✆ 03 86 30 85 24 06 13 33 44 38

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et 15 mois, vêlage facile, IND IBR, BVD (réf. 1010)
✆ 06 70 34 71 84 06 31 23 56 01

58 - VENDS mâles Limousins 14 mois, mixte viande, vêlage facile, HBC ou non, TGS. Breugnot François (réf. 0706)
✆ 06 76 29 30 60

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 1101)
✆ 03 86 50 05 60

58 - VENDS TBG reproducteurs 15 mois HBC et non HBC, IND IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1107)
✆ 03 86 38 90 36 06 72 26 48 56

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Herses de Prairies
4 m Mec. HT 1.332 €
5 m Hyd. HT 2.114 €
6 m Hyd. HT 2.320 €
6 m Galva. HT 3.172 €
DIFFUSION - DIRECTE
tel : 05 46 32 44 33 www.diffusion-directe.fr

Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK
www.agrivitistock.fr
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
NOUVEAU
Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Locaux : phyt, bungalow, sanitaire
Traitement des phyto - éléments béton - etc…
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics,Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la
miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

Elan
✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
PA - Presse Annonces

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
HERSE DE PRAIRIE
Disponible en 5 m - 6 m - 8 m de large
CHASSIS GALVANISÉ PAS D'ENTRETIEN
➲ Robuste et efficace
➲ Elle scarifie
➲ Elle émousse
➲ Elle ébouse

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 **www.batiments-kit-uniservice.com**
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

FOURNITURE ET POSE DE GÉOMEMBRANES
ASQUAL
Firestone
SODAFGÉO
ÉTANCHÉITÉ
Fosses à lisier B.T.S.
Réserves d'eau
POCHES SOUPLES
www.sodafgeo.fr
ZI Le Petit-Bourbon - 85170 BELLEVILLE-SUR-VIE
Tél. 02 51 24 40 15 - Fax 02 51 24 40 09 - sodaf.geo@wanadoo.fr

58 - VENDS repro. 1 et 2 ans HBC, - vaches pleines et suitées, TGS. EARL des Morillats 58360 Préporché (réf. 110C)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - VENDS taureaux charolais HBC 3, 2, 1 an, viande et élevage, IBR A. TGS. Livraison assurée. GAEC Martin Gilles - Luzy. site : www.gaec-martin-gilles-et-fils.fr (110D)
✆ **03 86 30 15 80**
06 12 53 71 73

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais, TGS, ind. IBR. Maenhout Francis - 58160 Chevenon (réf. 1111)
✆ **06 62 11 09 65**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC, IBR A. GAEC Bauzon - Préporché (réf. 1114)
✆ **03 86 84 21 53**
06 58 95 93 59

58 - VENDS reproducteurs limousins 16 à 18 mois, 1 adulte, laitonnes limousines, génisses de 2 ans gestantes (réf. 11VB3)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - Elevage HBC VENDS taureaux 1 et 2 ans, BO, vêlage facile. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 120B)
✆ **06 84 04 06 89**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans + 1 de 3 ans, le tout HBC. SCEA de Dornant (Buisson-Guillaumin) Devay (réf. 12VB1)
✆ **06 15 01 71 67**
06 36 76 43 44
03 86 50 37 07

58 - VENDS 4 vaches NORMANDES en lait, traite à la main et attachée + 1 génisse à vêler (13VB3)
✆ **06 61 14 25 54**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Elevage plein air vend reproducteurs(trices) Limousin HBL Idem IBR, Paratub, Livr. possible - Elevage Laby.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Vds 2 vaches Montb. vosgienne V 12/12 et 01/13 - 69430 Chénelette.
✆ **04 74 03 66 81**
ou 06 83 03 95 80

69 - Vend Taureaux Charolais 2 ans et 16 mois, velage facile, HPC, IND, IBR, BVD
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

71 - Vends veaux repro. 15 mois, HBC, TGS. Gaec Pichard Les Chevriers, 71410 Sanvignes-les-Mines.
✆ **03 85 67 04 53**
06 74 08 93 60

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, complémentation raisonnée, hiverné au pré. GAEC Goulliard (réf. 100F)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureaux charolais HBC, 2 ans et 1 an, hivernés au pré, TGS. Chatillon J.M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds 1 taureau HBC 5 ans, px d'honneur Poitier 2008 + 5 tx 2 ans + gd choix mâles 15 mois + vaches pleines ou suitées, TGS. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Elevage HBC vd taureaux 1 an et 2 ans, génisses 2 ans, bonne origine, vêlage facile, TGS, livraison, reproduction. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
06 89 90 35 44

71 - Vends veau femelle 8 mois, pure race jersiaise.
✆ **03 85 82 39 47 heures repas**

71 - El. charol. HBC vd pour reprod. taureaux hiv. au pré, 30 mois, 2 ans et veaux 1 an, t. b. origine, IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **/fax 03 85 54 41 10 H.R.**

71 - VENDS veaux reproducteurs hivernés au pré, origine vêlage facile, - taureaux 18 mois (réf. 1204)
✆ **06 10 14 04 10**
03 86 30 09 46

71 - Vds bons taureaux 2 et 3 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends taureaux 2 ans et 14 mois, hivernés au pré, TGS, HBC. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Elev. charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an. EARL Pacaut Jean-Marc.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - Vds taureau 2 ans, veaux 15 mois, HBC, IBR A, vêl. facile. Gaec Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40**
06 77 09 68 07

89 - VENDS veaux reproducteurs limousins 18 mois, IA, IBR A, HBL et non HBL (réf. 1304)
✆ **03 86 74 99 30 HR**
06 31 33 95 96

Caprin

26 - Vds boucs IA nés 02 2013 élev CL 1100kgs indemn caev
✆ **04 75 46 06 43**

Ovin

42 - Vds 20 brebis lait Lacaune avec ou pas agneaux + 14 agnelles MB avril + SDT + Pasto 30 L + etuve + pots verre
✆ **04 77 76 87 85**
ou 06 81 68 34 43

89 - VENDS ou ECHANGE bélier Ile de France - Villiers les Hauts (réf. 1306)
✆ **03 86 75 12 16**
06 73 39 60 26 HR

Porcin

42 - Vds porcs Gascon prêts à abattre ou reproducteur ou porcelets
✆ **07 60 16 19 55**

69 - Vds 4 porcs fermiers sur pieds à 2 euros le kg
✆ **06 26 17 02 90**

Equin

07 - Anesse de Provence carte d'immatriculation 400 euros + herse 5 dents 400 euros✆
✆ **04 75 94 44 54 HR**

21 - VENDS chevaux couleurs, - 1 étalon Pie Noir, yeux bleus, - 1 pouliche Pie Noire 2 ans, - 1 poulain Pie Noir yeux bleus 1 an (réf. 1203)
✆ **03 80 52 21 95**

42 - Prince Noir 8 étalon Comtois PP disponible pour saillies juments comtoises PP
✆ **04 77 60 54 85 ou 06 83 49 24 80**

89 - VENDS jument comtoise débourrée, - poulain entier 2 ans PP. (réf. 1202)
✆ **03 86 45 52 33**

Volaille-Lapin

38 - Poules vivantes 2euros 80 pièce tarif dégressif p/lot de 20 ou 30 tout le mois avril, réserv.
✆ **06 08 88 10 83**

Chien

38 - Vds bas prix chienne Setter Gordon 18 mois pucée, vaccinée, N° 250269500469433.
✆ **06 75 24 14 34**

38 - Chiots type Border M t. bon génétique poil souple vermifugé parents visibles au travail /bovin : 150 euros. (N° mère : 2845FR)
✆ **06 19 59 12 91**

39 - A réserver chiots beauceron mère 250269200167540 excel. gardien troupeau et bâtiment
✆ **03 84 42 30 98**

58 - VENDS chiots type Berger des Pyrénées nés le 26/07/12, femelles mère 2004BDX572624 (réf. 13VB2)
✆ **06 14 26 16 97**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN002775 - DOUBS
RESPONSABLE CHAMPS H/F
Société créée en 2011 en plein développement (2 salariés), rassemblant des actionnaires agriculteurs et scieurs, lance cette année la production de granulés de fourrages et de bois dans son unité de déshydratation et granulation. Vous aurez pour mission de : Assurer le suivi terrain des agriculteurs actionnaires (identifier leurs attentes, valider avec eux les parcelles à engager à la déshydratation). Définir un planning de récolte de l'herbe et de retour des produits finis aux agriculteurs. Mettre en place un programme de suivi de l'impact environnemental du projet sur les exploitations agricoles. Bac+2 à Bac+5 agri/agro ou expérience équivalente. La maitrise de logiciels de cartographie est un plus. Compétences en vision globale des systèmes d'exploitation, approche méthodique et structurée, gestion de programme multi-partenarial, connaissance technique en gestion de prairies et alimentation animale. Personne de terrain, écoute, bon relationnel, réactivité. CDD 9 mois à temps plein. Perspective de CDI dans la structure.

AN002753 - VOSGES
CONSEILLER EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE H/F
OPA. Sera chargé de contribuer au développement et à la confortation de l'agriculture biologique. A ce titre, aura pour mission de sensibiliser, réaliser les diagnostics et accompagner les agriculteurs qui choisissent de conduire leur système d'exploitation selon le mode biologique. Apportera des conseils techniques, participera à l'élaboration et la diffusion de références. Animera des groupes de producteurs et développera des actions de promotion et de communication. Formation de l'enseignement supérieur agro ou agri ou expérience professionnelle similaire. Capacité relationnelles, être à l'aise dans l'animation de groupe, goût pour le travail en équipe. Faire preuve d'esprit d'initiative, de rigueur et d'organisation. Avoir de réelles capacités d'innovation et démontrer des qualités rédactionnelles et de synthèse. Expérience en élevage et en agriculture biologique appréciée. Entrée immédiate. CDI. Satut : selon expérience.

AN002676 - BOURGOGNE - AUVERGNE
2 ANIMATEURS DES VENTES H/F
Éthique, technique, productivité : avec notre gamme de produits naturels (activateurs de sol, stimulants foliaires, compléments nutritionnels haut de gamme, hygiène et traitement de l'eau) nous nous engageons aux côtés de nos clients, tous professionnels de l'agriculture. Manager de votre équipe commerciale, en lien avec le directeur commercial, vous déterminerez la politique commerciale et les objectifs de votre équipe afin d'optimiser les ventes. Informé du marché et des pratiques de la concurrence, à vous de former et faire évoluer votre équipe pour développer et fidéliser le fichier client de votre secteur. Formation technique et/ou commerciale. Exp. de vente terrain et goût pour le milieu rural. Autonome et disponible : déplacements fréquents. Poste basé dans le secteur défini, idéalement près d'Auxerre ou Avallon pour l'un et près de Clermont-Ferrand pour l'autre. Formation technique concrète, voiture commerciale de service, téléphone portable, ordinateur Netbook, remboursement des frais réels sur justificatifs.

AN002754 - COTE D'OR
MECANICIEN MAGASINIER EN MATERIEL AGRICOLE H/F
Groupement d'employeurs pour mise à disposition dans 3 entreprises du paysage. Assurer maintenance, réparation et entretien du parc matériel des 3 entreprises. Réceptionner marchandises, gérer stocks et suivre affectation du matériel. Bac Pro agroéquipement ou équiv. Solide exp. en mécanique agricole. Permis EB, cariste serait un +. Polyvalent, autorité naturelle. CDI. 35H. Statut technicien agent de maîtrise. Entrée mai 13.

AN002609 - ALSACE
OENOLOGUE CONSEIL H/F
Jeune laboratoire d'analyse qui propose un accompagnement sur mesure à ses clients. Vous travaillerez en relation avec l'équipe pour animer et accompagner la clientèle du labo. DNO impératif. Débutant accepté. Maitrise technique, compétences en microbiologie. Doté d'un fort respect du produit, rigoureux, pédagogue, et avec grand sens de l'écoute. CDD 5 mois (congé mat.) à partir de juin 2013 avec poss. CDI ds structure.

AN002653 - ALSACE
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Entreprise qui fabrique des solutions naturelles améliorant la rentabilité des exploitations agricoles tout en diminuant l'utilisation d'intrants chimiques. Suivi et développement de clientèle (principalement maraichers). Connaissance techniques agricoles obligatoire. Expérience commerciale en agrofourniture. Connaissance de l'allemand serait un plus. Prime + véhicule + téléphone + ordinateur + mutuelle.

AN002623 - FRANCHE COMTÉ
DIRECTEUR TECHNIQUE SAV EN CONCESSION H/F
Concession en fort développement, marque réputée. Gérer et développer les ateliers et magasins de 2 sites. Management des équipes (techniciens et magasiniers). Participer aux actions de promotion. Accueil clients. Formation technique. Exp de chef d'atelier dans une concession, ou chef d'atelier adjoint. CDI. Rém attractive et avantages, selon expérience et compétence. Voiture.

AN002728 - ALSACE
CONTRÔLEUR TERRAIN POLYVALENT H/F
Pour administration agricole qui gère et contrôle l'ensemble des aides du 1er et 2ème pilier de la PAC. Contrôles surfaces; contrôles animaux, contrôles hors surface liés au FEADER. BAC/BAC+2. Connaissance du monde agricole/PAC. Bon relationnel. Dialecte apprécié. permis B + véhicule personnel. Entrée début avril. CDD 10 mois. Salaire SMIC environ. Matériel fourni. Déplacement dans toute l'Alsace.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/03/2013, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EURL AUDRIFF TP
Objet social : Réalisation de travaux publics (fondation pavillonnaire et piscine, pose et raccordement de tous types de fosses septiques, aménagements extérieurs et passage tous réseaux secs et humides, travaux de maçonnerie et démolitions de base.)
Siège social : 10 Route de Saint Jean de Losne, 21170 Trouhans
Capital : 2000 €
Durée : 80 ans
Gérance : M. Brenot Philippe, demeurant 10 Route de Saint Jean de Losne, 21170 Trouhans.
Immatriculation au RCS de Dijon
AL211310202

S.C.P « Didier NOUR1SSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD» Notaires associés 23 rue Buffon - 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me VIARD notaire à Dijon, le 14/03/2013, de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : FLEURS D'ALAIN
Siège : 23 Boulevard du Champs aux Métiers
Durée : 99 ans
Objet : activité de fleuriste, achat-vente de plantes, engrais, semences, fournitures horticoles ou floricoles et de tous produits agricoles, horticoles et floricoles.
Capital social : 1.0006 par apports en numéraire
Gérants : M. et Mme Alain Tachin, dt 5 Rue Rosière 21130 Labergement Les Auxonne
La société sera immatriculée au RCS de Dijon
Pour avis et mentions
Me VIARD
AL211310194

LOUIS BAISINBERT

Société par actions simplifiée
au capital de 36 000 euros
Siège social : 7 Rue du 11 Novembre,
21300 Chenôve

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date au Mans du 18 mars 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Sigle : LB SAS
Dénomination : Louis BAISINBERT
Siège : 7 Rue du 11 Novembre,21300 Chenôve
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 36.000 euros
Objet : Le négoce, l'achat et la vente de vins et de produits spiritueux;
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; les actions du cédant sont prises en compte pour le calcul de cette majorité.
Président : Mathieu Bertrand demeurant 7 rue du 11 Novembre 21300 Chenôve,
Directeur Général : Benoît Voisin, demeurant 8 Place Barbe 21000 Dijon La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
Le Président.
AL211310196

SCP CRAYTON-LANOIZELEE FROMONTEIL Notaires Associés 2 rue Gambetta - 71000 Mâcon

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Lanoizelée, Notaire à Mâcon, le 27 février 2013, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.
Dénomination : DENIMAL.
Siège social : Meursault (21190), 6 Chemin des Champs Lins.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Capital social: 1.600 euros d'apport en numéraire.
Gérant : M. Bertrand Denimal demeurant à Meursault(21190), 6 chemin des champs Lins, pour une durée illimitée.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis
Le Notaire.
AL211310199

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUXANT: Terre
3 ha 80 a 00 ca - Combe choissey: ZC-65 - Les crais: ZC-17(J)-17(K)
CORBERON:
3 ha 38 a 70 ca - Le vernoy: ZI-79 - Prairie du dessous: ZI-23-24-25(*) - Sous le vernoy: ZI-54-55
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 15/04/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL211310204

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
FRANCHEVILLE:
59 a 96 ca - De la grande vie: ZA-37[26](A)-37[26](Z)
VAUX-SAULES:
14 ha 45 a 70 ca - La combe aux pages: ZD-9(A)-9(BJ)-9(BK) - Les ordons: ZI-4-12(A)-12(B)
Ensemble comprenant bâtiments d'exploitation et d'habitation, avec locations pour 145 ha, reprise du matériel et des DPU.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/04/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus
AL211310203

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI TALANT-AUDRA

Société Civile Immobilière en liquidation
Capital de 400.000,00 €
Siège social Dijon (21000),
22 rue Ernest Messner
RCS Dijon 480 781 954

M. François Clerc, dt à Dijon (21), 22 rue Ernest Messner, agissant en qualité de liquidateur déclare que l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 31/12/12, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation de la SCI TALANT-AUDRA dont la dissolution a été publiée dans ce même journal le 08/03/13, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Dépôt des comptes de liquidation au TC de Dijon.
Pour avis et mention Le liquidateur
AL211310200

MODIFICATION DE CAPITAL

SCP CRAYTON - LANOIZELEE - FROMONTEIL Notaires Associés 2 rue Gambetta - 71000 Mâcon

DENIMAL PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 14.100 euros
Siège social : 6 chemin des Champs Lins
21190 Meursault
RCS Dijon 752860429

Suivant acte reçu par Me LANOIZELêE, Notaire, le 27 février 2013, a été effectuée une augmentation de capital social par apport en nature, portant le capital de 3.000 euros à 14.100 euros.
L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour unique avis
Le Notaire
AL211310201

NON DISSOLUTION

AUX PAGNOTINS

EURL au capital de 3000 euros
Siège : 27 grande rue - 21250 Pagny la Ville
512 078 270 RCS Dijon

L'AGE du 09/07/2011, a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital.
Mention au RCS de Dijon
AL211310197

TRANSFERT DE SIÈGE

EURL MORLAND

EURL au capital de 7500 €
Siège social : 31 rue du Centre Arco,
21160 Marsannay-la-Côte
487 725 624 RCS de Dijon

L'AGE du 15/02/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 2 rue des Roussottes, 21600 Fénay, à compter du 15/02/2013
Mention au RCS de Dijon
AL211310193

CANNES AUTO RACING

SARL au capital de 5000 euros
Siège Social: 46 Voie Romaine,
21490 Norges-la-Ville
524 595 493 RCS Dijon

L'AGE du 09/03/2013 a décidé, à compter du 01/04/2013, de transférer le siège social au 39 rue Saint Exupéry, 34130 Mauguio.
Immatriculation au RCS de Montpellier. Mention au RCS de Dijon
AL211310195

PROMAG

SARL au capital de 8.385, 03 €
Siège social : 4 impasse Jean Perrin,
21300 Chenove
410 613 202 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2013, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 30 rue de l'Industrie, 25410 Saint Vit, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Radiation du RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Besancon
AL211310198

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

AC CONSULT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.500 euros
Siège social : Moulin de Palaizot
58 230 Moux en Morvan
Nevers RCS 451 125 447

Aux termes d'une AGE en date du 1 Janvier 2013 il a été pris acte de transformer la société en SAS.
Capital : 7500 Euros, divisé en 300 actions de 25 Euros chacune entièrement souscrites et libérées.
Objet social : société d'expertise comptable.
Président : Monsieur Alain Allouche demeurant 7, rue Paul Doumer, 94130 Nogent-Sur-Marne élu pour une durée indéterminée.
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Un droit de vote double est accordé à toutes les actions détenues par des experts-comptables inscrits à l'Ordre. Toute cession d'actions ayant pour effet l'admission d'un nouvel associé est subordonnée à l'agrément résultant d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.
AL581310195

AVIS ADMINISTRATIF

AVIS

Participation aux dépenses d'exploitation, d'entretien et d'aménagement des lacs-réservoirs de Pannecière, Seine, Marne et Aube
Redevance pour service rendu soutien d'étiage

En vertu de l'arrêté inter-préfectoral du 24 janvier 2012 déclarant d'intérêt général l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des lacs-réservoirs de Pannecière, Seine, Marne et Aube, propriétés de l'Institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine (IIBRBS) son Conseil d'administration a fixé par deux délibérations du 28 février 2013 les modalités techniques de perception de la redevance pour service rendu par le soutien d'étiage en 2012.
Sont ainsi assujetties les personnes publiques ou privées qui ont prélevé plus de 80 000 m¬≥ d'eau entre le 15 juillet et le 15 décembre 2012 sur un même site géographique dans l'Yonne, la Seine, la Marne, l'Aube et leurs nappes d'accompagnement.
La dépense totale répartie entre les préleveurs au titre de 2012 est de 6.083M€, ce qui induit un taux de redevance de 1.7 centime d'euro par m¬≥ prélevé.
Le territoire concerné est celui des masses d'eau des communes riveraines des axes régulés par les 4 lacs-réservoirs, de l'aval des ouvrages jusqu'à la confluence Seine - Oise.
La perception de la redevance a été confiée aux services de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, en application de l'article L.213-9-2 du Code de l'Environnement.
La prochaine réunion du Comité consultatif des redevables se tiendra le 3 octobre 2013.
Pour toute précision, les redevables peuvent contacter dès à présent les services de l'IIBRBS au 01 44 75 29 29 ou envoyer un courriel à **eptb@seinegrandslacs.fr.**
Le texte complet des délibérations du Conseil d'administration de l'IIBRBS relatives à la redevance est consultable sur Internet à l'adresse suivante : **http://seinegrandslacs.fr/actualites-gls/redevance-pour-service-rendu/154-redevance**
AL581310203

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL Les Asserts prenant effet au 1er mars 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme :Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet :activités réputées agricoles
Dénomination Sociale :EARL Les Asserts
Siège Social: Les Asserts, 58400 Bulcy
Associé gérant :M. Jean-Paul Lebon, Les Asserts, 58400 Bulcy
Capital Social: 303 300 euros divisé en 3 033 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers
Durée :99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur
AL581310169

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: GERMECO
Capital: 1000 euros
Siège: 13 rue des grosses terres, le petit varenne, 58320 Germigny-sur-Loire
Objet: Aménagement et travaux de maisons pour l'économie d'énergie.
Durée: 99 ans
Gérant: Mme Véniant Marie-Thérèse, 13 rue des grosses terres, le petit varenne, 58320 Germigny-sur-Loire.
Immatriculation au RCS de Nevers
AL581310188

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par mini tel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,06 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'information Légale sur les Entreprises

Par jugement en date du 20/03/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
NET DISTRIB (SAS)
la Cure- le Bourg- 58170 Millay
RCS : 509 167 169
Le Greffier
AL581310207

Par jugement en date du 20/03/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
REVERSCLIM (SARL)
69 bis, rue de Vauzelles
58000 Nevers
RCS : 477 737 498
Le Greffier
AL581310208

Par jugement en date du 20/03/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CANO Damien
3, rue du Moulin
Chez M.Cano François
58260 La Machine
RM 58: 495 369 860
Le Greffier
AL581310209

Par jugement en date du 20/03/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MENARD Laurent Christophe
Le Bourg, 58130 Ourouer
RCS : 414 037 176
AL581310210



LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

VAILLANT AUTO

Société à responsabilité limitée
à forme unipersonnelle au capital de 8 000 euros
Siège social: 19 rue Jean-Baptiste Machecourt
La Machine (Nièvre)

Par acte SSP en date du 18 mars 2013, il a été constitué une SARL dénommée: VAILLANT AUTO
Objet social : L'activité de garage, la mécanique, la carrosserie, la tôlerie, l'entretien de tous véhicules, engins (agricoles ou autres), motocycles, cycles, la vente de véhicules UNERVO, vente de lubrifiants et accessoires, le dépannage et le remorquage, la location sans chauffeur de voitures.
Siège social : 19 rue Jean-Baptiste Machecourt à La Machine(Nièvre)
Capital : 8 000 euros
Gérance : Monsieur Jonathan Vaillant demeurant 26 route de
la Plaine à Varennes-Vauzelles (Nièvre).
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis. *AL581310202*

SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY »
Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire

Suivant acte reçu par Maître JACOB, Notaire, le 21/03/2013, enregistré à Nevers.
Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SCI DU MONTIGNON
Forme : CIVILE
Siège social : Cessy Les Bois, 58220, 20 rue du Montignon.
Durée : 99ans
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Apport en numéraire : 1.000 Euros.
Capital: 1.000€, divisé en 10 parts de 100€ chacune numérotées de 1 à 10 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Gérant: Les gérants de la société sont Mme Christiane Poulain et Mr Christian Lapert dt à Cessy Les Bois, 58220, Montignon.
Pour avis
Maître JACOB *AL581310204*

Avis est donné par acte sous seing privé en date du 21/03/2013, la constitution de l'EURL : DELTA SERVICE **au capital** de 1.500 euros
Siège social : 10 bis, rue de la fontaine, 58420 Guipy
Objet : dépannage électronique, électroménager, informatique.
Installation d'antenne et de domotique.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.M.A. de Nevers.
Gérant : M. Sébastien Dousset demeurant 10, rue de la fontaine, 58420 Guipy, nommé pour une durée indéterminée.
AL581310045

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 mars 2013, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée
Dénomination sociale : TCS
Durée : 99 ans
Siège social : 47 bis rue Henri Bouquillard - BP 9 - 58002 Nevers
Capital social : 7 000 €
Objet : Nettoyage et gommage sur tous supports et/ou chantiers, prestations de manutention humaines et/ou matérielles, commission sur toutes activités prestataires
Président : Monsieur Frédéric Fraysse demeurant 7 rue des Perrières, 58000 Nevers
Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Agrément : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des associés représentant plus de la moitié du capital social.
Immatriculation : au RCS de Nevers.
Pour avis
Le Président *AL581310177*

Constitution SSP à Neuvy sur loire en date du 08-03-2013 de la SAS Loto concept animations. Capital: 1000 Euros. Siège: 9 Ter Rue du Coudray, 58450 Neuvy sur loire . Durée: 99 ans. Présidence: Louardi Bourahli, 44 résidence du Lac 18320 Cours les Barres. Objet: Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé. Autres activités récréatives et de loisirs. Admission aux Assemblées: Chaque Actionnaire peut participer aux décisions collectives en personne ou représenté. Droit de vote: Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. RCS: Nevers.
AL581310189

➜ RECTIFICATIF

Erratum : dans l'annonce AL 58349688 parue le 24 août 2012, n° 1180, au lieu de lire «EURL AUBERGER DISTRIBUTION», RCS de Nevers SIREN 399 179 167, il y convient de lire **«EURL AUBERGER DISTRIBUTION» RCS de Nevers SIREN 383 709 797.**
AL581310205

Rectificatif
Rectificatif à l'annonce parue le 08/03/2013 dans le n°1208
concernant la société SARL DE BELLEVUE, il fallait lire concernant le capital social :
Nouvelle mention : Le capital social est porté à la somme de3 euros. Il est composé de 3 parts sociales égales à 1 euros.
AL581310206

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

HOTEL RESTAURANT DE MAGNY-COURS

SARL au capital de 15.244,90 €
Siège social : RN 7, 58470 Magny Cours
391 499 324 RCS Nevers

Dissolution anticipée
L'assemblée générale extraordinaire du 09 mars 2013 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Mme Danielle Blandin, dt 22, route du Grand Thur, 01300 Izieu, a été désignée liquidateur,. Les actes concernant la liquidation doivent être notifiés à l'ancien siège social devenu siège de liquidation et la correspondance adressée au domicile du liquidateur.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur, D. BLANDIN
AL581310191

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social :
Bourges, 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon, 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

SCI DE CIEZ

SCI en liquidationau capital de 2000 €
Le Bourg 58220 Ciez
RCS Nevers B 439 003 849

Dissolution
L'AGE du 11.03.2013 a décidé la dissolution anticipée de la sté à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Bertrand Humez, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les
affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à St Maur (36250), Bridajoux. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe du RCS.
Pour avis. *AL581310193*

S. A. R. L. L'ARBRE DE JESSÉ

Avis de clôture de liquidation
L'AGO du 26 mars 2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Nicolas Billy, demeurant Rue des Mariniers à La Charité-sur-Loire (58400) de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion à ce dernier et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le liquidateur M. Billy *AL581310201*

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Janvier 2013 de La Société à responsabilité limitée MAGNY-PARROTTA au capital de 10 000€ dont le siège social est sis 265 rue Champaul à Urzy 58130, immatriculé au RCS Nevers sous le N° 519148472, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Mr Parrotta Philippe demeurant 265 rue Champaul à Urzy 58130 et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 Aout 2012.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS de Nevers
AL581310038

BOUCHERIE NIVERNAISE

SARL en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège : Le bourg,
58350 Châteauneuf Val de Bargis
399 556 307 RCS Nevers

L'AGE réunie le 25/02../2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25/02/2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Jacob Monique, demeurant Montigny en Morvan 58120 Château Chinon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers (58), en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL581310052*

BOUCHERIE NIVERNAISE

SARL en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège : Le bourg,
58350 Châteauneuf Val de Bargis
399 556 307 RCS Nevers

L'AGE réunie le 25/02..2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Monique Jacob de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL581310053*

GILLES AUBAGUE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7000 euros
Siège : 32 Rue André Desvignes,
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 517 811 097

Clôture de liquidation
Aux termes d'une décision en date du 21 Février 2013, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL581310174*

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SEL ORAL CONCEPT

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 181 900 €
Siège social : 13 avenue Louis Fouchère
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 438 692 733

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2013, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 172 805 euros pour le porter de 181 900 euros à 354 705 euros, par incorporation directe d'une somme de 84 150.78 euros prélevée sur le compte « Autres Réserves », et d'une somme de 88 654.22 euros, prélevée sur le compte courant d'associé.
Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'élévation de la valeur nominale des 1 819 parts, de 100 euros à 195 euros l'une.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Article 9 - Capital Social
Ancienne mention
Le capital social est fixé à la somme de 181 900 euros.
Il est divisé en 1 819 parts sociales de 100 euros l'une, numérotées de 1 à 1 819,attribuées en totalité à Monsieur Allaix.
L'associé unique déclare que ces parts sont toutes libérées intégralement.
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à la somme de 354 705 euros.
Il est divisé en 1 819 parts sociales de 195 euros l'une, numérotées de 1 à 1 819, attribuées en totalité à Monsieur Allaix.
L'associé unique déclare que ces parts sont toutes libérées intégralement.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal
AL581310190

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

SOCIÉTÉ D'EXPLORATION ET DE TRAITEMENT DES AFFECTIONS RETINIENNES

Société Civile de Moyens
Au capital de 304,90 euros
Siège social: 7 rue de la Chaussade
58000 Nevers
RCS Nevers 326 591 260

Décision: Assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2012
Objet: Transfert de siège social,
Ancienne mention:
Siège social: 7 rue de la Chaussade à Nevers (Nièvre)
Nouvelle mention:
Siège social: 41 boulevard du Pré Plantin à Nevers, (Nièvre).
Pour avis. *AL581310201*

➜ NOMINATION

BATTERIES ACCUS TECHNOLOGIES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €uros
Siège social : 8 Rue Denis Papin
58640 Varennes Vauzelles
509 948 659 RCS Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 25 février 2013, il a été décidé, après avoir constaté que la société dépassait deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant, de nommer :
- en tant que Commissaire aux comptes titulaire, la SELARL CPB AUDIT, représentée par Monsieur Christian Perrin-Bondoux, Dragne, 58370 Villapourçon, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en l'an 2018,
- en tant que Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Philippe Bouveau, 18 Rue Mickaël Faraday, Zone Port Sec Nord, 18000 Bourges, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en l'an 2018.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le gérantæ *AL581310152*

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

EURL PTIT LOUP

5 rue Saint Genest - 58000 Nevers
Capital de 1000 euros
RCS Nevers 532 483 419

Poursuite d'activité
Par procès-verbal d'Assemblée extraordinaire en date du 15 mars 2013, l'associé unique de l'EURL PTIT LOUP décide de poursuivre l'activité malgré les pertes constatées, le montant des capitaux propres étant désormais inférieur à la moitié de son capital social.
Publication sera faite au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, l'associé gérant.
AL581310200

ECO-CAR-NEVERS-E.C.N

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : Marzy (Nièvre)
Centre Commercial Carrefour - Z.A.C de Marzy
R.C.S Nevers : 527 533 574

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2012 : transformation de la société en société à responsabilité limitée.
Anciennes Mentions :
Forme : société par actions simplifiée
Président : Monsieur Jérôme Boyer, demeurant à Nevers (Nièvre)-49, rue Alsace Lorraine
Directeur Général : Société LBA INVEST sise à Marzy (Nièvre) - Centre Commercial Carrefour_ Z.A.C de Marzy
Commissaire aux comptes titulaire : GABON-FARGIER
Chemin du Coton- Quartier du Pont 07200 Aubenas
Commissaire aux comptes suppléant : SORGEC AUDIT, 61, route de Vals
07200 Aubenas
Nouvelles Mentions :
Forme : Société à Responsabilité Limitée :
Gérant : Monsieur Jérôme Boyer demeurant à Nevers (Nièvre)- 49, rue d'Alsace Lorraine.
Pour avis *AL581310211*

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

HERMANN & ASSOCIES

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : 5 Square de la Résistance
Appt 722 - 58000 Nevers
791 427 636 R.C.S. Nevers

Aux termes de décisions unanimes en date du 27 février 2013, les associés ont nommé en qualité de gérante à compter du 1er février 2013 et pour une durée indéterminée, Déborah Saugeot, demeurant 1 rue Edouard Bornet, 58130 Guérigny.
Pour avis
La gérance *AL581310212*



CESSION

SCP H. ADENOT et S. KOWAL
Notaires associés à Corbigny
(58800)

Suivant acte reçu par Me S. KOWAL, notaire à Corbigny, le 22 mars 2013 enregistré à Nevers, le 26 mars 2013, bordereau 2013/371, case n°1, extrait 964,
MORVAN PNEU, SARL ayant son siège à Corbigny(58800) 38 Avenue Saint Jean, n° SIREN 453 937 112 RCS Nevers.
a cédé à :
MECA AUTO, SARL ayant son siège à Corbigny (58800) 38 Avenue Saint Jean , n° SIREN 791 052 061 RCS Nevers.
Des éléments d'un fonds artisanal de vente et montage de tous types de pneus, parallélisme, petite mécanique, entretien et réparation de toute type de véhicules, location de véhicules, achat, vente de pièces détachées et accessoires, achat et vente de tous produits d'entretien pour tout type de véhicules, situé et exploité à Corbigny (58800) 38 Avenue Saint Jean.
Prix : 30.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels 10 000,00€ et aux éléments corporels pour 20 000,00€
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me KOWAL, notaire à Corbigny, où domicile est élu, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales, par acte extrajudiciaire.
Pour avis unique *AL581310214*

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA BEURE

Groupement foncier agricole
au capital de 32.112 €
Siège : Lignorelles (89800) - 15 rue des Carillons
RCS Auxerre n° 429 754 039

Aux termes d'une assemblée générale en date du 22 mars 2013, les associés ont nommé en qualité de co-gérant Monsieur André Massé, demeurant à Héry (89550), 18 rue de Rouvray, pour une durée indéterminée, lequel a accepté cette fonction en remplacement de Mr Georges Massé, décédé.
Les associés ont également décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : Chevannes (89240) 33 rue de la Liberté, Orgy à compter du 22 mars 2013. Les articles 4 et 17 ont été modifiés en conséquence.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis et mention
La gérance. *AL891310239*

SOL'AIR ECO SYSTEME

SARL au capital de 5000 Euros
parc des boutisses, Avenue des plaines
de l'Yonne, Bâtiment C,
89000 Auxerre
534458161 R.C.S. Auxerre

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er mars 2013 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 1er mars 2013
Nouvelle objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays : -Vente, installation et entretien de matériel de traitement de l'eau, -Vente, installation et entretien de matériel d'économie d'énergie, -Vente, installation et entretien de matériel d'énergie renouvelable, -Vente, installation et entretien de tout dispositif a l'amélioration de l'habitat, ainsi que tout système de chauffage. -Plomberie général, dépannage et entretien.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre
AL891310205

FIDAL
1 avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

AMB DIFFUSION

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 euros
Siège social :
4 rue Pierre Reckel - 89000 Auxerre
transféré à La Grande Motte (34280)
«Le Provence» Quai Georges Pompidou
750 600 231 RCS Auxerre B

Le 28 Février 2013, l'associée unique de la société a décidé, à compter du 1er Mars 2013:
- D'adjoindre à la dénomination sociale, un nom commercial qui est : LOC N'ROLL
- De modifier l'article 2 des statuts
- De modifier l'objet social qui est désormais : Achat, vente, négoce et apport d'affaires de tous véhicules et engins à moteur neufs et d'occasion ;Achat, vente, location de cycles et de triporteurs ; Vente d'espaces publicitaires, street marketing ; Fourniture de toutes prestations de services, conseils et études à des entreprises ;
- De modifier l'article 3 des statuts
- De transférer le siège social à La Grande Motte (34280), « Le Provence », Quai Georges Pompidou
- De modifier l'article 4 des statuts
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Tribunal de Commerce de Montpellier désormais compétent.
Pour avis *AL891310144*

AVIS ADMINISTRATIF

AVIS

Participation aux dépenses d'exploitation,
d'entretien et d'aménagement
des lacs-réservoirs de Pannecière,
Seine, Marne et Aube
Redevance pour service rendu soutien d'étiage

En vertu de l'arrêté inter-préfectoral du 24 janvier 2012 déclarant d'intérêt général l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des lacs-réservoirs de Pannecière, Seine, Marne et Aube, propriétés de l'Institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine (IIBRBS) son Conseil d'administration a fixé par deux délibérations du 28 février 2013 les modalités techniques de perception de la redevance pour service rendu par le soutien d'étiage en 2012.
Sont ainsi assujetties les personnes publiques ou privées qui ont prélevé plus de 80 000 m² d'eau entre le 15 juillet et le 15 décembre 2012 sur un même site géographique dans l'Yonne, la Seine, la Marne, l'Aube et leurs nappes d'accompagnement.
La dépense totale répartie entre les préleveurs au titre de 2012 est de 6.083M€, ce qui induit un taux de redevance de 1.7 centime d'euro par m² prélevé.
Le territoire concerné est celui des masses d'eau des communes riveraines des axes régulés par les 4 lacs-réservoirs, de l'aval des ouvrages jusqu'à la confluence Seine - Oise.
La perception de la redevance a été confiée aux services de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, en application de l'article L.213-9-2 du Code de l'Environnement.
La prochaine réunion du Comité consultatif des redevables se tiendra le 3 octobre 2013.
Pour toute précision, les redevables peuvent contacter dès à présent les services de l'IIBRBS au 01 44 75 29 29 ou envoyer un courriel à **eptb@seinegrandslacs.fr.**
Le texte complet des délibérations du Conseil d'administration de l'IIBRBS relatives à la redevance est consultable sur Internet à l'adresse suivante : **http://seinegrandslacs.fr/actualites-gls/redevance-pour-service-rendu/154-redevance**
AL891310217

CHANGEMENT DE NOM

M. Labitte (Jacques, Robert) né le 10 mai 1959 à Saint Léger Sur Dheune (Saône et Loire) demeurant 39 rue de la Mothe à Charny (Yonne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : **Lafitte**.
AL891310207

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire de la Société Civile Professionnelle « Lendais & Associés », société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 15 mars 2013, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
PAR :
Monsieur Daniel Gérard Stragand, Retraité, demeurant à Villeneuve sur Yonne (89500) 1 Faubourg Saint Nicolas, et Madame Gabrielle Marie Heinz, Retraitée, son épouse, demeurant à Villeneuve sur Yonne (89500) 1 faubourg Saint Nicolas,Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire. *AL891310185*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22 mars 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : FIDAX Consulting
Siège social : 14 Avenue de la Puisaye, 89000 Auxerre
Forme : SASU
Capital : 1000 Euros
Objet social : Conseil en systèmes d'information
Président : Monsieur Alain Hose demeurant : 14 Avenue de la Puisaye, 89000 Auxerre élu pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre
AL891310238

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mars 2013, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : EARL BOUDIN YANNICK.
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural.
Capital social : 292 000 euros.
Siège social : 26 rue de Vaugrenier, 89190 Saint Maurice aux Riches Hommes.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 291 293,64 euros.
Apports en numéraire : 706,36 euros
Gérant : M. Yannick Boudin, demeurant à Soucy (Yonne),
4 rue des Ormeaux.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société a deux associés qui sont libres.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.
AL891310182

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 mars 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SARL DU TEMOIN
Siège social : 10 Rue du Milieu, 89700 Cheney
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 7000 €
Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration et la disposition de tous immeubles dont la Société désirerait devenir propriétaire ; L'entretien, la rénovation de tout bâtiment
Gérant : Monsieur Jérôme Pacot, 10 Rue du Milieu, 89700 Cheney
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre
AL891310186

Avis est donné de la constitution de l'EURL DOMICILE AUTO SERVICE au capital de 2000€
Siège social: 5 grande rue 89310 Sainte Vertu
Objet:entretien et réparation automobile à domicile
Enseigne :BEST'OIL 89
Durée 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d' Auxerre
Gérant:M Boursin Frédéric demeurant 5 grande rue 89310 Sainte Vertu nommé pour une durée indéterminée. *AL891310187*

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE HÉNO

Société civile immobilière au capital de 1 000 €
40 rue des Froments- 89100 Courtois sur Yonne

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Courtois sur Yonne du 12 Mars 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : Société civile immobilière de Héno
Siège social : 40 rue des Froments 89100 Courtois sur Yonne
Objet social : l'acquisition, la propriété, la gestion et l'administration d'un patrimoine immobilier et mobilier, y compris par voie d'emprunt :
- la détention de tous immeubles, de tous droits sociaux et de tous instruments utilisés sur les marchés financiers français et internationaux, tant en pleine propriété qu'en nue-propriété ou en usufruit ;
- la détention de participations dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, française et étrangères, tant en pleine propriété qu'en nue-propriété ou en usufruit ;
-la mise à disposition gratuite de biens et droits immobiliers appartenant à la Société à l'un quelconque de ses associés.
Et, plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles en facilitent la réalisation et qu'elles n'affectent en rien le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Sylvie Mischel, demeurant 40 rue des Froments 89100 Courtois sur Yonne
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, agrément des associés représentant au moins les deux tiers du capital social pour cessions aux tiers
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérance
AL891310188

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SARL SEBASTIEN ROYER
Capital: 8000 euros
Siège: La pailloterie 89130 Dracy
Objet: Plomberie chauffagiste électricien carrelage faïence zinguerie plaquiste petite maçonnerie.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Royer Sébastien la pailloterie 89130 Dracy
Immatriculation au RCS d'Auxerre
AL891310189

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SCI CLAMECY
Capital: 1000 euros
Siège: La pailloterie 89130 Dracy
Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérant: M. Royer Sébastien, la pailloterie 89130 Dracy
Immatriculation au RCS d'Auxerre
AL891310191

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BOEURS-EN-OTHE et SORMERY - bâtiments d'habitation et d'exploitation sur 6 ha 84 a 54 ca avec terre, verger et bois-taillis - vente de la propriété dans sa globalité - les biens sont indissociables
- 2 ha 83 a 69 ca sur Boeurs en Othe - Bois de la petite vallee: ZP-67-69-70-75 - La cote des petits bois: E-161 - Le clos des mignots: E-232(B) - Petite vallee: ZP-76(J)-76(K)-76(L)-77(J)-77(K) - Plaine du bois mignot: ZR-35[16](J)-35[16](K) - 4 ha 00 a 85 ca sur Sormery - Bois des rougeauderies: YD-28-30 - Les thibautteries: YD-25 - Vignes de bernes: YD-59-69-70
BEAUVOIR - terre, lande et bois-taillis - fonds occupé en partie 6 ha 35 a 63 ca - Bois de la garde: D-323 - Champ de la loue: D-1029 - Cormier gallet: ZL-73(A)-73(B)-73(C) - La becassiere: D-839-840 - La sourie: D-1242 - Le fort: ZD-53[23] - Les zoives: ZK-120 - Lesiot: D-84 - Pres de la garde: A-617
DIGES - terre et bois-taillis - fonds occupé en partie
1 ha 12 a 90 ca - Les rousseaux: ZH-2-129 - Les vernes des coignats: A-116(A)
LAINSECQ
- 95 a 30 ca - terre - fonds occupé - Le grand crot: AH-117-118
- 53 a 15 ca - bois-taillis- La garenne de bassou: AH-6-7 - Le grand buisson: AY-224 - Les taillis de chappe: AP-229-314
PARLY - bois-taillis
23 a 20 ca - Les gardillons: ZH-105
POURRAIN - terre, pré et bois-taillis - fonds occupé en partie
14 ha 52 a 82 ca - Champ des jacins: ZL-141 - La brairie: G-403-417 - La pature blanche: C-835-836 - Les bruyeres de pourrain: F-1299 - Les colombiers: ZL-90(A)-90(B) - Les cures: ZO-47 - Les grands reguins: ZN-5 - Les vernes du vau: H-257 - Pres des rivieres: H-396 - Vau robert: ZH-45(J)-45(K)
SOUGERES-EN-PUISAYE - bois-taillis
44 a 14 ca - Buisson edme roche: AT-264-292 - Les vignelles: AT-177
TONNERRE - terre et bois-taillis - fonds occupé en partie 2 ha 75 a 65 ca - Le pertuis bateau: ZP-28 - Les bauclairs: YM-78[21] - Les chantemerles: YC-81
COURTOIN - bois
2 ha 87 a 30 ca - Les briolets: ZD-59-60 - Les chevillots: ZD-74
VERNOY - bois
23 ha 35 a 85 ca - L etang neuf: ZR-2 - Les haies de la guibraye: D-5 - Les haies des clairis: E-2- Les haies du coignot: E-190
VILLENEUVE-LA-DONDAGRE - bois
119 ha 52 a 46 ca - Bois de la non chevallier: C-190-191-205-206 - Bois de villeneuve: C-535 - Bois des souches: B-907
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 15 avril 2013 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL891310221*



TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Cécile Chabert/Procèdures collectives
90 rue de Paris B.P. 94 - 89011 Auxerre Cédex- Tél. 03 86 72 21 02 - Fax. 03 86 72 21 09
Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2013 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Hasan TURHAN** 1, Rue Alfred Masson 89390 Ravières (exploitation forestière, autoentrepreneur). Non inscrit : 432245983. CIP 3407. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL891310222

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL ACCESS-CARS** 27 rue des Pres Coulons 89000 Auxerre (Vente de véhicules automobiles). RCS Auxerre 502026974. CIP 3406. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL891310223

Jugement du Tribunal de Commerce de Auxerre du 18/03/2013, ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl AGENCES 89 IMMOBILIER** 6 rue Rougemont 89700 Tonnerre (transactions immobilières). RCS Auxerre 378017768. CIP 3405. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL891310224

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl LES CAVES DE LA HALLE** 6 rue de la Halle 89200 Avallon (Achat vente de vins et spiritueux). RCS Auxerre 498347426. CIP 3404. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL891310225

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec autorisation de poursuivre l'activité jusqu'au 01/07/2013 de la **Sàrl S.M.P. POUGET** 86 Bis rue Georges Pompidou 89700 Tonnerre (Installation d'équipements thermiques). RCS Auxerre 507449494. CIP 3233. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc.
AL891310226

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl MSD-INFORMATIQUE** 6 allée des Jonquilles 89290 Venoy (Vente de matériels informatiques). RCS Auxerre 502567126. CIP 3341. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc.
AL891310227

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2013 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de continuation de **Monsieur José GONCALVES** 4 Bis rue de Migennes Les Baudières 89550 Héry. RCS Auxerre 334435898. CIP 525.
AL891310229

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2013 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de continuation de **Monsieur Gérard AZAMBOURG** 40 route de Vézelay 89460 Bazarnes. RCS Auxerre 322600149. CIP 591.
AL891310228

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2013 prononçant la cloture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **ITALIC IMPRESSIONS** ZA des Bréandes 89000 Perrigny. RCS Auxerre 353572928. CIP 2914.
AL891310231

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Tawfik OUKHATTAR** 82 rue de Paris 89000 Auxerre. RCS Auxerre 528133655. CIP 3239.
AL891310232

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/03/2013 arrêtant le plan de cession totale de la **Sàrl FABINOV** 40 route de Vézelay 89460 Bazarnes (Fabrication de chambres et mobiliers à destination de l'enfant) RCS Auxerre 529033540 CIP 3373, au profit de la SCOP ARL à capital variable VIBEL Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan SELAS SEGARD 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.
AL891310233

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/03/2013 arrêtant le plan de cession totale de la **SAS VIBEL** 40 route du Vézelay 89460 Bazarnes (prise de participations financières, négoce dans le domaine de la literie, ameublement, décoration, et produits destinés aux enfants, fabrication, commercialisation de produits meublants, décoratifs ou ludiques) RCS Auxerre 314421512 CIP 2863, au profit de la **SCOP ARL** à capital variable VIBEL. Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELAS Ségard-Carboni 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.
AL891310234

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/03/2013, arrêtant le plan de cession partielle de **ARCHITECTE DES ENFANTS** - A.D.E. 40 route de Vezelay 89460 BAZARNES (Vente au détail de meubles et de mobiliers de stockage) RCS Auxerre 343622338 CIP 2853, au profit des sociétés L'ENFANT D'OR et TISSUS SAINT DIDIER. Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan SELAS SEGARD-CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.
AL891310235

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2013 prononçant la liquidation judiciaire de **Madame Sylvie Jacqueline BAILLET** 10 rue d Austerlitz 89000 Auxerre (Achat et vente de journaux). RCS Auxerre 499984839. CIP 3408. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL891310220

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/03/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Sàrl FSB TEXTILE** Parc du Levant Centre Commercial Saint Siméon 89000 Auxerre. RCS Auxerre 533477758. CIP 3253.
AL891310230

Avis de constitution
Suivant acte SSP en date du 13 mars 2013, constitution de la SARL :
Dénomination :ALL'S TECHNIC NETTOYAGE
Capital : 14.000 Euros
Siège social : 5, Chemin des Lames
89630 Saint Germain des Champs
Objet : Toute prestations de nettoyage, décapage, traitement et protection de toutes surfaces et matériaux dans le bâtiment et l'industrie, notamment au moyen de matériel lié aux techniques de l'hydro gommage, du sablage, de matériels haute pression et traitement d'air comprimé; la réalisation de tous travaux liés à la remise en état d'équipement extérieurs.
Gérant : M. Loris, Camille, Florent Van Beemen, 5 Chemin des Lames 89630 Saint Germain des Champs.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre *AL891310237*

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Bléneau (Yonne), du 20 Mars 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme: Société par actions simplifiée
Dénomination: SAS GERARD DAUDET
Siège: 10 Rue d'Orléans, 89220 Bléneau
Durée: quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital: 2 000 euros
Objet :Le service de pompes funèbres et toutes activités liées à cette profession notamment, transports de corps, inhumations, exhumations, caveaux, nettoyage de monuments, gravure, vente de cercueils. La chambre funéraire.
L'entreprise de marbrerie, monuments funéraires, articles funéraires. La vente de cadeaux, de fleurs, de graines, d'engrais, de terreau.
Transmission des actions: La cession des actions est soumise à l'agrément préalable du Président.
Présidente : Madame Sandrine Naudon née Daudet, demeurant 16 Rue de la Lancière, 45230 Sainte Geneviève des Bois.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Présidente *AL891310204*

Par acte sous-seing privé en date du 20 février 2013, il a été constitué une société par actions simplifiée pour une durée de 99 ans, portant la dénomination sociale «COMPRESSEUR SERVICE INDUSTRIE « SAS , avec un capital de 5.000 euros divisé en 500 parts de 10 euros chacune et dont le siège social est fixé au 51 route de Montargis à Joigny 89700, dont l'objet consistera notamment en le commerce, la location, l'installation et l'entretien de compresseurs d'air et de tout matériel et accessoires. La date de clôture de la société est le 30 septembre.
L'associé unique, la société CHL PARTICIPATIONS , SARL au capital de 150.000 euros dont le siège social est situé au 51 route de Montargis et immatriculée au registre du commerce et des société de Sens sous le numéro 324.623.776, a nommé Monsieur Hervé Patrick Guernet, né le 30 janvier 1964 à Paris en qualité de Président et Madame Carole Guernet, née le 20 avril 1975, en qualité de Directeur Général, tous deux domiciliés au 10 rue Xavier de Saxe à Chaumot 89500 . La société est actuellement en cours d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés près le Tribunal de commerce de Sens. *AL891310208*

Par un acte SSP en date du 12/03/2013, il a été constitué une EURL aux caractéristiques suivantes:
Dénomination :SIGNE CHABLIS
Capital : 5000 euros
Siège social : 8 rue Auxerroise, 89800 Chablis
Objet: achat et vente de vins, boissons alcoolisées ou non et produits alimentaires à consommer sur place ou à emporter - restauration - organisation de formations à la dégustation, aux accords mets-vins et à la cuisine - organisation d'événements, diners/repas, dégustations, visites et découvertes de vignobles - organisation de formations en langues et séjours linguistiques
Durée : 99 ans à partir de son immatriculation au RCS d'Auxerre
Gérant: Mr Arnaud Valour demeurant 4 rue Ambroise Challe, Appartement 14, 89000 Auxerre *AL891310210*

Par acte SSP du 14/03/2013, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : DES IDEES PLUS DES HOMMES
Objet social : Conseil, assistance et accompagnement pour les affaires et autres conseils de gestion.
Siège social :12 rue du Château, 89800 Saint-Cyr-les-Colons
Capital : 2000 €
Durée : 99 ans
Président : M. Velut Philippe, demeurant 12 rue du Château, 89800 Saint-Cyr-les-Colons.
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, conjoints, ascendants ou descendants.
Immatriculation au RCS d' Auxerre *AL891310236*

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 mars 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : TOUTACUY
Siège social : 17 rue Professeur Ramon, 89140 Cuy
Forme : SAS
Capital : 2000 Euros
Objet social : Epicerie multi services: épicerie, salon de thé, bar à jus,multimédia
Président : Monsieur Fauvre Fabien demeurant :116 square Auguste Rodin, 77350 Le Mée sur Seine élu pour une durée indéterminée
Directeur général : Mademoiselle Czarnecki Angéline demeurant :4 rue George Sand, 89140 Cuy
Admission aux Assemblées : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens *AL891310214*

Aux termes d'un acte SSP du 12 février 2013, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GLAZING CENTRE
Capital social : 5.000 Euros
Siège social : 5 rue des Pêcheurs, 89140 Gisy Les Nobles
Objet :- l'achat, la vente, le négoce, l'importation, l'exportation, la fabrication, le placement, le traitement de tout matériel en verre, plastique et produits similaires, de tous accessoires et pièces de rechange pour véhicules et bateaux ;
- l'exploitation et la gestion des succursales pour la pose, le remplacement et la réparation des vitres, toits ouvrants, accessoires automobiles, camions, autobus, tracteurs, engins de travaux publics, etc…, sous quelque forme que ce soit (location, sous-location, dépôt).
Durée : 99 ans
Gérant : Monsieur Benoit Poupelin, 7 Sente du Pâtis Marigné, 49250 Saint-Rémy-La-Varenne.
Immatriculation au RCS de Sens *AL891310177*

DISSOLUTION LIQUIDATION

CD CRÉATIONS

SARL au capital de 7622 €
Siège social : 3 lieu dit la Glonne,
89130 Moulins sur Ouanne
393016068 RCS Auxerre

L'AGE du 29/02/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 29/02/2012, nommé en qualité de liquidateur Mme Cuisinier Christiane, demeurant 3 lieu dit la Glonne, 89130 Moulins sur Ouanne, et fixé le siège de liquidation au siège.
Modification au RCS de Auxerre *AL891310201*

KI

SARL au capital de 2000 Euros
24 Rue René Binet - 89100 Sens
523154060 R.C.S. Sens

Par décision de l'associé unique en date du 21 mars 2013 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/03/2011, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Is Idene Rachid, 2 rue des Francs Bourgeois , 89100 Sens et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Is Idene Rachid.
Mention en sera faite au RCS de Sens *AL891310206*

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

Aux termes d'un acte reçu par Maître Romain LENDAIS, notaire à Villeneuve sur Yonne, 8 quai du Commerce le 18 mars 2013, une déclaration d'insaisissabilité a été effectuée par:
Monsieur Ignace Rudahunga, avocat, époux de Madame Marie Vénatie Mukandera, son épouse, demeurant à Sens (89100), 17 avenue de l'Europe, appartement 448. Né à Bare (Rwanda), le 5 décembre 1956.
Sur le bien suivant : à Paron (Yonne) (89100) 8 rue de Nemours. Une maison d'habitation comprenant sous-sol; entrée, cuisine, séjour, deux chambres, salle de bains, cave, jardin, abri de jardin. Figurant au cadastre savoir : Section AC, numéro 18, lieudit 8 rue de Nemours, pour une contenance de quatre ares dix sept centiares (00ha 04a 17ca). Cette déclaration n'a d'effet qu'à l'égard des créanciers professionnels du déclarant dont la créance est née après la publication de l'acte au service de la publicité foncière.
Pour insertion, le notaire *AL891310203*

MODIFICATION DE CAPITAL

TRANSPORTS BETHERY GILLES

S.A.R.L. au capital de 370 000 Euros
19 Route de Chablis
89800 Lichères Près Aigremont
R.C.S. Auxerre 505 178 459 (2008 B 207)

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 mars 2013, le capital social a été augmenté en numéraire de cinquante mille (50 000) euros dont vingt mille (20 000) euros de prime d'émission et trente mille (30 000) euros de capital pour être porté à quatre cents mille (400 000) euros. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention
- capital : 370 000 (trois cent soixante dix mille) euros
Nouvelle mention
- capital : 400 000 (quatre cents mille) euros
RCS Auxerre
Pour avis,
Le gérant *AL891310199*

ASM COMMUNICATION

SARL au capital de 6 860 euros
porté à 1 000 000 euros
Siège social : ZA La Garenne
BP 33, 89340 Villeneuve la Guyard
RCS Sens B 424 476 380

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 4 février 2013 a décidé d'augmenter le capital social de 993 140 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à six mille huit cent soixante euros (6 860 euros) Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à un million euros (1 000 000 euros)
Modification au RCS de Sens *AL891310209*

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173 - 89003 Auxerre cedex

DULION CHARPENTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros porté à 100 000 euros
Siège social : 10 chemin de Ronde,
89160 Ancy-le-Franc
RCS Auxerre 414 434 886

Avis
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 15 mars 2013 a décidé d'augmenter le capital social de 50 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à Cinquante Mille Euros (50 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à Cent Mille Euros (100 000 euros)
Pour avis
La Gérance *AL891310219*

NON DISSOLUTION

AUTOMATISATION ET CONTROLE DU SERRAGE

au sigle A.C.S. SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 14, rue de Fouchères
Villeroy (89100)
522 880 038 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 31 décembre 2012, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. *AL891310054*

BILL CARS

SARL au capital de 42687 €
Siège social :
13 grande rue, 89190 Pont-sur-Vanne
414 250 316 RCS Sens

L'assemblée générale du 19/06/2009 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Sens *AL891310213*

TRANSFERT DE SIÈGE

FLUIDES INGENIERIE INTERNATIONALE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 5 bis rue de l'étang
89150 Villebougis
RCS : 529 278 780 RCS Sens

Aux termes de la décision de l'associé unique du 10 mars 2013, il résulte que le siège social a été transféré du 5 bis rue de l'étang à Villebougis (89150) au 20 rue du Clos Romain à Saint Martin du Tertre (89100), à compter du 10 mars 2013.L'article 4- Siège social des statuts a été modifié en conséquence.Mention sera faite au RCS de Sens.
Pour avis, le gérant *AL891310218*

NOMINATION

LE PACHA

Société par actions simplifiée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 19, rue d'Alsace Lorraine
89100 Sens
751 603 796 R.C.S. Sens

Aux termes des décisions du 11 mars 2013, l'Associé unique a décidé de nommer M. Miktat Tanrikulu, demeurant, 91, rue d'Alsace Lorraine, 89100 Sens,en qualité de Président en remplacement de Yetis Kopuz démissionnaire.
Mention en sera faite au RCS de Sens. *AL891310148*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI FOURNIER

Société Civile Immobilière
au capital de 152,45 €
Siège social : Lieudit « Narpeau » N 60, Villeneuve La Dondagre (89150)
RCS Sens : 382 491 892

Aux termes d'une assemblée générale des associés en date à Sens du 19 mars 2013 les associés ont décidé de nommer Madame Claudine Glomeau, veuve de Monsieur Roger Fournier demeurant à Villeneuve La Dondagre (89150) 5 la Haute Borne, en qualité de gérant, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Roger Fournier décédé.
Modification sera faite au RCS de Sens.
Pour avis et mention.
Le notaire *AL891310192*

INTERNET POINT

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 Euro
Siège social : 7 Rue de la Plaine des Iles
ZI Plaine des Isles - 89000 Auxerre
404 246 795 RCS Auxerre

Suivant décisions de l'assemblée générale mixte du 26 février 2013, Madame Virginie Tintignac demeurant 21 Route d'Auxerre, Guerchy (Yonne), a été nommée gérante, en remplacement de M. Hervé Ternowskyj, gérant démissionnaire.
Dépôt légal au RCS de Auxerre. *AL891310184*

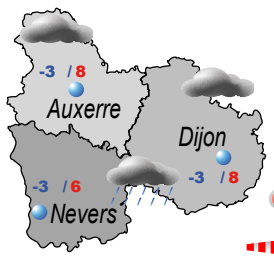
S.C.E.A. LES TREMBLATS II

S.C.E.A au capital de 243 920 euros
Siège social : 89310 Annat sur Serein
443.691.142 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 29 Mars 2011 a pris acte de la démission de ses fonctions de co-gérant de Monsieur Jean-Marie Fromonot, qui n'a pas été remplacé. *AL891310183*

▶ Prévisions **météo** du 29 mars au 04 avril

Vendredi 29 Mars



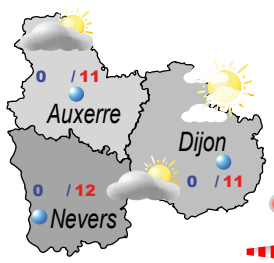
Perturbé
Un ciel menaçant et quelques précipitations en perspective. Les températures seront de saison.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Est 10 km/h

Ste Gwladys
Soleil : 06:50 - 19:28
Lune : 22:19 - 07:44

Samedi 30 Mars



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

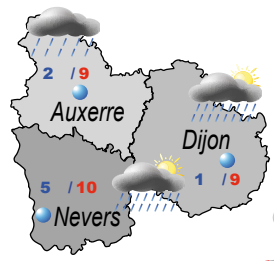
Vents : Nord 10 km/h

St Amédée
Soleil : 06:49 - 19:29
Lune : 23:29 - 08:25

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — Aide à la gestion adaptée au temps et à l'environnement
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 31 Mars



Perturbé
Un ciel menaçant et quelques averses en perspective. Les températures seront en légère baisse l'après-midi.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Nord-Est 10 km/h

St Benjamin
Soleil : 06:47 - 19:30
Lune : N.C. - 09:13

Prévisions à 7 jours

Lundi 1er au Mercredi 3 Avril :

De nombreuses précipitations en perspective.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 1 à 10 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

Jeudi 4 au Dimanche 7 Avril :
Le ciel sera nuageux mais le soleil fera tout de même quelques apparitions sur la région.

Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 5 à 9 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

▶ Sudoku

		3						5
	4		2					
				5	3			
			5					8
	5			7			1	
1		4	8			9		
		2		4	1	7		6
	6			8				1
	9							3

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

3	7	6	1	4	9	8	5	2
8	2	4	3	5	6	1	9	7
9	1	5	7	8	2	3	6	4
6	5	8	2	9	3	4	7	1
7	4	2	6	1	8	9	3	5
1	9	3	4	7	5	6	2	8
5	8	7	9	6	1	2	4	3
4	3	9	8	2	7	5	1	6
2	6	1	5	3	4	7	8	9

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ **Télévision** Sélection du 30 mars au 06 avril

Samedi 30

TF1
20.50 The voice. Divertissement avec Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac, et avec C. Willem, Alain Chamfort, Patrick Fiori, etc.

FRANCE 2
20.45 Simplement pour un soir «Les stars rendent hommage à leurs idoles». Divertissement présenté par P. Sabatier et V. Guilhaume, avec Nino Ferrer, Nicoletta, Lara Fabian, Franck Sinatra, Dalida, Sofia Essaïdi, Serge Lama, Léo Ferré, Shy'm, Georges Brassens, M. Pokora, etc.
23.00 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.45 Le sang de la vigne «Le dernier coup de Jarnac» ★★. Téléfilm avec Pierre Arditi. *Prenant.*
22.15 Petite fille ★★. Téléfilm avec Hélène Fillières ⓾. *Émouvant, mais affreux.*
00.15 Appassionata «Jean Sébastien Bach : La Passion selon saint Matthieu, BWV 244».

ARTE
20.50 L'aventure humaine «Les cathédrales dévoilées» ★★★. (voir Sélection)
22.05 Wild thing. Documentaire.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⓾.

CANAL +
20.55 Lock out ★★. Science-fiction (2012) de S. Saint Leger et J. Mather, avec Guy Pearce (1h32) ⓬. *Pas mal, mais violent.*

Dimanche 31

TF1
20.50 Harry Potter et le prince de sang-mêlé ★★★. Fantastique (2009) de David Yates, d'après J. K. Rowling, avec Daniel Radcliffe (2h28) ⓾. *Toujours aussi spectaculaire et amusant.*
23.35 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 Le monde ne suffit pas ★. Aventures (1999) de M. Apted, avec Pierce Brosnan, Sophie Marceau (2h03). *Décevant.*
22.50 Faites entrer l'accusé «Patrick Littorie, les crimes de la mangrove». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.45 Inspecteur Barnaby : «La liste noire», «L'assassin est servi». Série avec Neil Dudgeon ⓾.
00.15 Le comte de Monte-Cristo (1/2) «Edmond Dantès» ★★. Drame en NB (1942) de Robert Vernay, avec Pierre Richard-Willm (1h35). *Une excellente adaptation.*

ARTE
20.45 L'homme de Rio ★★★. Comédie (1963) de P. de Broca, avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac (1h50). (voir Sélection)
22.35 Bienvenue au Club.

M6
20.50 Toy story 3 ★★★. Animation (2010) de Lee Unkrich (1h39). (voir Sélection)
22.50 Scènes de ménages «Ils en font tout un prime». Série.

CANAL +
21.00 Football «Lyon/Sochaux».

Lundi 1er

TF1
20.50 Clem «Un de plus chez les Boissier». Téléfilm avec Victoria Abril, Laurent Gamelon, Lucie Lucas.
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Mariska Hargitay ⓬.
01.15 Au Field de la nuit avec Patrice Leconte, Claire Castillon, M. de Gandt, Jérôme Attal, François Cluzet et Philippe Godeau.

FRANCE 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre : «Histoire ancienne», «Chasse aux sorcières», «Entreprise familiale» ★. Série avec Angie Harmon, Sasha Alexander. *Pas mal et plein d'humour.*
22.50 Rose & noir. Comédie (2009) de et avec Gérard Jugnot (1h38) ⓾. *Lourd et vulgaire.*

FRANCE 3
20.45 La grande évasion ★★★. Aventures (1963) de John Sturges, avec Steve McQueen, James Garner (2h45). (voir Sélection)

ARTE
20.50 Molière ou la vie d'un honnête homme ★★★. Biographie (1977) de Ariane Mnouchkine, avec Philippe Caubère (4h03). *Magnifique, mais répétitif.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement présenté par Stéphane Rotenberg.
23.55 Norbert et Jean «Le défi».

CANAL +
20.55 Borgia (5 et 6/12) ★★. Série avec John Doman ⓬. *Excellent, mais choquant.*

Mardi 2

TF1
20.50 Les experts : «73 secondes», «Aveux en série», «Le jeune homme et la mort». Série avec Ted Danson, Marg Helgenberger ⓬.
23.20 Harry Roselmack dans les milieux libertins. Magazine ⓰.

FRANCE 2
20.45 Histoires en série «Quand les fantômes du passé bouleversent nos vies». Magazine présenté par Béatrice Schönberg.
22.45 Infrarouge «Régimes : La vérité qui dérange». Documentaire.
01.00 Urgences ★★★. Documentaire (1988) de Raymond Depardon (1h42) ⓾. *Bouleversant et d'une belle humanité.*

FRANCE 3
20.45 Il faut marier maman ★★. Téléfilm avec Michèle Bernier, Morgane Cabot, Jean-Charles Chagachbanian. *Sympathique et prévisible.*
23.25 Maigret a peur ★. Téléfilm avec B. Cremer (1h40). *Décevant.*

ARTE
Affaires pas nettes sur le Net
20.50 Le livre selon Google ★★. *Intéressant, mais inquiétant.*
22.20 The pirate bay.
23.45 Les otages d'Entebbe ★★. *Pas mal.*

M6
20.50 D & Co, une semaine pour tout changer. Magazine présenté par Valérie Damidot.

CANAL +
20.55 Football «Ligue des Champions : PSG/Barcelone».

Mercredi 3

TF1
20.50 Person of interest : «Le bouc émissaire», «L'art de la guerre», «Vu de l'intérieur». Série avec Jim Caviezel, Michael Emerson ⓾.
23.10 Breakout kings. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Manipulations ★★. Téléfilm avec Lambert Wilson, Didier Bezace, Sabrina Ouazani, Arié Elmaleh (1h36) ⓾. (voir Sélection)
22.25 La parenthèse inattendue. Magazine avec P. Timsit, Véronique Genest et Alexandre Jollien.

FRANCE 3
20.45 Le grand tour «De Dehli à Paris, en passant par Amsterdam et Jaïpur». Magazine présenté par Patrick de Carolis.
23.40 Les carnets de Julie «La vallée d'Aure dans les Pyrénées».

ARTE
20.50 Whatever works ★★. Comédie en VO (2009) de Woody Allen, avec Larry David, Patricia Clarkson (1h28). *Un marivaudage élégant, mais pas très nouveau.*
22.20 Road movie «Un portrait de John Adams». Documentaire.
23.15 Six millions et un.

M6
20.50 Pékin express, le coffre maudit «Courses-poursuites endiablées dans les rues de la Havane».

CANAL +
20.55 La mer à boire ★★. Drame (2011) de Jacques Maillot, avec Daniel Auteuil (1h35) ⓾. *Un bel et nuancé portrait d'un petit patron.*

Jeudi 4

TF1
20.50 Section de recherches : «Belle à mourir», «Far Ouest», «Ciel de plomb». Série avec Xavier Deluc, Virginie Caliari ⓾.
23.40 Les experts, Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Drogues de synthèse : La nouvelle menace», «Les héritiers de Columbine». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Où sont les hommes ?». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
20.45 Seul au monde ★★★. Aventures (1999) de R. Zemeckis, avec Tom Hanks (2h24). *Une fascinante et libre adaptation de Robinson Crusoé.*
00.20 L'ombre d'un doute «Le Louvre, palais du pouvoir».

ARTE
20.50 Real humans (1 et 2/10) ★★. Série en VO avec Andreas Wilson, Lisette Pagler. *Original et très prenant.*
22.50 Secrets de longévité ★★. *Passionnant et instructif.*
23.45 Je marcherai jusqu'à la mer. Documentaire.

M6
20.50 Body of proof (2, 3 et 4/20) ★★. Série ⓾. *Prenant.*

CANAL +
20.55 Scandal (3 et 4/7) ★★. Série ⓾. *Excellent.*

Vendredi 5

TF1
20.50 Qui veut gagner des millions ? «Spéciale Sidaction». Divertissement avec Cauet, Jean-Marie Bigard, Sébastien Demorand, Yves Camdeborde, Liane Foly, André Manoukian, Marianne James, etc.
23.15 Vendredi, tout est permis avec Arthur, avec Arnaud Ducret, Malik Bentalha, Lorie, Arnaud Gidoin, Jonathan Lambert, etc.

FRANCE 2
20.45 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Meurtre au champagne» ★★. Téléfilm avec Samuel Labarthe, Blandine Bellavoir, Elodie Navarre (1h34) ⓾. *Sympathique.*
22.20 Ce soir (ou jamais !).
00.15 Taratata «Dance floor».

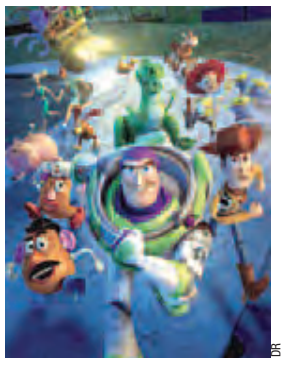
FRANCE 3
20.45 Thalassa «La mer dans tous ses états : Pêcheurs de l'extrême».

ARTE
20.50 Vent d'Ouest ★★. Téléfilm en VO avec Friederike Becht (1h27). *Pas mal.*
22.20 Vivre en positif ★★. *Très émouvant.*
23.20 Main basse sur une île ★★. Téléfilm avec François Berléand (1h21). *Très prenant.*

M6
20.50 NCIS, Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +
20.55 Men in black 3 ★★★. Science-fiction (2012) de B. Sonnenfeld, avec Will Smith, Tommy Lee Jones (1h42) ⓾. (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

■ **Toy story 3** - Andy part à l'université et se sépare de ses jouets. Il les range dans un carton au grenier. Mais sa mère donne le carton à une crèche. À chaque nouvel opus, Pixar réussit à faire mieux que le précédent. Et l'on ne comprend pas pourquoi ces aventures réjouissantes n'ont jamais été diffusées à la télévision. Car le scénario fourmille d'inventions, de trouvailles, de moments d'une drôlerie irrésistible et d'autres très émouvants. Les nouveaux jouets (l'ourson Lotso, Ken, etc.) apportent un renouveau appréciable à cette bande de jouets pleins de fantaisie, et les dialogues sont hilarants. Menées à un rythme d'enfer, ces aventures sont illustrées de dessins très réussis, et le doublage offre quelques jolies pépites. Des scènes d'anthologie, telles celles du défilé de mode de Ken, de la reprogrammation de Buzz ou celle de Monsieur Patate tentant de se reconstituer, viennent agrémenter ce spectacle familial. ***Dimanche 31, sur M6, à 20h50.***

■ **L'aventure humaine «Les cathédrales dévoilées»** - C'est un désir de lumière qui a présidé à la construction des cathédrales, joyaux de l'art occidental. Avec des chercheurs et des technologies de pointe, ce documentaire étudie l'art des bâtisseurs. Des images en 3D reconstituent l'effondrement de la cathédrale d'Amiens. C'est passionnant, et l'on comprend mieux l'incroyable révolution technologique qu'ont représenté les cathédrales. ***Samedi 30, sur Arte, à 20h50.***

■ **L'homme de Rio** - Adrien, un soldat, a une permission, qu'il va passer en compagnie d'Agnès, sa délicieuse fiancée. Mais celle-ci se fait enlever sous ses yeux. On ne présente plus cette excellente comédie d'aventures menée tambour battant par un Philippe de Broca au mieux de sa forme. Auprès de ce Tintin français, on retrouve avec grand plaisir la charmante et regrettée Françoise Dorléac. C'est drôle, rocambolesque et plein de fantaisie. ***Dimanche 31, sur Arte, à 20h45.***

■ **Manipulations** - Le commissaire Barrot, de la Sécurité intérieure, est chargé d'enquêter sur des terroristes qui ont posé des bombes sur des voies ferrées. En s'inspirant librement d'affaires récentes, les auteurs de cet excellent téléfilm signent une œuvre haletante. Lambert Wilson est impeccable en policier élégant, qui a une haute idée du service de l'État. Ces dessous (plutôt sales !) de la politique sont habilement décrits, mais font froid dans le dos. ***Mercredi 3, sur France 2, à 20h45.***

■ **Men in black 3** - Troisième épisode des aventures des hommes en noir qui combattent les aliens, ce film est une réussite. L'histoire plonge dans le passé, quand les Américains s'apprêtent à envoyer des hommes sur la Lune, et offre une belle collection d'aliens très farfelus. Les effets spéciaux sont réussis, et l'interprétation est très décontractée. C'est très amusant et mené à un rythme d'enfer, avec des scènes spectaculaires. ***Vendredi 5, sur Canal +, à 20h55.***

L'œuf: un aliment en or



«Pâques les œufs...» c'est pour tous les bambins le moment magique de la chasse aux œufs. Un tradition à connotatio religieuse pour certains, mais un symbole bien plus ancien aussi. Depuis l'Antiquité, l'oeuf symbolise la vie, un concentré d'énergie dans une coquille à la fois si fragile et si résistante. Et depuis quelques années, les scientifiques et ceux de l'Inra en particulier, sont partis à la chasse aux trésors.

Photo: Réussir



Pâques, c'est l'occasion de manger des œufs en chocolat mais aussi de faire la chasse aux vrais œufs, pour faire le plein d'énergie et de vitalité.

L'œuf c'est une merveille de la nature, un maximum de nutriments dans un minimum d'espace, une source d'excellentes protéines, de très bons lipides, de vitamines et de minéraux. Un trésor de bienfaits, pour un coût de production et un coût d'achat raisonnables pour le producteur comme pour le consommateur. La France est le premier producteur d'oeufs de l'Union européenne. Toute cuisinière sait combien l'oeuf est essentiel à la cuisine. Ses possibilités culinaires sont innombrables et sous sa coquille protectrice, l'oeuf n'a pas encore livré tous ses mystères. Des propriétés physico-chimiques aux fonctions biologiques, les chercheurs, et ceux de l'Inra en particulier, traquent tous les secrets qui restent à découvrir. L'oeuf est doté d'un véritable arsenal antimicrobien, il regorge de précieuses molécules dans le blanc et le jaune et beaucoup restent encore à découvrir, pour le plus grand avantage de l'industrie agroalimentaire et de la santé humaine et animale.



Photo: Réussir

La France est le premier producteur d'oeufs en Europe. Des œufs de toutes les couleurs et pour tous les goûts, mais que les Français préfèrent brun-roux, avec un jaune plutôt foncé. Pourtant, c'est uniquement l'alimentation qui détermine la couleur du jaune (maïs, luzerne, fleur de souci... qui contiennent des caroténoïdes).



Photo: Réussir

L'industrie agroalimentaire utilise largement les propriétés de l'oeuf dans toutes ses préparations salées ou sucrées, des œufs plus souvent conditionnés en poudre que frais.

Une drôle de cuisine

Des jaunes d'œufs en bidon, de la poudre de blanc, du jaune sucré, du blanc salé, des omelettes individuelles, de la mayonnaise en tube et même des œufs carrés... l'industrie agroalimentaire est très friande d'ovoproduits, mis à toutes les sauces pour les cuisines collectives, comme pour la cuisine du marché. Un succès du au propriétés fonctionnelles de ces produits (aptitude au fouettage, émulsification, moussage, stabilisation, gélification, texturation...) et qui amènent les industriels et les artisans à les intégrer dans la confection de nombreux aliments (pâtisseries, charcuteries, confiseries et même, pour le blanc d'oeuf, la vinification et la brasserie...).
Dans ce domaine, les recherches s'orientent de façon prioritaire vers la préservation de l'état sanitaire des produits, sans dénaturer les protéines, qui doivent conserver toutes leurs propriétés «plastiques».

A toutes les sauces !

Salés, sucrés, mollets, mimosa, à la coque, pochés, brouillés, sur le plat, en poudre, en mousse... Les œufs se dégustent à toutes les sauces et font partie des aliments universels, consommés dans le monde entier. L'un des aliments les plus nutritifs pour l'homme. Conçu pour nourrir l'oiseau à l'état d'embryon, l'œoeuf compte moins de 100 calories pour 60g, dont 75% d'eau, 13% de protéines et 10,5% de lipides. De bons lipides, car il est temps de tordre le cou aux idées reçues et aux mauvais procès faits au jaune d'œuf. L'œuf est naturellement riche en cholesterol, mais la plupart des études montrent aujourd'hui qu'il n'y a pas de relation de cause à effet entre une forte consommation journalière d'œufs et la cholestérolémie de l'homme. L'intérêt nutritionnel de l'œuf réside dans le subtil équilibre et la diversité de ses constituants. Deux œufs apportent autant de protéines que 100g de viande ou de poisson. Des protéines proches de l'idéal, riches en acides aminés et dans des proportions équilibrées. La cuisson idéale pour le meilleur usage de ces protéines, c'est l'œuf poché ou mollet. A noter pour les afficionados des régimes, que la consommation d'œufs favorise l'effet coupe-faim.
Une des particularités appréciée aussi, c'est la bonne durée de conservation d'un aliment qui préserve ses atouts nutritionnels et reste «frais» jusqu'à 28 jours après la ponte. Pour vérifier la fraîcheur d'un œuf, il suffit de le plonger dans un verre d'eau. S'il coule il est frais, s'il flotte, il l'est beaucoup moins.

Un potentiel biologique insoupçonné

A force de recherches et de traques, les scientifiques ont identifié plus d'un millier de nouvelles molécules dans les différents compartiments de l'œuf. Aujourd'hui, la recherche s'oriente vers des composés qui présentent des activités biologiques variées (anti-microbiennes, anti-inflammatoires, anti-cancéreuses ou même anti-hypertensives), ce qui ouvre des perspectives prometteuses en santé humaine et animale.

L'œuf assure la défense de l'embryon contre les attaques microbiennes. Si la coquille est la première barrière physique, les protéines du blanc s'avèrent également des actrices essentielles dans ce système d'auto-défense. Un système complexe qui peut être mis à mal par les conditions de collecte, de conditionnement ou de stockage des œufs. A Rennes et à Tours, deux équipes de l'Inra étudient ce remarquable système d'auto-défense, qui se renforce encore à la couvaison et dont l'efficacité est la garante d'une production de qualité. Côté jaune, on n'est pas en reste et le jaune d'œuf est classiquement employé dans les inséminations artificielles comme agent protecteur des spermatozoïdes de mammifères. «Les mystères de la chambre jaune» restent nombreux à élucider.

Pas si fragile, la coquille

La fabrication de la coquille, un formidable biomatériau protecteur, représente la minéralisation la plus rapide du vivant. En une vingtaine d'heures la boucle est bouclée et la coquille formée. Une prouesse quand on sait que la poule pond un œuf par jour et que le calcium «exporté» pour la fabrication de la coquille représente 10% du calcium corporel total de la poule ! Une coquille résiste à des pressions de plusieurs kilos et est parsemée de près de 10 000 pores qui assurent les échanges respiratoires de l'embryon. Les coquilles en voient de toutes les couleurs, du blanc au roux cuivré, tout est possible mais les préférences culturelles imposent quelques entorses à la nature. Les Français préfèrent les œufs brun-roux, tandis que la préférence des Américains va aux œufs blancs.
Champion toutes catégories de la nutrition humaine, l'œuf n'est cependant pas exempt de défauts. Le principal étant son pouvoir allergène qui touche essentiellement les jeunes enfants. Avec les poissons de mer, les cacahuettes, le noisettes, le lait de vache... il fait partie des quatorze allergènes alimentaires les plus fréquents en Europe et fait l'objet d'un étiquetage obligatoire dans les produits de consommation.
Mais dans la balance alimentaire, le poids des atouts fait largement pencher l'aiguille en faveur d'une consommation dont la plupart des humains ne peuvent que tirer des avantages nutritionnels. L'œuf reste un aliment en or, sans qu'il soit nécessaire d'empaqueter sa coquille dans une feuille d'or. Le vrai trésor est à l'intérieur...

Anne-Marie Klein,
d'après le dossier de l'Inra «L'œuf aux tresors».